



Les migrants

Lettre 94 aux cercles de silence

Novembre 2024

Quand le but d'un pays, ou d'un organisme est sa propre et unique sécurité, il cesse d'imaginer l'avenir, de tenter de croître. La peur, qui l'enveloppe étouffe toute joie, tout rêve d'avenir, sous prétexte de sûreté nationale.

La peur est en effet l'instrument politique des trois formes de régime qui privent les peuples de leur capacité de se réjouir collectivement, à savoir : la théocratie, le communisme et le capitalisme. Si beaucoup ne manquent de rien, la plupart craignent d'être en train de manquer quelque chose : rater un profit immédiat, louper une bonne occasion, manquer un divertissement, ou un bon placement, etc. Ce dernier entraîne l'accroissement sans fin de la culpabilité, qui se concrétise par les obsessions sanitaire et sécuritaire. Les humains deviennent des consommateurs, inquiets et jamais satisfaits. L'Etat moderne instille dans le peuple la peur du peuple lui-même : il est dangereux de faire confiance au peuple, comme si ce peuple n'était pas nous. Mais le défaut de la cuirasse, c'est que le pouvoir craint ceux qui ont cessé de le craindre. C'est ce que représente les cercles de silence (et les associations d'aide aux démunis, aux migrants, etc.), qui, contre vent et marée, continuent d'exister depuis plus de 15 ans.

Michel Girard

Table des matières

CENTRES DE RÉTENTION ADMINISTRATIVE	3
Retour sur la juridiction de la rétention administrative	3
Cornebarrieu	4
Marseille	5
FRANCE.....	5
Les prochains travaux du gouvernement	5
la Cour nationale du droit d'asile dispose de quatre chambres à Bordeaux, Lyon, Nancy et Toulouse	6
Les mineurs non accompagnés	7
Les immigrés africains occupent un poste en deçà de leur compétences	8
Un salon de l'emploi pour favoriser l'insertion professionnelle des réfugiés	8
Les ukrainiens en France	9
Bilan des JO de Paris	9
Alfortville.....	10
Avignon.....	11
Boulogne-sur-mer	12
Caen	12
Calais	13
Cambremer (Calvados).....	14
La Roche-sur-Yon	15
Lille.....	15

Lyon	16
Noyelle-sur-mer (Somme)	17
Pays Basque	17
Rennes.....	18
Sangatte.....	18
Saint-Gilles-Croix-de-vie	18
Tomblaine (Grand Nancy)	18
Toulouse.....	19
MANCHE	20
MEDITERRANEE	25
Sea-Eye 5	25
Ocean Viking	26
UNION EUROPÉENNE	27
Frontex : tout savoir depuis ses 20 ans d'existence	27
Les fonds de l'UE en Turquie alimentent les violations des droits humains et les déportations forcées ...	29
Allemagne.....	30
Bulgarie.....	35
Chypre.....	35
Croatie.....	36
Espagne	37
Grèce	42
Hollande.....	43
Italie	44
Vatican	47
EUROPE	48
Bosnie- Herzégovine.....	48
Royaume-Uni.....	48
Serbie	52
AFRIQUE	52
Egypte	52
Comores.....	52
Maroc	53
Mauritanie.....	54
Sénégal.....	55
Tunisie.....	57
AMERIQUE	59
Mexique	59
USA	60

CENTRES DE RÉTENTION ADMINISTRATIVE

RETOUR SUR LA JURIDICTION DE LA RETENTION ADMINISTRATIVE

La rétention administrative n'est pas un dispositif pénal

L'objectif initial de la rétention administrative est de maintenir à disposition de l'administration des étrangers en situation irrégulière en vue de leur éloignement. Il s'agit d'organiser matériellement le retour (récupérer les affaires personnelles, réserver un billet d'avion etc.) et de s'assurer de l'accord du pays visé pour accueillir l'étranger.

L'irrégularité du séjour ne constitue pas une infraction pénale et elle peut résulter de situations très diverses (incluant des cas dans lesquels l'étranger n'a pas pu renouveler son titre de séjour en raison de défaillances des autorités administratives). Le manque de discernement dans l'édiction des mesures d'éloignement mène parfois l'administration à placer des personnes qui peuvent disposer d'un droit au séjour et ne devraient donc pas être retenus.

La perspective d'un éloignement (reposant sur l'analyse des possibilités effectives de retour et l'absence de motifs justifiant un droit au séjour en France) et les obstacles à la mise en œuvre d'un retour volontaire demeurent les éléments principaux qui peuvent justifier un placement en rétention. Ce dispositif n'a pas pour vocation à priver de liberté une personne sur la base de sa dangerosité ou pour prolonger une mesure pénale déjà effectuée sanctionnant des atteintes passées à l'ordre public.

Ces dernières années, les orientations politiques ont cependant fait de la « *menace à l'ordre public* » un critère prépondérant des placements en rétention. Cela a pour conséquence principale d'accroître la tension au sein des centres de rétention administrative (CRA) sans améliorer l'efficacité des politiques d'éloignement : s'il ne peut être éloigné, l'étranger sera libéré de ce lieu où sa présence n'est plus justifiée, après des périodes de rétention longues qui privent par ailleurs les préfetures de possibilités de placements à cause d'une indisponibilité de places et d'un défaut de rotation.

L'idée selon laquelle il serait indispensable de recourir à la rétention pour **éloigner les étrangers** en situation irrégulière est solidement ancrée, alors que d'autres dispositifs plus efficaces mais aussi moins coûteux pourraient être envisagés. C'est ce que souligne un rapport présenté (juin 2019) par deux députés dont l'un est devenu depuis ministre de l'Europe et des Affaires étrangères du nouveau gouvernement. Ce document rappelle l'inefficacité de la rétention pour éloigner, son coût très élevé et la nécessité de revoir la politique des retours volontaires pour améliorer le taux d'exécution des décisions d'éloignement. Les arguments, connus depuis plusieurs années, ont amené le législateur européen à consacrer, à travers la directive dite « Retour » datant de 2008 et transposée dans le droit français, la primauté du retour volontaire sur la coercition.

Pour éloigner un étranger en situation irrégulière qui ne disposerait pas d'un passeport (justifiant sa nationalité et autorisant à voyager), les autorités françaises sont tenues de solliciter un **laissez-passer consulaire** auprès du pays visé pour le renvoi. L'ensemble des États sont en effet souverains, pour décider qui est autorisé à entrer sur son territoire : en l'absence de passeport, la délivrance de laissez-passer consulaire est donc indispensable. Elle ne dépend pas directement des autorités françaises et le renforcement des dispositifs coercitifs de retour n'a pas d'impact significatif sur ce volet.

La **durée moyenne de rétention** a augmenté depuis 1981, atteignant 28,5 jours dans les CRA de l'hexagone en 2023, soit presque deux fois plus que cinq ans auparavant. En 2024, dans certains CRA elle est parfois de près de 40 jours. Globalement, l'allongement de la durée maximale de rétention n'a **pas produit d'effet significatif sur l'effectivité des retours** depuis ces lieux. L'écrasante majorité des éloignements ont lieu dans les premiers jours (81% dans les 45 premiers jours et 8% au-delà de 60 jours en 2023), lors desquels l'administration est rapidement fixée sur la possibilité de renvoi. L'allongement de la durée moyenne de placement a pour principal effet de porter des atteintes disproportionnées aux droits des personnes, avec des privations de liberté parfois inutilement longues, et de limiter les possibilités de placement (et donc d'éloignement) en réduisant le taux de rotation dans les CRA.

La loi française prévoit que « *l'étranger maintenu en rétention bénéficie d'actions d'accueil, d'information et de soutien, pour permettre l'exercice effectif de ses droits et préparer son départ* » (article L.744-9 du **Code** de l'entrée et du séjour des étrangers et du **droit d'asile**). Pour la mise en œuvre de cette disposition, un texte réglementaire précise que « *le ministre chargé de l'immigration conclut une convention avec une ou plusieurs personnes morales ayant pour mission d'informer les étrangers et de les aider à exercer leurs droits* » avec également la mention selon laquelle « *la personne morale assure, dans chaque centre dans lequel elle est chargée d'intervenir, des prestations d'information, par l'organisation de permanences et la mise à disposition de documentation* » (article R. 744-20 Cesda).

Le Conseil d'État, (novembre 2009) a interprété ce cadre juridique en précisant que « *l'Etat ne peut conclure une telle **convention qu'avec des personnes morales** présentant des garanties d'indépendance et de compétences suffisantes, notamment sur le plan juridique et social, pour assurer le bon accomplissement des missions d'accueil, de soutien et d'information prévues par la loi* ». Le cadre juridique actuel ne permet donc pas de confier cette mission à un service de l'État qui serait rattaché au ministère de l'Intérieur.

Ces missions sont actuellement confiées, dans le cadre d'un marché public, à cinq associations qui sont réparties dans l'ensemble des CRA en métropole et outre-mer. Leur rôle n'est pas d'empêcher ou de faire obstacle à l'éloignement, mais de veiller à l'application du cadre légal. Celui-ci étant particulièrement complexe, cet accompagnement est nécessaire pour rendre effectif l'exercice des droits et notamment le droit fondamental à un recours contre les décisions administratives ou judiciaires. Les associations n'ont aucun pouvoir décisionnaire sur le sort accordé à l'étranger placé en CRA, cette responsabilité étant confiée aux juridictions administratives et judiciaires. En pratiques, ces dernières sanctionnent souvent des pratiques de l'administration ou des services de police contraires au cadre légal : en 2023, plus de la moitié (52,4%) des étrangers placés en CRA ont été libérés par décision d'un juge en France métropolitaine.

Les échecs à l'éloignement des étrangers qui sont surtout dus à l'incapacité des administrations préfectorales à obtenir les laissez-passer des consulats des pays d'origine ne peuvent donc pas être imputés à l'association dans son rôle d'accompagnant des personnes retenues.

<https://www.forumrefugies.org/s-informer/publications/articles-d-actualites/en-france/1559-retention-administrative-un-debat-public-impregne-d-idees-recues>

CORNEBARRIEU

La tendance à la prolongation des durées de retenions se confirme. Il y a assez peu de libération car les juges prolongent presque systématiquement bien que l'expulsion ne soit pas possible. L'Algérie accepte de nouveau de reprendre ses ressortissants. Il y a actuellement un retenu qui est à son neuvième "séjour" en CRA... depuis quatre ans. Suite aux travaux, il y a maintenant 126 places et actuellement 120 personnes provenant de diverses régions. Nombre d'entre elles présentent des problèmes de santé

Début octobre, un jeune syrien, réfugié, paraplégique à la suite d'un accident de

circulation en France, a été transféré de Nice à Cornebarrieu ? Sa comparution devant le juge de la Liberté et de la Détention a été annulée, les policiers n'ayant pas voulu le transférer au tribunal car ils ne pouvaient pas le menotter !!!! Heureusement il a été rapidement libéré, son état de santé nécessitant des soins bien impossibles dans le CRA.

MARSEILLE

Diffusion d'une vidéo avec les visages non floutés, par des personnes d'extrême droite qui se font passer pour des avocats et députés.

Au centre de rétention administrative de Marseille, des personnes ont débuté une grève de la faim depuis début novembre 2024. Leur lutte est une réponse directe à l'instrumentalisation orchestrée par une vidéo d'extrême droite, diffusée sans leur consentement. La parole des personnes enfermées est systématiquement réprimée par le CRA et l'État. Mais quand des vieux racistes veulent s'en servir pour déverser leur venin, c'est tout le contraire : les portes s'ouvrent grandes pour leur discours puant. Sans se contenter de filmer en cachette à l'insu des personnes, se faisant passer pour des avocats, un député, ami de Éric Zemmour et son acolyte Florentin ont publié la vidéo sans flouter les visages des personnes enfermées. C'est donc par leurs proches que les retenus ont appris l'existence de cette vidéo, diffusée le 25 octobre 2024. Ce reportage est réalisé en caméra caché. Il y a certaines personnes comme les infirmières et les avocats avec un floutage et un voilage mais les personnes détenues apparaissent sans floutage ni rien pendant 10 minutes.

Les retenus ont voulu, entamant une grève de la faim faire entendre leurs voix qui ne sort jamais du CRA. Ils demandent le respect de leurs droits à l'image et veulent rétablir à travers leurs témoignages, cette fois ci consenti, la vérité de leurs rétentions et ainsi que les conditions dans laquelle elles se déroulent. Ils demandent aussi qu'on leur fournisse des explications sur le silence de l'administration à la suite de la publication de cette vidéo et que leurs plaintes soient prises en considération.

Les CRA déshumanisent, humilient, violentent et tuent. Il est hors de question que le fascisme puisse rentrer impunément dans l'enfer pour nous le vendre comme un paradis. Les conditions d'enfermement sont déplorables, la nourriture infâme, il y a un manque d'accès aux soins, des violences policières qui sont le quotidien des personnes enfermées. Dans le centre, coté hygiène tout le monde est mélangé : on trouve des toxicos, des gens qui sont malades. Il n'a pas de soutien médical.

Dans la vidéo ils disent que toutes les personnes enfermés dans le CRA sont des délinquants, mais c'est faux. Ce ne sont pas tous des délinquant. Il y a des gens qui sortent de prisons et ils les mettent ici au CRA ; si tu n'as pas de papiers, si tu n'es pas en situation régulière sur le territoire français. Il y a des contrôles aléatoires, et si tu n'as pas de papiers tu viens ici

Il y a pleins de nationalités diverses : il y a des brésiliens, 1 ukrainien, il y a un italien qui s'est retrouvé ici après une bagarre au bar. Il a fait une garde à vue et après il s'est retrouvé au CRA. C'est pas par exemple pour les tunisiens, les algériens, ou les nord-africains, c'est tout le monde. Tu n'as pas une situation régulière sur le territoire français, alors tu te retrouves ici direct. Même pour un contrôle normal .

<https://marseilleanticra.noblogs.org/>

FRANCE

LES PROCHAINS TRAVAUX DU GOUVERNEMENT

La mise en œuvre en France du Pacte européen sur la migration et l'asile

La réforme d'ampleur du cadre juridique de l'asile à l'échelle européenne a été adoptée en mai 2024, à travers les textes constituant le Pacte sur la migration et l'asile. Sa mise en œuvre ne doit intervenir pour l'essentiel qu'en 2026. D'ici fin 2024, les États doivent établir un plan national en ce sens adressé à la Commission, ce qui pose de nombreuses questions quant à l'adaptation du cadre juridique français. La France comme les autres États est tenue d'envoyer à la Commission le plan national définitif au plus tard le 12 décembre 2024.

<https://www.forumrefugies.org/s-informer/publications/articles-d-actualites/en-france/1560-quelle-mise-en-oeuvre-en-france-du-pacte-europeen-sur-la-migration-et-l-asile>
https://www.france-terre-asile.org/images/stories/publications/pdf/Pacte_migration_asile_Plan_national_FR_-_note_FTDA_FR_octobre_2024_VF_1_.pdf

Loi de finance 2025

Dans le cadre de l'examen du projet de loi de finances par le Parlement, France terre d'asile a analysé la mission « immigration, asile et intégration » qui prévoit la suppression de 9300 places (entre suppression et non ouvertures de places prévues pour 2024), à travers une baisse de 71 millions d'euros.

<https://www.france-terre-asile.org/component/fabrik/details/1/300-propositions-d-amendements-sur-la-mission-immigration-asile-et-integration-du-projet-de-loi-de-finances-pour-2025?Itemid=495>

Dans le contexte d'austérité, le projet de loi de finances pour 2025, 20 000 places seront supprimées du Dispositif national d'accueil (DNA) en 2025 dans le cadre des économies budgétaires. Décryptés par la Cimade, les montants des futurs crédits ne vont pas dans le sens d'une protection plus digne.

<https://www.ash.tm.fr/insertion/plf-2025-les-six-infos-de-la-cimade-a-retenir-concernant-lasile-958058.php>

LA COUR NATIONALE DU DROIT D'ASILE DISPOSE DE QUATRE CHAMBRES A BORDEAUX, LYON, NANCY ET TOULOUSE

La CNDA ouvre quatre antennes en dehors de l'Île-de-France

Prévues par la dernière loi immigration, quatre chambres territoriales ont été ouvertes à Bordeaux, Lyon, Nancy et Toulouse et "*tiendront leurs premières audiences en novembre*"2024. Les demandeurs d'asile déboutés par de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) et résidant en Nouvelle-Aquitaine, en Occitanie, en Auvergne-Rhône-Alpes, en Bourgogne-Franche-Comté et dans le Grand-Est peuvent désormais saisir ces nouvelles antennes. "*Comme à Montreuil [antenne principale de la CNDA], chaque demandeur d'asile sera entendu, assisté de son avocat et d'un interprète*", précise la Cour.

Jusqu'ici, la Cour nationale du droit d'asile (CNDA), basée à Montreuil (Seine-Saint-Denis) était seule chargée d'examiner les recours des demandeurs d'asile dont la protection a été refusée. Après une audience durant laquelle le requérant est entendu, la Cour peut confirmer la décision de l'Ofpra ou au contraire, accorder le statut de réfugié ou octroyer une protection subsidiaire. La CNDA a rendu plus de 66 000 décisions en 2023.

La réforme tout juste mise en place " *vise à rapprocher le demandeur d'asile du juge administratif et ainsi leur éviter des déplacements parfois lourds et coûteux*", rappelle la CNDA. Certains recours resteront cependant jugés à Montreuil, dans le cas où le demandeur provient d'un pays à la situation géopolitique particulièrement complexe (actuellement Burundi, Érythrée, Éthiopie, Irak, Iran, Libye, Népal, Rwanda, Syrie, Ukraine, Territoires palestiniens et Yémen) ou si la langue du demandeur est rare ou peu utilisée et qu'il est plus difficile de trouver des interprètes dans le ressort

des chambres territoriales.

Concernant le dispositif mis en place pour les audiences, la CNDA précise *"qu'en dehors des cas où l'affaire sera jugée par un magistrat statuant seul, la chambre jugera également en formation collégiale à trois avec l'aide de seize assesseurs spécialistes du droit d'asile, dont la moitié proposée par le Haut-commissaire des Nations unies pour les réfugiés (HCR)"*.

La loi immigration de janvier 2024 prévoit le principe de décisions par juge unique, sauf dans les cas complexes. Cette mesure avait été vivement contestée par la gauche et des avocats qui dénoncent une logique d'"abattage" au profit d'une politique d'expulsions. Elle avait aussi fait bondir les agents de la Cour, en grève à plusieurs reprises l'année dernière. Pour ces derniers, la mise en place d'un juge unique a pour effet *"d'impacter la qualité des débats, des délibérés et des décisions"*, et porte *"une atteinte grave au droit des requérants"*. Les grévistes dénonçaient aussi une *"cadence infernale"* imposée aux agents de la Cour, pour traiter le plus de dossiers possibles, avec des conséquences sur leur travail de vérification des récits. *"Plus on bâcle notre travail, plus on passe à côté de choses importantes"*. Elle a aussi un impact sur la vie des demandeurs d'asile, pour qui la réponse à leur dossier déterminera leur avenir en France.

LES MINEURS NON ACCOMPAGNES

Mineurs étrangers placés à l'hôtel et déscolarisés

En France, l'Aide sociale à l'enfance du département du Nord est à nouveau pointée du doigt. À côté de Dunkerque, une soixantaine de mineurs étrangers ont été placés sans accompagnement dans un hôtel désaffecté. Sans école, sans formation, sans activités ludiques pour occuper leur journée, ces jeunes exilés sont livrés à eux-mêmes depuis plusieurs mois alors que cet hébergement devait n'être que provisoire. La Ligue des droits de l'Homme a saisi la Défenseure des droits pour leur venir en aide.

En France, lorsqu'un jeune exilé est évalué mineur, c'est l'Aide sociale à l'enfance qui prend le relais. Elle est pilotée par les départements et se charge de trouver un logement et de l'inscrire à l'école ou en formation. Mais dans cet ancien hôtel Formule 1, près de Dunkerque, qui héberge entre 60 et 80 jeunes mineurs non accompagnés, aucun de ces dispositifs n'a été mis en œuvre. *"À chaque fois, ils nous disent qu'ils ne peuvent rien faire tant qu'on n'a pas encore été transférés, qu'on ne peut pas partir à l'école et qu'on ne peut pas s'occuper de nous"*. *"Quand on se réveille le matin, on va prendre notre petit-déjeuner à 8 h, dès qu'on a fini de manger, on rentre dans notre chambre, on va se coucher. Nous sommes deux dans la chambre, on ne fait rien ici, on vit très mal ici."* *"Je ne vais pas à l'école, je ne fais rien"*, témoigne l'un des jeunes. *"Même la nourriture, c'est un problème, les habits, on ne m'en donne pas, on n'est pas bien vêtus. Pareil pour les chaussures. On souffre ici. »*

Selon l'association Coallia, qui est conventionnée pour accompagner ces mineurs, il est *"difficile de mobiliser les établissements scolaires"* puisque les jeunes ne sont censés rester sur ces dispositifs que pour cinq jours maximum. Pourtant, ceux que nous avons contactés sont là depuis au moins quatre mois et ont raté la rentrée scolaire.

Pour ces mineurs, il y a un enjeu qui est totalement déterminant, affirme le co-président de la Ligue des droits de l'Homme à Dunkerque, très préoccupé par cette situation. *Quand ils vont avoir 18 ans, l'obtention de leur titre de séjour est aussi tributaire du parcours scolaire éducatif dans lequel ils sont. S'ils n'y sont pas, il y a une argumentation ouverte par la préfecture en disant qu'ils ne sont pas dans un processus d'intégration et d'insertion et donc, qu'ils n'auront pas de titre de séjour."* Il ironise : *"En revanche, avec délicatesse, on leur offre une OQTF."* Et c'est cette Obligation

de quitter le territoire français que redoutent certains de ces jeunes, coincés à l'hôtel, alors que leur 18^e anniversaire approche à grands pas.

Dans ce département, les travailleurs sociaux estiment que 1 000 enfants sont en attente d'un placement convenable. La Défenseure des droits enquête d'ailleurs sur les dysfonctionnements de l'Aide sociale à l'enfance du Nord, depuis 2022.

En 2023, sur les 7,3 millions d'immigrés qui vivent en France, 48 % viennent d'un pays d'Afrique, selon le dernier rapport de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee). Alors qu'ils sont les plus nombreux par rapport aux immigrés venant d'Asie ou d'Europe, ils connaissent un sentiment de déclassement sur le plan professionnel plus important que les autres.

LES IMMIGRÉS AFRICAINS OCCUPENT UN POSTE EN DEÇÀ DE LEUR COMPÉTENCES

Un immigré sur trois venant d'Afrique estime que le poste qu'il occupe est en deçà de ses compétences professionnelles. C'est l'une des leçons qui ressort de la nouvelle publication menée par l'Insee. *" Contrairement à ce qu'on pourrait penser, le fait d'avoir un diplôme et notamment d'avoir un diplôme du supérieur ne prémunit pas contre le risque de mobilité descendante et de sentiments de déclassement. Puisque 36 % des immigrés africains qui connaissent une mobilité descendante avaient un diplôme du supérieur "*, indique la chargée d'étude à l'Insee. *" Et en fait, ce qui est en jeu ici, c'est la question de la reconnaissance des diplômes. Il y a un certain nombre d'immigrés africains qui ont obtenu un diplôme de leur pays d'origine, mais ce diplôme n'est pas reconnu en France et donc ils sont contraints d'accepter des emplois qui sont en deçà de leur niveau de compétence quand ils arrivent en France »*. Et les raisons sont multiples. *"Un immigré qui maîtrise moins bien la langue française sera peut-être contraint d'accepter un emploi qui ne correspond pas forcément à son niveau de qualification. Un autre enjeu, c'est aussi la question des discriminations sur le marché du travail. On sait que les immigrés n'occupent pas des emplois qui correspondent à leur niveau de compétence"*. Si le marché de l'emploi est rude pour ces étrangers, leur situation professionnelle a tendance à s'améliorer au fil des années passées sur le territoire français.

UN SALON DE L'EMPLOI POUR FAVORISER L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES REFUGIES

En partenariat avec l'agence pour les réfugiés de l'ONU, la plateforme d'embauche Indeed et l'association Tent ont organisé un grand salon de l'emploi pour l'insertion professionnelle des réfugiés mardi 5 novembre 2024 à Paris. Plus de 1 500 personnes ont participé. L'objectif est de mettre en contact des entreprises et des réfugiés, mais aussi leur fournir les outils nécessaires pour trouver un emploi.

Arrivée de Kinshasa il y a neuf mois, elle vient d'obtenir son statut de réfugié. Atablée avec une conseillère, elle écoute attentivement les conseils pour améliorer son CV. *"Moi au Congo, j'ai travaillé plus de dix ans dans une école américaine. J'étais réceptionniste"*, raconte la jeune femme. *"Et vous avez déjà tenté de postuler pour des emplois depuis que vous êtes en France ?"*, l'interroge la conseillère. *"Oh... Plusieurs fois, je commence à postuler de 5h jusqu'à 9h"*. Une recherche acharnée qui n'aboutit pas. Elle compte sur ce salon pour faire la différence. *"Je suis fatiguée de rester à la maison, et là, je me dis que franchement, pour le moment, j'ai juste besoin de travailler"*, explique-t-elle.

Une fois le CV complété, les visiteurs font le tour des stands : IKEA, Burger King, L'Oréal... Une trentaine d'entreprises ont fait le déplacement. Plusieurs d'entre elles sont venues avec des offres d'emploi, comme l'espérait la coorganisatrice de l'événement, de l'association Tent France. *"L'élément le plus important, c'est de rencontrer les employeurs et d'avoir accès aux offres d'emploi. Mais on a tenu également à apporter un certain nombre de services de soutien aux candidats réfugiés pour les aider dans leur recherche d'emploi"*, détaille-t-elle. Parmi ces services, des tests de français, des ateliers de présentation et des conseils administratifs. Autant d'éléments essentiels et souvent négligés, qui participent à l'intégration des réfugiés sur le marché du travail.

LES UKRAINIENS EN FRANCE

Quel est l'avenir pour les réfugiés ukrainiens en France ? On peut s'interroger sur les perspectives de leur accueil. Les associations expriment depuis plusieurs mois des inquiétudes croissantes, amplifiées récemment par un épisode en Meurthe-et-Moselle. Là-bas, des réfugiés ukrainiens ont reçu des lettres leur demandant de quitter leur logement, invoquant des lacunes d'insertion professionnelle et d'autonomie. Face à la polémique, la préfecture a fait marche arrière, mais pour combien de temps ? Le préfet et directeur de la cellule interministérielle pour l'accueil des réfugiés ukrainiens indique : "Nous ne démantèlerons pas les outils de solidarité pour l'accueil des Ukrainiens. On va les adapter. La France ne va pas abandonner les ukrainiens".

On compte 4,5 millions d'ukrainiens en Europe ; et 30 000 en France au début du 3^{ème} hiver de crise. Lors de la crise, il y a eu une réponse forte de la société française. Les associations et les privés ont trouvé des locations privées pour 30 000 personnes. Ce fut efficace et généreux. L'état s'est effectivement reposé sur les associations, mais actuellement certaines n'ont pas reçu les aides de l'état promis par l'état. Il faut faire mieux en matière d'insertion, mais il y a déjà 20 000 ukrainiens qui sont au travail.

BILAN DES JO DE PARIS

Bilan amer sur le "nettoyage social" des JO de Paris

Depuis l'auditorium de la Maison des Avocats, dans le nord de Paris, le coordinateur de la veille sanitaire à Médecins du Monde (Mdm) et porte-parole du collectif Revers de la médaille, a conclu, lundi 4 novembre 2024, la présentation du rapport final de l'organisme sur ces mots *"Il faut que les JO acceptent de se transformer pour être à la hauteur de leur temps"*.

Un an jour pour jour après le lancement de la campagne de sensibilisation au risque de *"nettoyage social"* en amont des Jeux olympiques (JO) de Paris 2024, les associations membres ont dressé un bilan amer.

Pour donner aux visiteurs et supporters une bonne image de Paris et sa banlieue, entre le 23 avril 2023 et le 30 septembre 2024, au moins 260 lieux de vie informels ont été évacués en Ile-de-France. Sur cette même période, au moins **19 526 personnes ont été expulsées de leur lieu de vie**, soit une augmentation de 33 % par rapport à la période 2021-2022 (13 124) et quasi stable par rapport à 2022-2023 (19 777), a détaillé le Collectif national Droits de l'Homme Romeurop. Les mineurs ont également été durement touchés par les expulsions organisées avant les JO. Au moins **4 550 mineurs** ont ainsi été expulsés de leur lieu de vie informel, soit trois fois plus que sur la période 2021-2022 (1 527), et près de deux fois plus que sur la période 2022-2023 (2 637), indique Le Revers de la médaille dans son rapport.

Face à ces chiffres, les associations ont dénoncé le discours d'Emmanuel Macron, qualifié de *"social washing"*. Dès le lendemain de la clôture des JO, le président vantait l'*"héritage social"* des Jeux et notamment la prise en charge de 256 *"grands marginaux"* dans une structure

d'hébergement. *"C'est une opération de communication car ce n'est qu'une petite goutte d'eau dans l'océan du sans-abrisme, qui touche des milliers de personnes dont des femmes isolées, des familles et des enfants. Nous aurions pu et dû faire tellement mieux !"*

Un constat dressé également par une avocate du Barreau de Paris solidarité, organisation qui permet à des avocats bénévoles de participer aux maraudes à destination des personnes à la rue. *"Si 1% du budget des JO avait été dédié à l'hébergement, les 3 500 personnes à la rue comptabilisés lors de la nuit de la Solidarité auraient pu être hébergées"*, a-t-elle jugé.

Dans leur rapport, les associations dénoncent également l'absence d'encadrement des expulsions de personnes à la rue. *"Sur la période étudiée, 66 % des expulsions n'étaient précédées d'aucun diagnostic social"*, note le rapport. De même, *"entre le 26 avril 2023 et le 30 septembre 2024, seules 36 % des expulsions de lieux de vie informels se sont accompagnées de propositions d'hébergement temporaire des habitants"*. Ces mesures sont pourtant censées être systématiques depuis l'instruction ministérielle du 25 janvier 2018 encadrant la résorption *"des campements illicites et des bidonvilles"*.

Face à la multiplication des expulsions et contrôles policiers, de très nombreux exilés ont fait le choix de se terrer, renonçant souvent à se soigner, voire à se nourrir. *"On a assisté à un confinement olympique des plus précaires"*, a estimé Médecins du monde. L'ONG a justement modifié son organisation durant les JO. Entre le 1er juillet et le 15 septembre, MDM a choisi de fermer son centre d'accès aux soins et d'orientation (Caso) de Saint-Denis pour le délocaliser à Bobigny et Pantin. L'ONG a également mis en place des maraudes de santé dans le nord de Paris pour aller à la rencontre du public exilé. Mais malgré ces dispositifs, les équipes de MDM ont vu leurs interventions diminuer. *"L'accès aux soins s'est bien passé pour ceux qui sont venus mais beaucoup de personnes ont renoncé à se soigner"*.

La politique de démantèlement systématique des campements a également durement pénalisé les mineurs à la rue durant les JO. Constamment chassés de leurs lieux de vie, certains ont été contraints de trouver refuge dans des lieux dangereux et isolés, comme le tunnel des Tuileries, dans le centre de Paris.

Après un an d'action, Le Revers de la Médaille note aussi dans son rapport final les quelques mesures sociales obtenues. Parmi elles, *"de nombreuses mises à l'abri en gymnase ou dans des écoles de familles exilées ou de MNA"*, mais aussi *"l'ouverture et le financement d'un accueil de jour pour MNA début juillet, situé boulevard Diderot"*. En ce qui concerne les personnes expulsées d'Ile-de-France, le bilan est mitigé. Selon les chiffres de la Direction régionale et interdépartementale de l'Hébergement et du Logement (Drihl), *"40% des personnes envoyées en SAS ont obtenu une solution d'hébergement de moyen-long terme, 45% ont été envoyées en hébergement d'urgence et le reste sont partis de leur plein gré ou ont subi des mesures d'éloignement"*.

Si le collectif Le Revers de la médaille a annoncé lundi 4 novembre 2024, la fin de ses actions, il a adressé des recommandations pour les prochaines éditions des Jeux. La consultation des populations hôtes et des acteurs de la société civile ainsi que l'accès à une information libre et de qualité en font partie. Pour que *"plus jamais des Jeux ne [soient] organisés sans penser à la prise en charge de celles et ceux qui dépendent de l'espace public pour vivre"*.

ALFORTVILLE

Les travailleurs sans papiers de Chronopost évacués à Alfortville

Au plus fort de la mobilisation, ils ont été jusqu'à 160 à camper, dans des baraquements

de fortune, devant l'agence Chronopost à Alfortville (Val-de-Marne). Un piquet de grève devenu symbolique de la lutte des travailleurs sans papiers en France. Jeudi 31 octobre 2024, au matin, l'histoire de cette mobilisation inégalée, après presque trois années de campement, de manifestations, de courriers à tout-va a pris fin.

Les forces de l'ordre ont été déployées sur place pour faire évacuer le camp, « *dans le calme* », selon le maire. Vingt-quatre personnes étaient alors présentes. En milieu de matinée, la police empêchait toujours la circulation aux abords du site et procédait à la destruction des tentes. Seuls les camions bennes et des utilitaires siglés Chronopost circulaient. Des badauds, des soutiens étaient massés, non loin.

« *C'est inhumain*, déplore le député du Val-de-Marne, sur place. *Ils ont cherché à être régularisés et l'on voit comment ils sont traités.* » Alors qu'un peu plus tôt, une personne LFI s'offusquait de cette expulsion. « *Honte à ce pouvoir qui n'apporte aucune réponse politique mais préfère cacher par cette expulsion leur immense hypocrisie : la Macronie veut bien des travailleurs immigrés, mais sans papiers et exploitables par les patrons avant tout.* »

Depuis décembre 2021, ces hommes originaires du Mali, mais aussi du Sénégal ou de Mauritanie, embauchés en tant qu'intérimaires via des sous-traitants de cette filiale de La Poste, étaient mobilisés pour obtenir leur régularisation, rejoints par d'autres camarades de Vitry, mais aussi d'autres piquets de grève. En 2019, un mouvement du même type avait duré sept mois et s'était soldé par des papiers pour tous.

Le porte-parole du collectif sans-papiers de Vitry et soutien des Chronopost, rappelle ce jeudi matin dans un communiqué que « *seuls 32 dossiers ont pu être déposés en juillet 2023. Quinze cartes ont été obtenues et 17 demandes ont été renvoyées au droit commun, c'est-à-dire à la maltraitance ordinaire* ». Et de s'insurger, comme les travailleurs sans papiers, d'une évacuation « *sans délai de prévenance* ». « *Les 17 n'ont toujours aucune réponse à leur demande*, ajoute le porte-parole du mouvement, « *écœuré* » par l'évacuation. *Nous avons respecté les démarches administratives, et voilà comment l'on nous traite.* » Sollicitée, la préfecture du Val-de-Marne est restée silencieuse sur le sujet.

« *Personne ne découvre rien*, explique la personne, à l'origine de l'arrêté ordonnant la levée du piquet de grève. *Mais il fallait une fin à tout ça.* » Et de rappeler que cette décision était annoncée depuis longtemps. Le 29 août, une réunion s'était tenue avec les syndicats, soutiens du mouvement, en présence des représentants de la ville et d'un collaborateur de la députée. « *Nous avions rappelé l'accord trouvé de lever le piquet de grève fin mai et qui n'avait pas été appliqué* ».

En fin d'après-midi, les sans-papiers réunis en assemblée générale « *À aucun moment il n'a été acté qu'une expulsion aurait lieu à la fin du mois d'octobre*, ne décolère pas le secrétaire adjoint de Solidaires 94, présent sur place. *Du coup, nous avons de nombreux sans-papiers qui ont perdu des affaires personnelles.* » « *C'est faux* », réplique le maire, qui rappelle que la location des toilettes « *arrivait à terme et n'avait pas été renouvelée.* » La ville a déboursé « *300 000 euros pour leur location* », selon l' élu.

Mais s'il n'y a pas eu de débordement, dans la matinée, certains esprits finissent par s'échauffer. Alors même que les tractopelles réduisent en miettes des mois de vie commune. Les policiers laissent des occupants récupérer certains effets. Mais d'autres arriveront trop tard. « *J'avais mon passeport et ma carte d'identité malienne mais tout a été détruit, se désespère un sans-papiers, visiblement déboussolé. J'étais au travail quand la police est arrivée. J'ai tout perdu.* »

<http://www.coordination-urgence-migrants.org/medias/files/les-travailleurs-sans-papiers-de-chronopost-e-vacue-s-a-alfortville-le-parisien-.pdf>

AVIGNON

La Ligue des droits de l'homme du Vaucluse soutient Rosmerta face au Rassemblement national

La Ligue des droits de l'homme du Vaucluse apporte son soutien à l'association Rosmerta, qui vient en aide aux migrants depuis plusieurs années à Avignon. La semaine dernière, les élus locaux du Rassemblement national ont accusé Rosmerta d'être à l'origine de "troubles à l'ordre public" alors que le préfet de Vaucluse devait recevoir l'une des membres de l'association, Chantal Raffanel. La LDH dénonce les "fantasmes" de l'extrême droite et "réaffirme qu'il n'y a pas de désordre ni de crise migratoire". La Ligue des droits de l'homme considère en revanche qu'il existe bien une crise de l'accueil et de la solidarité et que l'action de Rosmerta "s'inscrit pleinement dans les principes fondamentaux de respect des droits humains".

De son côté, Rosemerta va déposer plainte contre le RN pour diffamation. "On est surpris que des députés, élus de la Nation, portent des accusations infondées, avait expliqué l'avocate de Rosmerta. On est également surpris que des élus départementaux relaient ce courrier alors que le Conseil départemental ne respecte pas la loi sur l'accueil des mineurs isolées. Pour nous, ça a un caractère diffamatoire."

<https://www.francebleu.fr/infos/societe/la-ligue-des-droits-de-l-homme-du-vaucluse-soutient-rosmerta-face-au-rassemblement-national-2148707>

BOULOGNE-SUR-MER

Réfugié à 15 ans, champion de MMA à 18

Quand il, alias « Léopard des neige », arrive en France seul, n'a que quinze ans. Sans papiers, il effectue une demande d'asile. Le temps d'obtenir sa régularisation, on lui propose une place en foyer à Boulogne-sur-Mer. "Je devais quitter l'Afghanistan. Je ne pouvais pas y rester. D'abord parce qu'il y a eu un changement de régime politique. Et puis le sport en général n'a plus d'avenir. Et ma discipline, le MMA, est interdite. En racontant mon récit de vie avec mon passé de sportif, un éducateur du foyer m'a informé qu'il y avait un club de lutte et de MMA à Boulogne. C'est comme ça que je me suis inscrit dans ce club." En à peine trois ans, le jeune homme remporte de nombreux titres : Champion de France de MMA, de lutte ou encore de grappling. Un sacré palmarès à son actif. "J'ai huit médailles et une ceinture. Elles ont toutes de la valeur pour moi. Mais les plus chères à mes yeux sont les deux qui ont fait de moi champion de France" affirme-t-il. Parti de zéro, il se construit une nouvelle vie et travaille avant chaque entraînement en tant que préparateur de poissons. Un courage et une détermination qui forcent le respect de son entraîneur qui l'a pris sous son aile, dès son arrivée au club. Je lui tire mon chapeau. Je ne souhaite à personne de vivre ce qu'il a vécu. Déjà traverser tout seul, sans parents, sans famille, sans rien et se retrouver ici, en France, tout seul ! C'est un gamin acharné. Il travaille à Capécure et il est là. Il ne manque jamais un entraînement et c'est pour ça que je veux l'aider à tout prix. Il fait partie de ces élèves qui montrent l'exemple. Dit l'entraîneur du club amateur ". "Ce club m'a soulevé de la terre jusqu'au ciel. C'est grâce à ce club que j'ai réussi à avoir des papiers, ce qui me permet de construire ma vie en France. Au début, c'était Cédric qui payait mes frais pour participer aux combats. A chaque fois que j'ai une difficulté, je lui en parle, y compris de ma vie privée, et il m'aide. Je ne le remercierai jamais assez. C'est vraiment un grand homme." Un début de carrière remarquable. Mais le jeune homme ne compte pas s'arrêter là. Son rêve : combattre en tant que professionnel sous les couleurs du drapeau français.

<https://www.francebleu.fr/sports/tous-les-sports/video-refugie-a-15-ans-champion-a-18-le-destin-hors-du-commun-d-un-jeune-prodige-du-mma-7959684>

CAEN

Mardi 29 octobre 2024, le squat du rond-point de l'Orne, situé au bout du quai Venduvre

à Caen (Calvados), où vivaient une vingtaine d'adultes et 24 enfants, a été évacué par la police. Sans solution d'hébergement d'urgence, certaines familles, soutenues par l'AG de lutte contre toutes les expulsions, ont tenté de passer la nuit dans le centre commercial des Rives de l'Orne. Après l'expulsion du squat, environ cinquante personnes se sont rassemblées au pied de la barre d'immeuble, mercredi 30 octobre 2024, pour dénoncer la mise à la rue de 24 enfants et de leurs parents. Vers 17 h 30, les militants, citoyens et demandeurs d'asile ont décidé d'occuper les locaux d'Inolya puis la médiathèque, dans l'espoir d'attirer l'attention de la préfecture et d'obtenir une solution d'hébergement d'urgence. « *La journée a été difficile. Les enfants n'ont pas arrêté de me dire qu'ils avaient faim.* » dit une Géorgienne de 38 ans et ses deux filles de 4 et 17 ans. Mises à la rue, ces familles ont trouvé refuge au Bazarnaom sur la presqu'île de Caen (Calvados).

Lundi 4 novembre 2024, les élus de la minorité de gauche dénoncent une expulsion « *inacceptable* » et demandent de dresser l'inventaire du patrimoine immobilier non utilisé pour loger les exilés. Le maire, admet « *la complexité* » de la situation tout en estimant que « *la Ville remplit son rôle* ».

<https://www.ouest-france.fr/normandie/caen-14000/expulsion-du-squat-du-rond-point-de-lorne-a-caen-on-ne-sait-pas-ou-aller-avec-les-enfants-ebac1b8c-96a1-11ef-81c3-38013e2f80e5>

<https://www.ouest-france.fr/normandie/caen-14000/reportage-expulsion-du-squat-a-caen-les-manifestants-ont-occupe-inolya-et-la-mediathèque-cb2de30c-96e9-11ef-81c3-38013e2f80e5>

<https://www.ouest-france.fr/normandie/caen-14000/inacceptable-a-caen-les-elus-dopposition-denoncent-levacuation-dun-squat-a-lunanimite-0a7e3f8a-9abd-11ef-940c-520b50887c11>

Le nouveau squat toujours ouvert à Caen, route de Trouville

Expulsées d'un squat près du centre de Caen cherchaient, depuis mardi 29 octobre 2024, d'autres points de chute. Samedi 2 novembre 2024, plusieurs dizaines de personnes migrantes ont investi un nouveau lieu désaffecté : l'ancienne Chiffo. Vers 16 h, des riverains avaient aperçu « une cinquantaine de personnes », selon des témoignages, s'introduire dans l'ex-Chiffo. A 17 h 20, les gyrophares sont rallumés et les quatre véhicules de police s'éloignent du grand bâtiment qui s'étire entre les 3 et 7, avenue de Trouville, à la sortie de Caen vers Mondeville. Aucune évacuation ne sera menée ce samedi.

<https://www.ouest-france.fr/societe/logement/apres-quatre-jours-derrance-des-exiles-se-refugient-dans-un-nouveau-squat-a-caen-844a6e9a-993e-11ef-940c-520b50887c11>

CALAIS

L'eurodéputée dénonce une "catastrophe humanitaire"

La députée européenne écologiste nordiste s'est rendue à Calais, mercredi 30 octobre 2024, pour son premier déplacement en tant que députée européenne dans sa circonscription, à la rencontre des migrants et des associations qui les accompagnent. Quelques heures avant son arrivée à Calais, un migrant est décédé (voir ci-dessous : Manche). Depuis le début de l'année, 60 exilés sont décédés. Le rythme ne ralentit pas cet automne, avec dix morts rien qu'au mois d'octobre, deux enfants, deux femmes et six hommes.

Les associations ont pu raconter à l'eurodéputée leur quotidien aux côtés des migrants : les distributions de bois, de nourriture, de vêtements chauds, pour les 800 à 1.000 exilés qui vivent en ce moment à Calais ou dans ses environs. "*Les gens qui habitent ici, ils n'ont pas les accès rudimentaires à l'eau. Les gens font 20 minutes à pied pour trouver des sanitaires. Les gens se font expulser toutes les 48 h. En fait, on parle d'hommes, de femmes, d'enfants, de mineurs qu'on oublie, qu'on invisibilise*", dénonce la coordinatrice d'Utopia 56. Impuissantes, les structures d'aides voient

les décès se succéder. *Quatre hommes et une femme* sont décédés en l'espace d'une semaine. "On est surtout très en colère, regrette la coordinatrice de l'Auberge des migrants. On voit juste une augmentation des décès, une frontière rendue toujours plus meurtrière, toujours plus de traversées."

C'est pour porter la situation du Nord et du Pas-de-Calais au niveau européen la députée a tenu à se rendre à Calais : "Mon but, c'est de mettre en lumière la réalité", explique l'élue lilloise, soulignant les "conditions inhumaines" dans lesquelles vivent les migrants et la "catastrophe humanitaire" à l'œuvre sur la côte. L'eurodéputée a déjà écrit une question prioritaire à la Commission européenne, pour soulever les problèmes à la frontière franco-britannique. "Aujourd'hui, l'Union européenne doit répondre sur son rôle dans la gestion des frontières et doit mettre en place une autre politique", défend-elle. La Commission européenne n'a pas encore répondu à ses sollicitations.

Après son passage à Calais, Mélissa Camara doit se rendre à Grande-Synthe et dans le quartier de Bois Blancs à Lille pour continuer à évoquer la crise migratoire.

<https://www.francebleu.fr/infos/societe/naufrages-dans-la-manche-a-calais-l-eurodeputee-melissa-camara-denonce-une-catastrophe-humanitaire-8640017>

CAMBREMER (CALVADOS)

De l'ancien couvent (ayant appartenu aux Sœurs de la Providence) qu'ils occupaient depuis près d'un mois à Lisieux, 35 exilés, dont 26 enfants, ont été expulsés le 30 octobre 2024. Ils ont trouvé refuge dans l'ancien Ehpad La Pommeraie, à Cambremer. Ils occupaient jusque-là un ancien couvent de Lisieux, mais la préfecture du Calvados et le tribunal administratif de Caen ont décidé de les en déloger. Dans le village de 1 300 habitants, cette installation inattendue a pris de court. L'ancienne maison de retraite était fermée depuis janvier 2024, ses résidents ayant été transférés à Villers-sur-Mer. Le site, appartenant à une trentaine de copropriétaires, doit être vendu, pour le transformer en « habitat intergénérationnel ». Une plainte a été déposée par l'avocat des copropriétaires de la résidence. Deux solutions sont désormais sur la table : la vente ou la mise en place « d'une solution » pour accueillir les migrants dans un cadre légal. Le squat dans l'ancien Ehpad La Pommeraie à Cambremer a été officialisé le 30 octobre 2024. Le syndicat des copropriétaires de l'ancien Ehpad La Pommeraie à Cambremer, explore plusieurs pistes pour redonner une seconde vie à la résidence. Il y a quelques mois, leur avocat avait sollicité des associations, le Département et la Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS) pour proposer « un dispositif d'aide à l'hébergement » sur place.

La maire a annoncé vendredi 1^{er} novembre la convocation d'un conseil municipal exceptionnel afin « d'échanger sur l'occupation de l'ancien Ehpad ». Il a eu lieu en mairie, mardi 5 novembre 2024, pour discuter de l'occupation de l'ancien Ehpad La Pommeraie. Une soixantaine de personnes ont assisté au conseil. La salle du conseil municipal de Cambremer n'avait jamais accueilli autant de monde, et semblait trop étroite. Une soixantaine de personnes. Des adjoints réunis autour de la maire, des habitants, un sous-officier de la gendarmerie, des membres du Collectif lexovien des personnes privées de droits et quelques exilés, étaient présents. « Je suis impressionnée par la mobilisation », constate la maire. Debout face à l'assistance, elle indique ses préoccupations d'alors quant à la présence de 26 enfants. « En France, il faut les scolariser. Et comment faire alors qu'on nous a supprimé une classe, et que les autres classes sont déjà surchargées ? » Très rapidement, une organisation se met en place avec la directrice de l'école primaire Victor-Hugo. Même si quelques échanges ont été vifs, la discussion s'est déroulée dans le calme. « Il faut faire preuve d'humanité »

Les quelques enfants en âge d'être scolarisés ont été inscrits à l'école du village, le lundi 4 novembre 2024. Parmi les enfants exilés, sept sont en âge d'être scolarisés et seront donc accueillis dès le lendemain matin à l'école Victor-Hugo : trois en maternelle et quatre en élémentaire. « C'est une obligation légale d'accueillir au sein de nos écoles tout enfant en âge d'être scolarisé », rappelle la directrice de l'établissement. Elle a rencontré les familles exilées ce lundi pour préparer l'accueil des élèves. « Ces enfants étaient déjà scolarisés à Lisieux, donc nous sommes tenus de poursuivre leur scolarité. Ils parlent français et étaient bien intégrés dans leur ancienne école. Nous allons faire

au mieux pour qu'ils se sentent bien à l'école le plus rapidement possible. Ce sont des enfants et nous devons tous ensemble veiller à leur bien-être. Les commentaires haineux, politiques ou désobligeants à l'égard des enfants et de leurs familles n'ont pas leur place devant les grilles de l'école. » La présidente des parents d'élèves de l'école acquiesce : *« Les valeurs de l'APE sont l'entraide et la solidarité. C'est également ce qui fait la force de ce village. »*

Les exilés qui s'installent dans l'ancien Ehpad veulent *« participer à la vie du village »*.

<https://www.ouest-france.fr/societe/immigration/sans-papiers/ancien-ehpad-squatte-a-cambremer-des-enfants-exiles-accueillis-a-lecole-du-village-24243ca0-9aa4-11ef-b404-be0157f6379b>

<https://www.ouest-france.fr/societe/immigration/sans-papiers/squat-dans-cet-ancien-ehpad-pres-de-lisieux-une-plainte-deposee-pour-requerir-lexpulsion-653a54d6-9b8a-11ef-ad61-4b47559018ee>

<https://www.ouest-france.fr/societe/immigration/sans-papiers/ancien-ehpad-occupe-par-des-exiles-a-cambremer-un-conseil-municipal-exceptionnel-ce-mardi-8764e12c-991c-11ef-940c-520b50887c11>

<https://www.ouest-france.fr/societe/immigration/il-faut-faire-preuve-dhumanite-a-cambremer-le-squat-des-exiles-fait-reagir-les-habitants-4675389e-9c1c-11ef-ad61-4b47559018ee>

<https://www.ouest-france.fr/normandie/cambremer-14340/squat-dexiles-a-cambremer-letat-pourrait-il-ouvrir-un-centre-daccueil-rien-nest-ferme-ddc8fe98-9c43-11ef-ad61-4b47559018ee>

<https://www.ouest-france.fr/monde/migrants/reportage-refugies-dans-le-squat-a-cambremer-les-exiles-veulent-participer-a-la-vie-du-village-65cdfd2c-9ac1-11ef-8427-693a3d68f0d6>

LA ROCHE-SUR-YON

Créé en octobre 2015 en Vendée, un réseau (le collectif Welcome) réunit des citoyens pour loger en urgence des réfugiés, faute de place dans les centres d'hébergements, ou des migrants déboutés de leurs demandes d'asile. Chaque mercredi, des bénévoles tiennent porte ouverte, de 17 h 30 à 20 h. au pôle associatif de La Roche-sur-Yon. Les bénévoles y aident des exilés. Parmi eux, des mineurs, dont certains attendent encore d'être reconnus par l'Aide sociale à l'enfance. Les questions abordées dépassent celle du logement. « On se tient au courant des démarches administratives, des rendez-vous médicaux », explique une personne bénévole depuis avril. La lumière brille au dernier étage du pôle associatif, à La Roche-sur-Yon. Alors que la nuit tombe, ils arrivent au compte-gouttes dans la petite salle de réunion aux couleurs froides. *« Il n'y a pas grand monde, en pleines vacances scolaires »*. *« Je serais heureuse que quelqu'un aide mes enfants »* dit une bénévoles qui aident les mineurs exilés

<https://www.ouest-france.fr/monde/migrants/je-serais-heureuse-que-quelquun-aide-mes-enfants-ces-benevoles-qui-aident-les-mineurs-exiles-67f0fcde-976b-11ef-81c3-38013e2f80e5>

LILLE

Jusqu'à 15 ans de prison pour une quinzaine de passeurs dans la Manche

Mardi 5 novembre 2024, 18 membres d'un réseau "tentaculaire" de passeurs dans le détroit ont été condamnés par le tribunal de Lille à des peines allant jusqu'à 15 ans de prison. Ils sont soupçonnés d'avoir organisé plus de 10 000 traversées de la Manche. Les prévenus, principalement irako-kurdes, étaient les principaux organisateurs de passages de migrants en Angleterre via la Manche entre 2020 et 2022, selon l'enquête française. La plus lourde peine prononcée par le tribunal - 15 ans d'emprisonnement avec une période de sûreté des deux tiers - concerne un Irakien de 26 ans. Condamné pour avoir piloté l'ensemble du réseau de sa cellule de prison en France, il s'est également vu infliger une interdiction définitive du territoire français et 200 000 euros d'amende. Vêtu d'une gilet matelassé noir et portant une barbe sombre, il a écouté avec calme le prononcé de sa peine, derrière un box vitré. Déjà condamné à deux reprises pour aide au séjour irrégulier, il avait été expulsé de l'audience au troisième jour du procès en octobre, après avoir menacé des interprètes. Les 17 autres prévenus, parmi lesquels une femme, ont été condamnés à des peines allant d'un à douze ans d'emprisonnement et jusqu'à 150 000 euros d'amende. Tous ont été condamnés à une interdiction définitive du territoire. Des mandats d'arrêt ont été émis à l'encontre de neuf de ces prévenus condamnés par défaut. Le tribunal a également ordonné une confiscation de biens : plusieurs milliers d'euros en numéraire, une berline allemande, la restitution de papiers d'identité (hollandais,

britanniques, irakiens ou canadiens).

En janvier 2024, des membres du même réseau avaient déjà été condamnés à des peines allant de 15 mois à cinq ans d'emprisonnement et trois autres doivent être jugés en Belgique l'an prochain. Un autre leader du réseau, de nationalité iranienne, avait été arrêté à Londres par l'Agence nationale britannique de lutte contre la criminalité (NCA) en 2022 puis extradé en Belgique, où il a été condamné l'an dernier à 11 ans de prison.

Au début de ses réquisitions, la procureure du parquet lillois a décrit un "*dossier tentaculaire*", aux ramifications internationales. "*Les prévenus ne sont pas des bénévoles aidant leur prochain mais des marchands de mort*", a-t-elle affirmé, évoquant des canots chargés de passagers "*jusqu'à 15 fois leur contenance théorique*". Plus de 50 perquisitions avaient permis de saisir 1 200 gilets de sauvetage, près de 150 canots pneumatiques et 50 moteurs de bateaux, lors d'opérations menées conjointement par la France, l'Allemagne, la Belgique, les Pays-Bas et le Royaume-Uni, coordonnées par les agences Europol et Eurojust.

"*Ce réseau était l'un des plus prolifiques que nous ayons connus en termes de nombre de traversées qu'il était capable d'organiser*", a déclaré mardi, le directeur adjoint de la NCA. Selon l'agence, **chaque voyage devait lui rapporter environ 100 000 euros**. L'unique motivation de ces passeurs "*était le profit, et ils ne se souciaient pas du sort des migrants qu'ils mettaient en mer dans des embarcations totalement inappropriées et dangereuses*", a ajouté le directeur.

LYON

Suite à l'expulsion mardi matin des mineurs non-accompagnés qui occupaient le squat du 13 rue Neyret, quelle va être la proposition de relogement de la Ville de Lyon et de la Métropole du Rhône pour les 28 jeunes qui restent sans solution de relogement ? Pour l'élue lyonnaise nouvelle adjointe au logement d'urgence de la ville Lyon : *On regrette fermement cette expulsion qui a été effectuée à la demande du propriétaire (La fondation Lasalle) et avec les forces de l'ordre. Sans aucune proposition de relogement avec mise à l'abri de ces jeunes. A notre connaissance, le bâtiment abritait 70 mineurs non-accompagnés. La date et l'heure de l'expulsion était connue juste le matin-même des occupants. On regrette fermement cette décision. Le maire de Lyon et la mairie du 1er arrondissement avaient déjà alerté les services de l'État. Cette expulsion était assez prévisible. Nous n'avons pas pu poser un diagnostic et mettre en place des solutions de relogement de ces jeunes qui pour la plupart à notre connaissance en recours de minorité. Moi j'ai écrit aux services de l'état, et également je les ai contactés par téléphone. On demande à la préfecture de prendre ses responsabilités en termes de mise à l'abri de ces jeunes.*

La ville de Lyon a fait plusieurs propositions à plusieurs reprises et notamment à la préfecture sur des bâtiments vacants qui pourraient être mobilisés pour aider la préfecture à remplir ses obligations en termes d'hébergement d'urgence. Récemment j'ai fait une suggestion, pour le moment je n'ai aucune réponse de leur part sur ces mobilisations.

Il reste 2000 enfants qui dorment dans la rue en France. Dans une semaine, la trêve hivernale va commencer. Comment va travailler la ville de Lyon avec les hébergements d'urgence pour fluidifier l'accueil des sans-abris ?

On s'associe à l'initiative parlementaire de la députée écologiste et d'autres député(e)s pour obliger l'État à prendre ses responsabilités sur l'hébergement d'urgence. Il faut qu'ils aboutissent (L'Etat) à des résultats concernant les 2000 enfants qui dorment dans la rue. Malheureusement la réalité, c'est qu'il y a plus de 2000 enfants dans la rue chaque soir dans toute la France. Nous on s'associe avec cette initiative, qui vise notamment l'État pour qu'il prenne ses responsabilités et d'y mettre les moyens. La préfecture est responsable du Plan Grand Froid. Aujourd'hui, les informations que j'ai reçues, sur le nombre de places qui vont être mobilisées, je suis assez inquiète car on parle de seulement une dizaine de places à ma connaissance.

<https://lyonbondyblog.fr/LBB/sophia-popoff-letat-doit-prendre-ses-responsabilites-en-termes-dhebergement-durgence/>

NOYELLE-SUR-MER (SOMME)

Un passeur de migrants interpellé à Noyelles-sur-Mer, condamné à de la prison ferme

Un passeur de migrants vient d'écoper de 18 mois de prison ferme, à Amiens. L'homme a été interpellé dans la nuit du dimanche 3 au lundi 4 novembre 2024 à Noyelles-sur-Mer (Somme). Les gendarmes ont retrouvé des preuves incriminantes dans son véhicule. À l'intérieur, les forces de l'ordre ont en effet découvert tout le matériel nécessaire pour une traversée, notamment un bateau pneumatique et des gilets de sauvetage. Le prévenu, de nationalité Iranienne, écope également de 10 ans d'interdiction du territoire français, selon son avocat.

<https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/un-passeur-de-migrants-interpelle-a-noyelles-sur-mer-dans-la-somme-condamne-a-de-la-prison-ferme-8158605>

PAYS BASQUE

L'association Bestearekin, qui aide les personnes déboutées du droit d'asile, fête ses 10 ans

Bestearekin, l'association basque qui vient en aide aux exilés, fête ses 10 ans. Née fin 2014 à Bayonne, elle a accompagné au moins 80 familles dans ce laps de temps, avec un objectif, pour ces personnes déboutées du droit d'asile : leur trouver un logement, mais aussi les aider à être régularisées. Un Tchadien arrivé en France en 2017, fait partie des personnes bénéficiaires : *"Je suis un activiste politique tchadien"*, raconte-t-il. Après plusieurs années de traversée du désert à Dubai, puis à Bordeaux, il atterrit au Pays basque, où il séjourne en centre d'accueil pour demandeurs d'asile avec sa famille. Sa demande de régularisation est rejetée en 2020, *"la faute à un contexte diplomatique tendu entre le Tchad et la France"*. C'est alors qu'il fait la rencontre de Bestearekin. *"Deux référentes, qui se sont occupées de nous. On nous a trouvé un logement, ce qui est très précieux. Cela signifie avoir un abri. Pour les enfants, la sécurité, ça n'a pas de prix"*.

L'association finance également l'école pour ses enfants, la cantine, les frais de transport. Et l'aide, lui et sa famille, à être finalement régularisés. Aujourd'hui, son fils de 14 ans joue au football sous les couleurs de l'Aviron Bayonnais, tout comme ses deux filles. Lui qui vit dans le centre de Bayonne, est fier d'une de ses filles, qui a obtenu le brevet avec mention très bien. *"Maintenant, notre cœur est au Pays basque, c'est notre deuxième pays, notre deuxième maison. Nous avons une situation stable, et rien de tout cela n'aurait été possible sans Bestearekin"*. Lui-même a repris son ancienne profession d'ingénieur, qu'il exerce à Arcangues. Prochaine étape pour la famille : une demande de naturalisation.

Le genre de parcours qui ravit une habitante de Guéthary, référente chez Bestearekin depuis 3 ans : *"Cela procure beaucoup de joie. Voir les enfants réussir à l'école, voir les familles se sentir en sécurité... On se sent utile"*. Dans la famille arménienne qu'elle a aidée, *"la maman a par exemple obtenu sa carte de séjour, la petite fille est à l'école. C'est beaucoup de satisfaction"*. Elle rappelle que pour tout bénéficiaire de l'association, le contrat est net : *"le but est qu'ils quittent les logements que l'on leur fournit. Dès qu'ils peuvent participer au loyer, ils le font"*. Les personnes aidées, quand elles obtiennent leur demande de naturalisation, cèdent ensuite la place à d'autres personnes, cela fait partie du processus d'intégration.

Une Albanaise qui a également bénéficié de l'aide de Bestearekin, explique que *"quand nous sommes arrivés en 2017, c'était vraiment difficile : l'adaptation, la langue, parce que c'était tout nouveau. On n'avait pas de famille, pas d'amis, on était tous seuls. La rencontre avec Bestearekin a été incroyable. J'avais deux dames qui m'ont accompagné pendant quatre ans, qui m'ont aidé pour les rendez-vous, l'école, la langue française, la santé, parce qu'on avait pas de droits. Dans l'association, il y avait toujours quelqu'un pour nous aider, et toujours la réponse à nos demandes : oui. Maintenant, on pense la vie ici, avec mon mari et mes enfants. Je travaille dans l'hôtellerie à Biarritz, mon mari est mécanicien, mes enfants sont à l'école. Et vraiment, merci à Bestearekin pour tout ce qu'ils ont fait"*.

<https://www.francebleu.fr/infos/economie-social/pays-basque-l-association-bestearekin-qui-aide-les-personnes->

RENNES

Mercredi 30 octobre 2024, vers midi, une soixante de migrants, y compris de jeunes enfants, ont quitté leur campement de fortune, dans des parcs rennais, pour investir un gymnase dans le quartier de La Poterie. Mercredi soir, leur sécurité était assurée au moins pour la nuit : une soixantaine de migrants était au chaud et au sec.

<https://www.ouest-france.fr/bretagne/rennes-35000/a-rennes-une-soixantaine-de-migrants-au-chaud-et-au-sec-dans-le-gymnase-fresnais-7a86fc26-96db-11ef-81c3-38013e2f80e5>

SANGATTE

Un corps retrouvé sur la plage du nord de Sangatte

Le corps d'un homme "de type africain" a été retrouvé samedi matin sur une plage de Sangatte, dans le Pas-de-Calais, trois jours après la découverte de trois corps de migrants sur une autre plage. Cette année est déjà la plus meurtrière dans la Manche : au moins 60 personnes ont péri dans ces eaux, en tentant d'atteindre les rives britanniques.

Samedi 2 novembre vers 8h45, un promeneur a découvert le corps d'un homme sur la plage de la Descenderie, à Sangatte, dans le Pas-de-Calais, a indiqué le parquet de Boulogne-sur-Mer. "*De type africain*", l'homme décédé n'a pas encore été formellement identifié mais il pourrait s'agir de la dépouille d'un migrant rejeté par la mer après avoir tenté de rejoindre le Royaume-Uni en traversant la Manche. Une enquête a été ouverte pour "*recherche des causes de la mort*", a précisé le parquet. "*Peut-être fait-il partie des disparus signalés lors d'un dernier naufrage*", avance l'association Utopia 56. Elle évoquait alors des secours "*dépassés*" par la situation. "*Plusieurs personnes sont en hypothermie, y compris des gendarmes qui ont aidé les naufragés à sortir de l'eau [...] Les pompiers ne peuvent pas prendre tout le monde en charge, le dispositif n'est pas proportionné pour*".

Au moins 60 décès en mer, l'année 2024 est la plus meurtrière depuis le début en 2018 du phénomène des traversées de la Manche en "small boats". Mais plus de **650 migrants**, à bord de 16 canots, **sont parvenus à atteindre l'Angleterre**. Depuis début janvier 2024, plus de 30 000 personnes ont débarqué au Royaume-Uni.

SAINT-GILLES-CROIX-DE-VIE

Une rencontre avec le poète guinéen Falmarès

L'Association d'accueil des réfugiés au Pays de Saint-Gilles (ARPSG), en Vendée, a pour mission principale l'accueil et l'accompagnement des familles qui demandent d'asile. « *Nous essayons de créer des moments de rencontre et de convivialité entre nos adhérents et avec les familles accompagnées. Nous avons déjà, par le passé, organisé des animations pour nous faire connaître de la population en abordant la problématique des migrants sous un angle différent* », explique le président. Dans ce cadre, et en partenariat avec Groupement accueil migrants, de Saint-Jean-de-Monts (GAM85), l'association propose une rencontre avec le poète guinéen Falmarès. Au programme de la soirée : une lecture de ses poèmes, un témoignage sur son parcours de migrant, un moment d'échanges sur son vécu et notre vision de l'accueil des réfugiés dans notre pays.

<https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/saint-gilles-croix-de-vie-85800/une-rencontre-avec-le-poete-guineen-falmares-a-saint-gilles-croix-de-vie-c1c3e8cc-9b92-11ef-8fc2-dd6b16b398a0>

TOMBLAINE (GRAND NANCY)

De premiers réfugiés afghans accueillis dans l'ancienne caserne des pompiers

La préfecture de Meurthe-et-Moselle et le maire de Tomblaine sont en désaccord sur la création de places d'hébergement d'urgence dans la caserne des pompiers de Tomblaine, laissée libre en juin après le déménagement dans une caserne neuve à Nancy. Le maire estime depuis des mois

que c'est une solution indigne pour y loger des familles. Il était allé jusqu'à démissionner avant d'être réélu maire.

Le préfet a profité de la présentation de dispositif de veille hivernale, jeudi 31 octobre 2024, pour annoncer l'arrivée de premières personnes sur le site. Il s'agit de 25 réfugiés originaires d'Afghanistan, dont 12 enfants, 3 familles au total, qui bénéficient du statut de réfugié, et qui peuvent rester là jusqu'à 2 ans au total. Ils sont accueillis dans les locaux de la caserne, pas dans des préfabriqués en cours d'installation dans la cours. Selon elle, les enfants seront scolarisés dès la rentrée lundi 4 novembre 2024 : *"nous aurons encore de la place pour une dizaine de personnes, l'idée étant que le bâtiment en dur soit réservé aux familles. Nous ouvrirons une partie des mobil-homes mi-novembre pour des personnes isolées ou des couples sans enfants"*. Elle s'engage à ne pas dépasser le nombre de 60 personnes sur le site, sauf en cas de baisse brutale des températures au cours de l'hiver.

Depuis des mois, le maire, qui a refusé de répondre à des questions s'exprimer sur son blog et ses réseaux sociaux, pointe du doigt des conditions d'accueil indignes. Ces logements sont-ils dignes ? Réponse de : *"c'est de l'hébergement d'urgence, ce n'est pas un logement définitif. Ma plus grande fierté, ce serait qu'à la fin de l'année scolaire, ces familles aient un logement. Et on va le faire [...] Je pense qu'il est digne. Qu'il soit idéal, non, d'ailleurs il est transitoire"*. Sur place, les réfugiés estiment que les conditions sont les meilleures qu'ils n'ont jamais eues dans un centre d'hébergement d'urgence. C'est ce qu'estime une jeune afghane, de 19 ans, passé avant par Velaine-en-Haye, qui a quitté l'Afghanistan en avril 2022 pour fuir l'arrivée des Talibans, avec son père militaire et en danger. Ce dernier espère trouver au plus vite un travail et emménager dans un vrai logement avec ses proches. *"Notre but, c'est l'autonomisation de ces familles. Donc, on a des travailleurs sociaux, des assistantes sociales, une vraie équipe pluridisciplinaires"*, détaille la directrice du pôle habitat-inclusion de l'association ARS,

Mais tout le monde ne trouve pas de place dans le département. Entre le 1er janvier et le 31 août, 13 772 demandes d'hébergements d'urgences ont été déposées en Meurthe-et-Moselle et 2 tiers seulement sont honorées selon la Préfecture. Alors le Préfet cherche en permanence de nouveaux lieux. *"On manque de place, alors l'idée, à terme, c'est de faire des structures pérennes, probablement dans le centre de Nancy, d'une soixantaine de place"*, ayant identifié 2 bâtiments en lien avec le maire Mathieu Klein, ayant vocation à ouvrir en septembre 2026.

Le dispositif d'hébergement propose cet hiver 2465 places dont 1768 en urgence, cela représente 30 places de moins que l'hiver dernier. Selon les services de l'Etat, il manque une centaine de places pour répondre aux besoins.

<https://www.francebleu.fr/infos/economie-social/de-premiers-refugies-afghans-accueillis-dans-l-ancienne-caserne-des-pompiers-de-tomblaine-9992167>

<https://www.francebleu.fr/infos/economie-social/a-tomblaine-les-premiers-refugies-prennent-leurs-quartiers-dans-l-ancienne-caserne-des-sapeurs-pompiers-8815080>

TOULOUSE

A l'Ecole Bastide de Toulouse, dans le quartier Bellefontaine, des enseignants se relaient chaque soir, pour dormir près des familles dont les enfants sont scolarisés depuis la rentrée mais toujours sans domicile fixe. Ainsi, l'un qui travaille à Colomiers, avec sa femme et ses 4 enfants dont un de 4 mois. Aucun logement n'a été trouvé par le 115, Préfecture et Mairie se renvoient la balle. Les parents d'élèves et le collectif *« Jamais sans toit dans mon école »* organisent des goûters solidaires pour recueillir des fonds afin d'aider ces familles à la rue à se loger le week-end et pendant les vacances de Toussaint (Gérald Camier-La Dépêche du Midi du 17/10/2024)

<https://www.ladepeche.fr/2024/10/17/eleves-qui-dorment-a-la-rue-comment-sorganisent-les-requisitions-decole-a-toulouse-12264968.php>

"C'est presque devenu la normalité" : dans le nord, les autorités désemparées face aux naufrages de migrants

Dans le nord de la France, il ne se passe plus une semaine sans un nouveau naufrage de migrants. Depuis le début de l'année, au moins 63 exilés sont morts en tentant de rejoindre le Royaume-Uni en "small-boats", ces canots de fortune sur lesquelles les passeurs entassent jusqu'à 80 passagers par traversée.

Aujourd'hui, *"les naufrages, c'est presque devenu la normalité pour nous"*, indique une source policière. Plusieurs facteurs expliquent cette hausse des décès, notamment l'évolution des méthodes des passeurs. Pour **échapper à l'important dispositif de policiers et de gendarmes déployé sur les plages du nord de la France, les trafiquants font prendre plus de risques aux migrants.**

Avant, la noyade était la principale cause de décès. Aujourd'hui, les risques sont multiples. Début octobre, un enfant est mort étouffé dans un canot surchargé qui s'était disloqué au large des côtes. *"C'est devenu n'importe quoi. Quand j'ai quitté mon poste, on avait des migrants qui attaquaient les bateaux [pour monter dedans] lors de la mise à l'eau"*, soupire un ancien policier spécialisé dans la lutte contre le trafic de migrants.

Face à cette réalité de plus en plus dure, policiers et gendarmes dédiés à la lutte contre l'immigration clandestine semblent parfois découragés : *"C'est un sentiment de frustration et d'impuissance"*, explique le délégué Unité pour la police aux frontières (PAF) de Calais, Dunkerque et Coquelles. *Une fois que les migrants sont à bord [des canots], qu'est-ce qu'on peut faire ? J'ai déjà entendu à la radio des agents qui allaient récupérer des enfants à la nage"*. Une autre source policière résume la situation : *"Il y a à la fois le sentiment de ne pas pouvoir empêcher ces drames d'arriver, mais aussi de ne pas toujours retrouver les responsables de ces décès"*.

Face à ce drame humain, les enquêteurs de l'Office de lutte contre le trafic illicite de migrants (Oltim), sont en première ligne. Créé en 1995 puis renommé en 2023, l'Oltim regroupe près de 200 fonctionnaires à son siège de Lognes (Seine-et-Marne), ainsi que des antennes locales comme à Coquelles ou Lille. Ses enquêteurs, répartis par groupe de travail (Afrique, Moyen-Orient, renseignement...) sont chargés de démanteler les filières d'immigration clandestine. Près de 300 sont démantelées chaque année, dont une trentaine concernant les "small-boats".

Alors que le ministère de l'Intérieur a fait ces dernières années de la lutte contre l'immigration clandestine son fer de lance, l'Oltim, qui n'a pas répondu à nos questions, est amené à monter en puissance. En janvier 2023, une magistrate de liaison a été recrutée pour fluidifier la coordination avec les différentes juridictions, et la coopération judiciaire internationale. Mais certains renforts manquent encore à l'appel. La Cour des comptes notait (en janvier 2024) que *"la gendarmerie nationale a fourni un seul des 42 militaires promis, tandis que les douanes, les finances publiques, Tracfin et le ministère du travail n'ont encore envoyé aucun des agents promis"*. Pendant ce temps, les dossiers de naufrage s'empilent à l'Oltim : 15 pour la seule antenne de Coquelles, *"sachant qu'une procédure est complexe, gourmande en effectif et chronophage"*, explique le délégué Unité à la Police aux frontières. *Le parquet attend des résultats, et pendant ce temps, les autres enquêtes n'avancent pas. Ce qui fait que les collègues de l'Oltim sont pris à la gorge"*.

Une situation qui crée de la frustration chez les policiers : *"Quand je suis arrivé, on ne prenait pas n'importe quelle affaire. Et plus ça allait, plus on s'est retrouvés gavés de dossiers, il fallait faire vite, et on avait parfois l'impression de bâcler le travail"*, constate un ancien enquêteur. *"À la base, l'Oltim c'est le travail sur du temps long, des filatures, de la vraie investigation. Dans les antennes de Lille ou Calais, vu le volume d'enquêtes, ils n'ont plus le temps pour gérer les gros"*

dossiers. Ils font 80 heures par semaine, alors pour la vie familiale ça devient compliqué", analyse un délégué national du syndicat Unité à la police aux frontières.

Pour les enquêteurs basés à Lognes, il y a aussi ces incessants aller-retours sur la côte d'Opale. Lorsqu'un naufrage intervient dans la Manche, les secours sont les premiers à prendre en charge les victimes. Les policiers arrivent ensuite, souvent une brigade mobile de recherche (BMR), et de plus en plus souvent, des enquêteurs de l'Oltim en renfort. Il faut auditionner les rescapés avec un interprète, placer les téléphones sous scellés pour retracer la téléphonie, le tout en gérant la détresse des victimes, parfois traumatisées. *"On est rarement assez nombreux pour interroger tous les migrants. Ce sont des personnes qui veulent retenter la traversée, donc ils ne veulent pas forcément parler, et en plus ce sont des victimes, donc nous ne sommes pas censés les interroger comme en garde en vue"*. *"La difficulté, c'est la nécessité d'identifier des organisateurs et de faire la différence avec les autres passagers, mais c'est compliqué de prioriser l'enquête quand on récupère des gens qui sortent d'une eau à 12 degrés*, explique l'ancienne substitute du procureure au tribunal de Boulogne-sur-Mer et membre du syndicat de la magistrature. *On essaye de voir s'il y en a un qui n'est pas mouillé, qui a l'air un peu isolé du groupe, ou qui a plusieurs téléphones. Mais eux savent aussi très bien comment ça se passe, donc on a rarement un coup d'avance."*

Quand les naufrages font plusieurs morts, comme le plus meurtrier survenu en novembre 2021 près de Calais - où 27 personnes avait péri -, le parquet local se dessaisit au profit de la Juridiction interrégionale spécialisée de Lille (JIRS) qui traite les gros dossiers de criminalité organisée. Cette semaine, 18 membres d'un réseau de passeurs ont été condamnés pour avoir organisé plus de 10 000 traversées clandestines entre la France et l'Angleterre. L'enquête a été réalisée sous la direction de la JIRS de Lille. Mais ces dossiers, d'une grande complexité et qui concernent souvent plusieurs pays, sont rares. La majeure partie des enquêtes porte sur de petits lieutenants du trafic, souvent eux-mêmes migrants. *"Quand j'étais en poste, j'en avais toujours une bonne vingtaine d'ouverts. Je faisais une vague d'interpellations par mois et on était plutôt sur des peines de 2 à 5 ans d'emprisonnement"*, se souvient l'ancienne procureure en charge du contentieux d'aide à l'entrée sur le territoire au tribunal de Boulogne-sur-Mer.

Pour limiter le nombre de traversées et améliorer la sécurité à sa frontière, le Royaume-Uni a versé des centaines de millions d'euros à l'État français ces dernières années. Mais du point de vue des migrants qui ont déjà franchi des dizaines de milliers de kilomètres, franchir la Manche reste bien moins effrayant que l'expérience des prisons libyennes ou la traversée de la Méditerranée. *"Ce passage de la Manche est un enfer, mais quand on est sur la plage et qu'on aperçoit les côtes anglaises [qui se situent à une quarantaine de kilomètres], on se dit que c'est accessible"*, résume une magistrate. Les réseaux ont vite compris la manne financière que pouvait représenter ce mirage : *"Avec 80 personnes par bateau à plusieurs milliers d'euros le passage, c'est beaucoup plus rentable que du trafic de drogue"*, ajoute-elle.

Quant aux petits passeurs, difficile de dire si les peines appliquées par les tribunaux français s'avèrent dissuasives. Avec la dernière loi Immigration, adoptée en janvier 2024, le gouvernement permet aux procureurs de criminaliser certains dossiers de "small-boats", lorsqu'ils sont commis en bande organisée et avec péril imminent. Mais cette disposition n'est pas du goût de tous : *"Le fait de passer d'un délit à un crime, en termes de communication c'est une avancée. Mais en interne on a toujours été dubitatif sur le fait de criminaliser le trafic de migrants. Il était déjà bien sanctionné par les tribunaux, dans la mesure où l'on obtenait déjà des sanctions de sept ou huit ans de prison. Quand on criminalise, on alourdit également la procédure"*, analyse l'ancien directeur de la Police aux frontières. *"Avec la criminalisation des procédures, les exigences sont encore plus hautes pour l'enquêteur qui pourra être cité à comparaître devant le tribunal"*, rappelle une magistrate qui connaît bien le milieu.

Malgré ces débats, la plupart des spécialistes interrogés estiment que la France garde une longueur d'avance sur ses voisins européens en matière de lutte contre le trafic de migrants. À titre

d'exemple, l'Angleterre vient tout juste de créer un commandement d'élite à ses frontières. Face aux naufrages à répétition dans la Manche, les enquêteurs français veulent garder espoir : *"Notre travail reste utile, éviter des morts c'est quand même important."* Et de conclure : *"Il faudra faire mieux pour les mois qui viennent"*.

Traverser la Manche : Comment le matériel nautique arrive sur les côtes françaises

Plus de **30 000 migrants ont traversé la Manche** vers le Royaume-Uni depuis le début de l'année.

Ces derniers jours, sur le littoral de la Manche, *"on compte les décès"*. Selon le procureur adjoint de Boulogne-sur-Mer, les corps de quatre migrants ont été découverts mercredi 30 octobre 2024 sur une plage du Pas-de-Calais, portant le nombre ses **décès à au moins 60** depuis le début de l'année. Tous avaient tenté la traversée en "small-boat", ces embarcations pneumatiques sur lesquelles s'entassent parfois jusqu'à 70 personnes.

Les passeurs s'adaptent en permanence pour tromper la vigilance des brigades mobiles qui patrouillent sur les 150 kilomètres de côtes qui s'étendent de Dieppe, en Seine-Maritime, à Gravelines, dans le Nord. Après l'enterrement du matériel nautique sur les plages, les passeurs ont adopté il y a un an et demi la technique des "taxi-boats", qui consiste à mettre les canots à l'eau sur les rivières qui se jettent dans La Manche (Canche, Authie, Aa...). Les autorités préfectorales ont depuis installé des barrages flottants sur les cours d'eau pour les décourager.

Les trafiquants utilisent surtout des "go-fasts" de matériel nautique venus tout droit d'Allemagne. [Un bateau précède celui qui comporte les migrants, et lui signale s'il y a des risques d'interception] *"Ce n'est pas nouveau mais ça s'est généralisé au détriment de l'enfouissement, qu'on ne voit quasiment plus sur les plages"*, explique la commissaire adjointe en charge de la lutte contre l'immigration irrégulière. *"On intercepte ce type de véhicules tous les jours"* dans le nord.

Le procureur de la République à Saint-Omer, dont la juridiction comprend une bande de 11 kilomètres de plages particulièrement prisée des passeurs, connaît bien le phénomène : *"C'est une organisation tellement structurée que lorsque le bateau ne part pas ou qu'il est intercepté, il arrive que le donneur d'ordre soit informé avant moi"*. L'immense majorité des "petites mains" interpellées venait d'Allemagne : *"La majorité sont des hommes entre 30 et 40 ans (...) Le plus souvent, ils ont été recrutés dans le milieu socio-culturel irako-kurde pour faire un ou plusieurs voyages qui consistent à prendre un véhicule qu'on leur donne, aller dans un entrepôt, charger le véhicule et arriver ici pour livrer le matériel à 4 h du matin au bord d'une plage. Quand on les interpelle, ils nous disent souvent qu'ils pensaient livrer du matériel pour des pêcheurs, des sauveteurs en mer."*

À 400 kilomètres à l'est, la ville d'Essen est devenue une véritable base arrière pour les trafiquants. C'est ici qu'ils entreposent les équipements nautiques, importés de Chine via la Turquie, en vue d'être vendus aux migrants. La BBC a rencontré des trafiquants qui proposent la livraison d'un pack comprenant un bateau, son moteur et 60 gilets de sauvetage pour 15 000 euros. *"Ce sont des gens extrêmement rodés, on a des guetteurs, des pilotes guidés par téléphone, des véhicules ouvriers et suiveurs, donc des techniques qu'on retrouve dans le trafic de stupéfiants"*, analyse la commissaire. Et le business n'est pas prêt de s'arrêter : *"Il y a tellement d'argent à se faire, à la fin de l'année c'est peut-être 60 à 80 millions d'euros."* D'autant que le risque de poursuites est limité en Allemagne, puisque la loi ne condamne pas l'aide à la circulation des migrants lorsque celle-ci est effectuée vers un pays tiers en dehors de l'Union européenne, comme la Grande-Bretagne. *"Le fait de stocker des bateaux en grande quantité pour le compte de réseaux criminels qui sont en France, ce n'est pas une infraction. Si vous n'avez pas de trafic de migrants accolé, ils ne peuvent pas ouvrir d'enquête"*, explique le directeur de l'Office de lutte contre le trafic illicite de migrants.

La commissaire assure que la coopération judiciaire est efficace avec les autorités

allemandes mais admet qu'il existe "*des marges de progression*". En février 2024, une opération conjointe des polices française, belge et allemande sous l'égide d'Eurojust a permis d'interpeller en Allemagne 19 individus soupçonnés d'organiser des convois de matériels nautiques jusqu'à Calais.

Trois adultes et une fillette sauvés au large de Barfleur après plusieurs jours en mer

Un navire commercial battant pavillon chypriote qui a donné l'alerte après avoir repéré la vedette de plaisance en détresse au large de Barfleur, à l'est de la Manche, à 25 miles des côtes françaises. Vers 16h, lundi 11 novembre 2024, le CROSS Jobourg a déclenché les moyens de secours pour venir en aide aux quatre personnes à bord. Il s'agissait d'un couple iranien et de sa fillette âgée d'un an. L'autre passager est un adulte syrien. Une équipe médicale a été hélitreuillée à bord de la vedette pour dispenser les premiers soins alors que le pronostic vital de la fillette et d'un adulte étaient engagés. Ils ont été hélitreuillés et dirigés vers l'hôpital Pasteur de Cherbourg ainsi qu'un troisième passager. Une dernière personne a été prise en charge par la vedette SNSM de Barfleur.

Les quatre passagers étaient à la dérive depuis sans doute plusieurs jours selon la Préfecture. Mais on ne sait pas pour l'instant d'où était partie l'embarcation ni où elle devait se rendre. Il s'agit d'une vedette rigide et non d'un pneumatique. Tous les occupants "*seraient hors de danger*" mardi 12 novembre 2024, selon le procureur de la République de Cherbourg, qui précise qu'une enquête a été confiée au service de la gendarmerie maritime et de la police aux frontières. Les passagers seront entendus dès que leur état de santé le permettra, afin d'éclaircir les circonstances exactes de leur traversée.

<https://www.francebleu.fr/infos/societe/info-france-bleu-cotentin-4-personnes-sauvees-au-large-de-barfleur-apres-plusieurs-jours-en-mer-9748540>

Une trentaine de migrants interceptés à Cayeux-sur-Mer

Dimanche 10 novembre 2024, une trentaine de personnes d'exilés ont été interceptées par les gendarmes. Trois petits groupes de trois migrants ont d'abord été repérés le matin sur le territoire de la commune. 16 autres personnes ont ensuite été prises en charge par la gendarmerie dans la journée, puis, dans la soirée, un véhicule avec du matériel et trois autres personnes ont été interpellées. Le chauffeur a lui été un temps placé en retenue avant d'être relâché. Une partie des exilés ont fait l'objet d'une obligation de quitter le territoire. L'un d'entre eux a également été conduit à l'hôpital suite à des douleurs. Les conditions météorologiques restent propices aux tentatives de traversées ce lundi 11 novembre 2024, avant de se dégrader en fin de journée.

<https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/tentatives-de-traversee-de-la-manche-une-trentaine-de-migrants-interceptes-ce-dimanche-a-cayeux-sur-mer-9910250>

51 migrants secourus au large de Calais

De nouveaux sauvetages de migrants ont eu lieu ce dimanche 10 novembre 2024, dans la Manche. En tout, 51 personnes qui tentaient de rejoindre l'Angleterre ont été secourues, selon un communiqué de la préfecture maritime. Elles se trouvaient à bord de deux embarcations distinctes qui se sont retrouvées en difficulté. Tôt dans la matinée, les 26 occupants d'un premier bateau ont été pris en charge. Plus tard dans la journée, 25 personnes ont à leur tour demandé assistance au CROSS Gris-Nez, et ont été secourues. Tous ces migrants ont été ramenés à quai à Calais où ils ont été pris en charge par les secours terrestres et la police aux frontières.

<https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/cinquante-et-un-migrants-secourus-apres-deux-naufrages-dans-la-manche-4628324>

Un 5e corps retrouvé à Calais en moins de 24h

Un cinquième corps a été découvert en mer au large de Calais mercredi 6 novembre 2024, quelques heures après la découverte de deux autres corps le même jour, un dans la mer et un sur la plage. La veille, deux autres corps avaient déjà été récupérés dans la Manche. Depuis mardi, ce sont

donc cinq corps qui ont été découverts sur le littoral à Calais ou au large de Calais, a déclaré le procureur de la République de Boulogne-sur-Mer. En une semaine, neuf cadavres ont été retrouvés dans cette zone.

Le procureur a précisé que les corps découverts mardi et mercredi étaient "altérés et difficilement identifiables", mais que celui découvert mercredi matin au niveau de la plage de Calais portait "des papiers évoquant qu'il s'agit du corps d'un homme de nationalité syrienne [...] Outre des investigations médico-légales, les actes d'enquête auront pour but de déterminer si ces corps peuvent être rattachés aux naufrages ou événements maritimes avec décès survenus dernièrement, en déterminant l'événement en cause".

"La Manche ramène les corps des personnes que les choix politiques tuent à la frontière. Nos pensées vont aux familles qui cherchent et pleurent les leurs", a écrit mercredi l'association l'Auberge des migrants, qui vient en aide aux exilés sur le littoral. "L'année n'est pas terminée et tant que les politiques aux frontières ne changeront pas, ces drames vont se répéter, inlassablement".

Trois corps retrouvés en moins de 24h à Calais

Un corps a été découvert sur la plage de Calais dans la matinée de mercredi 6 novembre 2024, selon la préfecture, au lendemain du repêchage de deux autres corps dans la Manche, dans un contexte de nombreuses traversées migratoires ces derniers jours. Une embarcation de migrants a pris la mer depuis cette même plage aux alentours de 8h vers l'Angleterre. Il s'agit du septième corps retrouvé en une semaine dans cette zone. Mardi, deux cadavres à la dérive avaient été découverts au large de Calais. Ils ont été pris en charge par la gendarmerie maritime, et le parquet de Boulogne-sur-Mer a ouvert une enquête. Un autre corps avait été trouvé samedi matin 2 novembre 2024 sur la plage de Sangatte, toute proche de Calais, et trois sur la plage de Saint-Etienne-au-Mont près de Boulogne sur mer mercredi 30 octobre 2024. Si ces quatre corps sont bien ceux de migrants - ils n'ont pas encore été identifiés formellement - au moins 60 candidats à l'exil, hommes, femmes et enfants sont décédés en tentant de traverser la Manche depuis le début de l'année.

Un migrant meurt noyé, 3 corps retrouvés à marée basse, mais 70 personnes sont secourues.

Mercredi 30 octobre 2024, un important dispositif de secours a été déployé dans la matinée sur la plage de Neufchâtel-Hardelot, dans le Pas-de-Calais : des sapeurs-pompiers, le Smur (Structures mobiles d'urgence et de réanimation) et les gendarmes ont été mobilisés, ainsi que deux hélicoptères pour survoler la Manche. "Un homme adulte" a été retrouvé en arrêt cardio-respiratoire dans l'eau. Il a été déclaré décédé à terre, après avoir été hélitreuillé. Il laisse derrière lui sa femme et ses deux enfants, restés au Kurdistan irakien. Lorsque les secours sont arrivés sur les lieux de l'accident, une dizaine de personnes se trouvaient en difficulté dans l'eau. Une membre de l'association Utopia 56 a fait état d'un "départ très compliqué", où "tout le monde s'est retrouvé à l'eau". Au moins 70 migrants, originaires de Turquie, d'Iran et d'Irak, ont pu être secourus par les autorités. Parmi eux, cinq personnes seraient en état d'hypothermie sévère. Une vingtaine de naufragés ont été conduits dans des halls d'immeubles pour se réchauffer. Un canot crevé, noir et bleu, gisait sur la plage. Un groupe de six migrants trempés, certains enveloppés dans des couvertures de survie, se trouvait également sur un banc à trois kilomètres de la côte. "Le chiffre qui nous saute aux yeux depuis quelques mois, c'est une personne qui décède tous les cinq jours" dans ces tentatives de traversée depuis le début de l'année, a réagi un coordinateur d'Utopia 56. "La situation est plus que dramatique. Les secours en mer et sur terre sont dépassés par les événements".

Quelques heures après, trois corps de migrants ont été retrouvés, à marée basse. La date du décès de ces trois hommes, qui n'ont pas pour l'instant été identifiés et dont l'un pourrait être de

nationalité koweïtienne, n'est pas encore connue.

<https://2k2yu.r.a.d.sendibm1.com/mk/mr/sh/WCPxRrNLV1LtvzWqieib85JRTuiI66L/ZRG28IzLi7jg>

Un décès lors d'une tentative de traversée, et 114 personnes récupérées

Un migrant, originaire d'Inde, est décédé dimanche 27 octobre 2024 lors d'une tentative de traversée de la Manche pour rejoindre l'Angleterre. C'est le troisième drame en dix jours. Et 114 personnes récupérées.

La tentative de départ a eu lieu depuis la plage de Tardinghen, au sud de Calais, vers 5h30, à la faveur de conditions météorologiques favorables. *"L'embarcation qui s'avérait être en très mauvais état s'est dégonflée immédiatement après son départ", "les migrants à son bord se sont retrouvés dans l'eau et ont regagné la plage en nageant", "tous n'étaient pas équipés de gilet de sauvetage". "Un homme de nationalité indienne d'environ 40 ans", en arrêt cardio-respiratoire, n'a pas pu être ranimé par les gendarmes, qui lui ont fait un massage cardiaque, puis les pompiers qui ont pris le relais. Le corps de l'homme a été placé sous un drap blanc sur un parking de la plage, gardé par des gendarmes qui détournaient les promeneurs, puis récupéré par un fourgon mortuaire. Les rescapés ont été pris en charge par les pompiers et la protection civile. Ils ont été vus regroupés dans la cour d'une ferme jouxtant la plage, où des feux ont été allumés pour les réchauffer.*

Dimanche matin 27 octobre 2024, plusieurs autres tentatives *"ont été empêchées par les policiers et les gendarmes, notamment à Equihen-Plage, Calais et Sangatte"*. Dans la nuit de vendredi à samedi déjà, 35 personnes ont été récupérées par les autorités en mer et ramenées à Calais (62) au milieu de la nuit. Un peu plus tôt, ce sont 79 exilés qui avaient été récupérés.

Noyades et bousculades mortelles, sur des canots surchargés, ont fait, depuis 2018, de 2024 l'année la plus meurtrière : 56 personnes sont mortes en tentant de rallier les côtes anglaises.

MEDITERRANEE

SEA-EYE 5

Le Sea-Eye 5 secourt 110 migrants

entre mardi et mercredi 5 et 6 novembre 2024, portant **assistance à 110 migrants**.

Les autorités italiennes ont attribué le port **d'Ortona**, sur la côte adriatique, au navire humanitaire de l'ONG allemande. Une décision dénoncée par Sea-Eye : *"Les survivants ont besoin d'exams médicaux et de soins. Rester sur notre navire plus de 24 heures est inacceptable (...)"*, a déclaré le chef de mission à bord du navire.

Dans le détail, les navires ont réalisé plus de 150 538 km en un an pour emprunter des routes *"inutilement longues"*, ce qui représente plus de trois fois et demi la distance d'un tour du monde.

"Ce n'est pas une coïncidence, mais bien une tactique politique", assurait alors SOS Humanity. En cause ? Les mesures *"d'obstruction et de criminalisation des ONG"* du gouvernement italien. Car pour les militants associatifs, assigner les bateaux de secours à des ports reculés est contraire au droit maritime international, selon lequel les États côtiers responsables, l'Italie et Malte, devraient se coordonner et attribuer un lieu d'accostage à proximité immédiate du navire. Et ce, afin de permettre un débarquement le plus rapidement possible en lieu sûr.

Pour les ONG, cet éloignement implique aussi moins de temps passé à patrouiller dans la zone de recherche pour venir en aide aux embarcations, donc plus de morts en mer.

Le Sea-Eye 5 porte secours à 65 personnes

Mardi 26 octobre 2024, le tout nouveau navire allemand Sea-Eye a porté secours à 65

personnes au large de Lampedusa en pleine nuit. Les exilés se trouvaient sur un canot en bois, surchargé, avec un moteur en panne. Le bateau était à la dérive et aucun passager ne portait de gilet de sauvetage. *"Le mauvais temps, les conditions nocturnes et les très hautes vagues ont nécessité une évacuation immédiate. Le médecin à bord du Sea-Eye 5 a pu certifier que toutes les personnes étaient en bon état de santé et ne présentaient pas de blessures graves"*

Le Sea-Eye 5 devait rejoindre le port "éloigné" d'**Ortona**, dans la région des Abruzzes, pour débarquer les passagers. Un voyage qui nécessitait *"plusieurs jours"* de navigation. Face à **l'insistance du capitaine du navire**, les autorités italiennes ont finalement reculé : ils ont autorisé le Sea-Eye 5 à se rendre à **Pozzallo**, en Sicile, bien plus proche.

Jeudi matin 31 octobre 2024, le navire est arrivé en Sicile. *"Nous sommes ravis que la première mission de notre nouveau navire ait été menée à bien et en toute sécurité. Notre équipage a mis les survivants en sécurité en moins de 36 heures. Il s'agit d'un exploit extraordinaire réalisé par notre équipe de sauvetage composée de huit personnes"*, a déclaré le président de Sea-Eye.

OCEAN VIKING

Le navire humanitaire de l'ONG SOS Méditerranée a porté assistance à 140 personnes

Mercredi 6 novembre 2024 à l'aube, le navire humanitaire de SOS Méditerranée a secouru 140 personnes *"d'une embarcation en bois à double pont, dans les eaux internationales au large de la Libye"*, indique l'ONG. Parmi elles, cinq femmes et quatre enfants. *"L'embarcation surchargée gitait dangereusement et menaçait de chavirer"*, précise encore SOS Méditerranée. Certains migrants *"souffrent de brûlures cutanées dues aux carburant et de mal de mer"*. L'ONG attend désormais des indications de Rome pour débarquer les naufragés.

L'Ocean Viking venait de revenir dans la zone de recherche et de sauvetage (SAR zone) en Méditerranée centrale. L'équipage avait déposé, vendredi, 25 exilés, secourus deux jour plus tôt au port italien de Civitavecchia, au nord de Rome.

25 personnes secourues

L'Ocean Viking, le navire humanitaire de SOS Méditerranée, a secouru 25 personnes, dans la matinée du mercredi 30 octobre 2024, dont cinq mineurs non accompagnés. Les exilés dérivait dans une embarcation en bois dans les eaux internationales au large de Malte et de la Tunisie. *"Les rescapés, principalement originaires de Syrie et d'Égypte, étaient partis de Sabratha, en Libye, et ont passé plus de quatre jours en mer avec seulement une bouteille d'eau chacun"*, a précisé SOS Méditerranée. Le navire doit maintenant se rendre au port de **Civitavecchia**, son port d'attache désigné par Rome, pour y déposer les rescapés, à deux jours de route. *"Nous demandons aux autorités italiennes un port plus proche pour éviter 2,5 jours de navigation inutiles, qui prolongent le voyage déjà éprouvant [des rescapés]"*, a écrit l'ONG. Sur des photos prises par SOS Méditerranée, on aperçoit plusieurs hommes, dont certains allongés et visiblement en mauvaise santé, aidés par des bénévoles de l'ONG.

L'Ocean Viking a déjà porté assistance à **41 000 migrants depuis 2016**, principalement en Méditerranée centrale, la route migratoire la plus dangereuse du monde. Depuis janvier 2024, 1 643 personnes y sont décédées, selon l'Organisation internationale des migrations (OIM).

SOS Méditerranée s'inquiète des violences au large de la Libye

L'ONG de sauvetage en mer observe ces derniers mois une hausse des violences à l'encontre des exilés lors de ses opérations au large de la Libye. Les équipes de l'Ocean Viking ont aperçu à plusieurs reprises des hommes masqués et armés à bord de canots, qui forcent les migrants à se jeter à l'eau, sous les yeux des humanitaires. Informations de la responsable de la communication à SOS Méditerranée.

Depuis le mois de juin, on assiste à une prolifération des acteurs non étatiques [des hommes armés et masqués] en mer. Cette nouvelle tendance alimente le cycle des abus et met en

danger la vie des personnes naufragées et de l'équipage de l'Ocean Viking. Cela nous préoccupe beaucoup. L'espace humanitaire en mer se rétrécit, et on subit de plus en plus d'entraves qui compliquent nos actions. Les opérations de sauvetage deviennent encore plus critiques, plus dangereuses.

Lors de trois missions en mer, en juillet et en octobre, l'Ocean Viking a été confronté à plusieurs situations critiques dans la zone de recherche et de sauvetage (SAR zone) libyenne.

L'Ocean Viking, pour des raisons techniques, n'a pas sillonné la Méditerranée centrale en août et en septembre.

Le 9 juillet, alors que les équipes évacuaient des personnes en détresse, deux embarcations non identifiées sont arrivées près de la scène. Deux hommes armés et masqués sont montés à bord du canot [de migrants]. Cela a provoqué un moment de panique : une vingtaine d'exilés ont sauté à l'eau de peur d'être renvoyés en Libye. Heureusement, tout le monde a pu être récupéré et mis en sécurité à bord de notre navire. À la fin de l'opération de sauvetage, les deux hommes cagoulés ont ramené le bateau en bois en direction du sud, escortés par les deux bateaux pneumatiques. Cet épisode s'est déroulé de jour, mais imaginez-vous une telle situation de nuit, lorsque la visibilité est réduite. Cela peut provoquer des drames.

Ce genre de scénario arrivait rarement dans le passé mais dernièrement, c'est de plus en plus fréquent.

Le 30 juillet, une nouvelle fois, deux embarcations non identifiées ont été aperçues sur le lieu d'un sauvetage, mais elles sont restées à distance.

Le 9 octobre, un canot s'est approché de l'Ocean Viking à toute allure. À son bord, se trouvaient six personnes sous la menace de deux hommes cagoulés. Les six personnes ont été forcées de sauter à l'eau, alors que certaines ne portaient pas de gilet de sauvetage. Les équipes de SOS Méditerranée ont récupéré les exilés aussi vite que possible.

Depuis le temps que nous sommes en mer, nous arrivons à reconnaître les garde-côtes libyens. Mais dans ces cas-là, nous ne savons pas qui sont ces hommes. Rien ne permet de les identifier : ils ne portent pas de drapeau, pas de sigle, ils sont masqués...

Quel est le rôle de ces nouveaux acteurs ? Nous n'en avons aucune idée.

Mais cette escalade des manœuvres et des actes dangereux met la vie des gens en danger. Des personnes ont failli se noyer lors de ces actions.

Lors de nos entraînements avant une rotation en mer, on pratique davantage de sauvetage de personnes en difficulté dans l'eau. On répète plusieurs fois les mêmes gestes, on met un peu plus l'accent dessus. Pour être prêt en cas de besoin. Nous avons entamé des discussions pour envisager de renforcer nos capacités. Mais pour l'instant, c'est un peu tôt pour savoir quelle forme cela prendra.

UNION EUROPÉENNE

FRONTEX : TOUT SAVOIR DEPUIS SES 20 ANS D'EXISTENCE

20 ans de Frontex; ou comment l'Europe se rend coupable de violation des droits humains.

Samedi 26 octobre 2024 : depuis 20 ans l'agence Frontex existe. Frontex (pour Frontières Extérieures) est l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes. Elle est chargée du **contrôle et de la gestion des frontières extérieures** de l'espace Schengen. Créée en 2004, elle a beaucoup évolué, en élargissant ses missions en 2016 et en créant son propre corps de gardes en 2019. Peu à peu, elle est devenue le bras armé de la politique migratoire européenne. En 2019, l'agence est accusée de **violier les droits fondamentaux des personnes** et de collaborer avec des États qui ne

respectent pas les droits de l'homme. En mars dernier, Utopia 56 a déposé plainte contre le directeur de Frontex de 2015 à 2022 (et numéro trois du RN aux européennes 2024), pour complicité de crime contre l'humanité et crime de torture.

Le budget de l'agence Frontex était initialement prévu à 143 millions d'euros pour 2015. Il est passé à 460 millions d'euros en 2020 et a atteint 845 millions en 2023. D'ici 2027, il devrait atteindre 900 millions d'euros annuels. L'équipe initiale était constituée de 45 agents en 2005, pour passer à 1 500 personnes en 2022. Elle a pour projet d'atteindre 10 000 membres d'ici à 2027. L'argent a été investi presque uniquement dans la **surveillance** et non dans le **sauvetage**.

Frontex a pour but de les assister les États membres de l'Union européenne et de l'espace Schengen qui sont responsables du contrôle de leurs frontières avec des pays tiers. Sa mission principale est d'assurer la gestion européenne des frontières extérieures et d'accroître l'efficacité de la politique d'expulsion de l'Union européenne, mais elle a aussi des obligations liées à la sécurité maritime et aux activités de recherche et de sauvetage. Elle travaille étroitement avec des pays même en dehors de l'Europe et délègue certaines de ses missions. En 2016, un accord a notamment été signé avec la Turquie pour la gestion de la frontière. Frontex forme également des garde-côtes libyens depuis plusieurs années. Des pays pourtant connus pour des cas grave de refoulement et de torture.

Dès 2019 des enquêtes montrent que l'agence Frontex tolère et se rend coupable de violations des droits fondamentaux de réfugiés. En 2022, plus de 10 enquêtes étaient en cours sur ses agissements.

La direction de Frontex a caché, à plusieurs reprises, à son propre responsable des droits fondamentaux, les cas de violations possibles des droits de l'homme. En plus de sous-traiter certaines de ses missions à des pays coupables de crimes humanitaires, l'agence a pratiqué des renvois illégaux de personnes exilées dans plusieurs zones où elle intervient. Elle a mis des centaines de vies en danger par ces agissements et est coupable de nombreux crimes.

Depuis 2015, l'UE a consacré 700 millions d'euros en Libye. En plus de ce soutien financier et matériel, Frontex forme les garde-côtes, ceux-là mêmes qui commettent des violations répétées du droit maritime et humanitaire : refoulement, tir à balle réelle, menaces, mise en danger, etc... Frontex facilite les retours forcés des personnes exilées en Libye, pays dans lequel elles sont exposées à des violences physiques et sexuelles, au travail forcé, à la torture et au racket. En effet, l'agence participe à l'interception d'embarcations par les garde-côtes libyens, en les prévenant des embarcations repérées avant même de contacter des navires de secours, ou de commerces qui seraient plus proches. L'agence a des avions et différents moyens de surveillance en Méditerranée et les utilise pour participer aux refoulements illégaux.

Depuis 2020, au moins 2000 cas de pushbacks en mer, de la Grèce vers la Turquie, ont été observés. Alors même que les personnes sont arrivées dans les eaux grecques (et donc en Europe), les autorités les obligent à faire demi-tour mettant tout le monde en danger. Elles ont également "tracté" certaines des embarcations vers la Turquie. Ces agissements sont en parfaite violation du droit international et européen, alors qu'ils ont lieu sous la surveillance de l'agence Frontex. L'agence est également coupable d'avoir laissé des personnes en détresse sans intervention, amenant à des drames. Des centaines, voire des milliers de personnes sont mortes sous leurs yeux. A l'exemple du 14 juin 2023, où 650 personnes ont disparu lors du naufrage de l'Adriana. L'embarcation avait été repérée par un avion Frontex, mais aucun message de "mayday" n'a été lancé.

Des cas de refoulement ont aussi été rapportés dans les Balkans (en Europe de l'Est). Des personnes venues demander l'asile en Bulgarie ont par exemple été enfermées et reconduites de force, en pleine nuit, à la frontière Turque. Le règlement de Frontex obéit à la Convention de Genève, selon laquelle un réfugié ne peut pas être renvoyé dans un pays où sa vie est menacée. De nombreux témoignages rapportent également les brutalités commises par des agents bulgares participant aux opérations de Frontex : coups de bâton, déshabillage de force, vols d'effets personnels, agressions

verbales, blessures graves infligées par des chiens, etc. Le silence de l'agence face au non-respect des droits humains dont elle est témoin et qui ne cessent de se multiplier et de s'aggraver, est affligeant.

Depuis 2021, un avion de surveillance de Frontex survole également la Manche pour suivre les tentatives de traversée par les personnes cherchant à rejoindre l'Angleterre. L'avion est notamment en lien direct avec les équipes de police au sol qui cherchent à empêcher les départs. De plus, comme dans beaucoup d'autres pays européens, l'agence participe financièrement aux opérations de retours forcés au départ de la France: en 2022, 50 vols groupés avaient été organisés avec un soutien de 3,2 millions d'euros de la part de l'agence européenne (le coût moyen d'un renvoi forcé est estimé à 13 800€ par personne). Des agents Frontex sont par ailleurs présents dans les principaux aéroports français pour contrôler les personnes arrivant de l'étranger.

Et bon anniversaire Frontex ...

L'agence n'a cessé de se renforcer et de grossir, mais a toujours privilégié **surveillance et enfermement**, au sauvetage et à l'aide à l'accueil. Depuis 2019, les enquêtes et révélations se multiplient sur les agissements de cette agence **qui n'a de respect ni pour le droit humanitaire, ni pour les droits humains. Complice de torture**, complice de crime contre l'humanité, de refoulement, de violences, les exemples s'accumulent chaque jour. De multiples acteurs (société civile, médias, institutions) dénoncent et documentent depuis plus de dix ans **l'incompatibilité du mandat et des activités de Frontex avec le respect des droits fondamentaux**.

<https://utopia56.org/20-ans-frontex/>

LES FONDS DE L'UE EN TURQUIE ALIMENTENT LES VIOLATIONS DES DROITS HUMAINS ET LES DEPORTATIONS FORCEES

Les organisations de la société civile soussignées expriment leur inquiétude quant à l'utilisation abusive des fonds de l'UE pour financer des déportations forcées vers la Turquie, aux portes de l'Union européenne. Un récent rapport d'enquête mené par Lighthouse Reports et ses partenaires médiatiques El País, Der Spiegel, Politico, Etilaat Roz, SIRAJ, NRC, L'Espresso et Le Monde, a révélé des abus systématiques dans les centres de rétention financés par l'UE et gérés par les autorités turques.

Les incidents survenus dans les centres de rétention et les retours forcés effectués sous couvert de retour volontaire utilisés comme moyen de pression par les autorités sont depuis longtemps un sujet de préoccupation pour ceux qui travaillent dans le domaine de la migration et de l'asile en Turquie.

Les graves violations des droits humains révélées comprennent **la détention arbitraire** de personnes réfugiées dans des centres d'expulsion financés par l'UE, **le recours à la torture et aux abus** contre les personnes détenues, **les déportations forcées vers des pays à risque** au mépris du principe de non-refoulement, **le refus de l'aide juridique et les conséquences mortelles** pour certaines personnes déportées. Les révélations du rapport mettent en lumière un changement inquiétant dans les politiques migratoires de l'Union européenne, où des fonds initialement destinés à l'aide humanitaire ont été réaffectés pour faciliter les déportations, entraînant de graves abus à l'encontre des personnes réfugiées et migrantes.

Malgré les vives critiques des organisations de la société civile locales et de la communauté internationale, l'Union européenne et la Turquie sont parvenues en 2016 à un accord visant à freiner les flux migratoires vers l'Europe. En contrepartie, l'UE s'est engagée à verser plus de 11 milliards d'euros d'aide financière pour aider la Turquie à accueillir des millions de personnes fuyant la Syrie en raison du conflit. Une partie importante de ce financement a été consacrée au renforcement des capacités de contrôle et d'endiguement des frontières de la Turquie.

Depuis 2016, la Turquie utilise de plus en plus cette infrastructure financée par l'UE pour des politiques axées sur l'expulsion, ce qui a entraîné le retour de milliers de Syriens et Syriennes, d'Afghans et d'Afghanes et d'autres groupes vulnérables vers des conditions dangereuses dans leur pays d'origine. En octobre 2024, le Conseil européen a adopté des conclusions qui soulignent l'engagement de l'UE à adopter une approche encore plus restrictive en matière de migration. Ces mesures comprennent l'accélération des expulsions, le renforcement de la sécurité aux frontières extérieures, l'utilisation accrue des centres de traitement des demandes d'asile dans des pays tiers et le renforcement des partenariats avec les pays non-membres de l'UE pour la gestion des migrations. Ces mesures reflètent une approche politique plus large de l'UE et des Etats membres, qui privilégient la dissuasion et les retours plutôt que la protection des personnes réfugiées, sous l'influence de la montée des pressions politiques d'extrême droite en Europe.

La Turquie, quant à elle, applique depuis longtemps des politiques de retour visant les réfugié-e-s syrien-ne-s et d'autres ressortissant-e-s, exacerbant ainsi les violations des droits humains. De soussignées organisations ont constamment soulevé des préoccupations concernant l'instrumentalisation des politiques d'asile par le gouvernement turc, en particulier en ce qui concerne les incitations au retour des personnes réfugiées syriennes dans leur pays où elles ne sont pas en sécurité.

Nous, signataires, sommes préoccupés par la pratique des déportations forcées, en particulier vers des pays dangereux tels que la Syrie et l'Afghanistan, où les personnes renvoyées courent des risques importants pour leur vie et leur sécurité. Ces actions violent le droit international, en particulier le principe de non-refoulement et les cadres juridiques de l'UE conçus pour protéger les personnes réfugiées et les demandeuses et demandeurs d'asile.

L'Union européenne doit assumer ses responsabilités en tant que principal bailleur de fonds de ces opérations. Des enquêtes antérieures ont montré que des fonds de l'UE étaient également utilisés à des fins d'expulsion en Afrique du Nord. Les fonds de l'UE ne devraient jamais être utilisés pour soutenir des activités qui entraînent des violations des droits humains. Nous demandons à la Commission européenne de rendre compte publiquement de l'allocation des fonds à la Turquie et de veiller à ce que tout financement soit pleinement aligné sur les normes de l'UE en matière de droits humains.

<https://www.ldh-france.org/comment-les-fonds-de-lue-en-turquie-alimentent-les-violations-des-droits-humains-et-les-deportations-forcees/>

ALLEMAGNE

A cause des lourdeurs administratives, les restaurateurs peinent à recruter à l'étranger

En Allemagne, le **manque de main d'œuvre** touche de nombreux secteurs. En 2023, 450 demandes ont été déposées auprès des bureaux de l'IHK FOSA, le centre chargé la vérification et la reconnaissance des diplômes professionnels étrangers, dans le but de faire venir de la main-d'œuvre qualifiée en provenance de pays tiers. Seules 98 d'entre elles ont été reconnues. Selon la directrice de l'IHK FOSA de Nuremberg, le centre est là *"pour essayer d'apporter de la transparence aux qualifications étrangères. Nous recherchons ensuite un certificat de formation allemand équivalent et, si c'est le cas, nous pouvons délivrer une équivalence"*. 50 personnes y travaillent. Elles sont chargées d'évaluer les qualifications et la formation dans 350 professions et emplois différents. Seuls les individus capables de présenter des qualifications correspondant au niveau de formation allemand requis pour un emploi donné sont autorisés à entrer en Allemagne. Pour les restaurateurs, la formation de leurs candidats semble pourtant anecdotique, vu l'urgence à trouver de la main d'œuvre.

En 2019, l'Allemagne a adopté une **loi censée attirer des travailleurs de pays tiers**. Un professeur de l'Institut pour l'intégration et la recherche sur les migrations de Berlin, explique qu'en 2019, l'Allemagne a fait venir 64 000 personnes à travers cette loi. Mais c'était avant la pandémie. *"Pour que les choses restent stables, nous aurons besoin chaque année de l'arrivée d'environ 1,6 million de personnes en Allemagne"*, estime-t-il. Berlin a ainsi mis en place une procédure accélérée pour les travailleurs qualifiés. Selon le site de l'Office fédéral des migrations et des réfugiés (BAMF), elle est conçue pour *"aider les entreprises et les travailleurs qualifiés des pays tiers à réduire le temps nécessaire à la procédure d'entrée"*. Un employeur peut lancer cette démarche, avec l'accord de l'employé potentiel, s'il existe une *"offre d'emploi concrète"*. L'un des enjeux du dispositif est d'*"accélérer la reconnaissance des qualifications étrangères"*. Si l'ensemble de la procédure se fait en sept phases, des cas restent pour la plupart bloqués à la troisième phase : celle de la reconnaissance des qualifications, qui peut prendre des mois, voire des années. Alors que la procédure, lorsqu'elle fonctionne sans encombre, est censée prendre environ six mois. Le professeur craint que l'Allemagne ne soit **distancée par d'autres pays** européens, qui recherchent également des travailleurs dans des pays tiers pour stimuler leur économie et qui facilitent considérablement l'accès à leur marché de l'emploi. *"En Scandinavie, par exemple, on examine de manière très générale les qualifications et la formation d'une personne. Les vérifications se font dans un délai de trois à cinq jours ouvrables"*, affirme-t-il. Il note que les lois sur l'immigration sont élaborées *"dans un climat d'anxiété et de peur"*. Il déplore que *"les lois sont rédigées par des experts juridiques qui se basent sur des cas très extrêmes et le scénario du pire. Bien sûr, il arrive que les choses tournent mal. Il y aura toujours des personnes qui viendront ici et qui auront besoin d'une aide sociale et d'une assistance, ce qui pèsera sur nos ressources. C'est vraiment la grande crainte qui se cache derrière toutes ces lois prudentes. Mais pour nous, qui prenons des décisions basées sur l'économie, nous voyons combien nous perdrons sur le plan économique si ces personnes ne viennent pas. Ces pertes sont bien plus importantes que lorsque, dans quelques cas, quelqu'un a besoin d'une aide sociale plus importante de la part du système"*.

Certains **chefs, d'entreprises** du secteurs de la **restauration**, déplorent toutefois des lois sur l'immigration inefficaces pour attirer des travailleurs étrangers. *"C'est complètement fou. Nous sommes confrontés à des problèmes incessants pour embaucher de bons cuisiniers et de bons serveurs. Je ne comprends plus rien, je ne sais plus vers qui me tourner"*, se désole le gérant du restaurant Klosterwirt an der Frauenkirche à Munich, en Bavière, mais aussi directeur de l'organisation des restaurateurs du centre-ville (Verein Münchner Innenstadtwirte). La part de travailleurs étrangers dans la gastronomie est élevée. Quelque 80 nationalités sont représentées dans son restaurant, l'un des plus grands de Munich. Si les longues heures de travail, le stress permanent et des salaires relativement bas n'attirent plus les travailleurs allemands, le secteur reste potentiellement attrayant pour de nombreux migrants qui veulent s'installer en Allemagne par la voie légale. Pourtant, entre leur entretien et leur arrivée, des mois, voire des années, peuvent s'écouler, affirment les restaurateurs, qui estiment que les nouvelles procédures accélérées ne facilitent pas les recrutements à l'étranger.

Trois établissements, **deux restaurants à Munich et un à Cologne**, souhaitent employer légalement des travailleurs étrangers. Un restaurateur à Cologne, espère faire venir légalement quatre cuisiniers indonésiens en Allemagne. Leur procédure s'est également retrouvée sur le bureau de l'IHK FOSA. Un autre à Munich, cherche à employer un cuisinier russe qui a fui la Russie suite à l'invasion de l'Ukraine en février 2022. Le directeur du restaurant Augustiner am Platzl, a dû batailler pour obtenir le retour de l'un de ses *"meilleurs travailleurs"*, un serveur. Leur procédure s'est également retrouvée sur le bureau de l'IHK FOSA

Un irakien qui a quitté Erbil, dans le nord de l'Irak, alors qu'il n'a que 13 ans, issu d'une famille yazidie, travaille et paye des impôts en Allemagne depuis l'âge de 17 ans. Mais en 2022, sa demande d'asile est refusée. Agé de 20 ans, il doit quitter sa famille en Allemagne et retourner à Erbil.

Son départ en larmes à l'aéroport marque le début du documentaire, qui suit les tentatives de son patron, pour le ramener en Allemagne. "Quelles genres de personnes allons-nous garder, si l'on ne retient pas quelqu'un qui travaille à temps plein depuis trois ans, paie ses impôts, parle bien l'allemand", demande son patron alors qu'il travaillait pour lui depuis juillet 2023. "À l'époque, il avait une *Duldung* valable jusqu'en mai 2024", explique le restaurateur. Lorsqu'une personne bénéficie du statut de *Duldung*, elle reste dans l'obligation de quitter le territoire, mais son séjour est toléré, car elle ne peut être expulsée pour divers motifs, comme l'absence de documents de voyage, le risque de persécution dans son pays d'origine, ou encore des raisons de santé. "Cela signifie qu'il a pu commencer à travailler avec nous et qu'il s'est développé très rapidement. C'est vraiment l'un de mes meilleurs serveurs". "C'était mi-octobre, il est venu nous voir au bureau en pleurant. On lui a dit qu'il devra partir le 2 novembre. Cela nous a beaucoup marqués". Il est le seul membre de sa famille à devoir quitter l'Allemagne. Avant son expulsion, jusqu'au début de l'année 2023, il était encore interdit de renvoyer les Yazidis dans leur pays d'origine, notamment en raison du danger que représentent pour eux des groupes djihadistes comme l'organisation de l'Etat islamique. Pour l'irakien, le retour à Erbil, loin de sa famille, est difficile. "Ce n'est pas mon pays, je ne sais pas comment me comporter ici", dit-il dans un allemand courant. Son patron allemand l'appelle et prend des nouvelles presque une fois par semaine. "Il ne se passe pas grand-chose. Je passe la plupart de mes journées à la maison, je ne sors pas beaucoup. J'espère simplement que le visa arrivera bientôt. En attendant, j'essaie de regarder des films allemands sur YouTube, pour conserver mon niveau d'allemand". Son "cas... m'a paru dès le départ tellement absurde que j'ai estimé que je devais l'aider", explique le restaurateur. Après avoir consulté des avocats, il lance dans la procédure accélérée pour les travailleurs qualifiés et dépose une demande de visa afin de lui permettre d'achever la formation qu'il avait déjà commencée. Avant de retourner en Irak, le jeune homme avait passé un test d'allemand pour prouver qu'il a le niveau requis, soit un niveau B1. "Finalement, huit semaines plus tard, il a reçu les résultats l'informant qu'il avait réussi. Nous pensions alors qu'il suffirait d'attendre deux, voire trois semaines, pour qu'un visa lui soit accordé". En mars 2024, il attendait toujours. Finalement, la persévérance a payé. **Il a fini par obtenir son visa de formation** au bout de cinq mois et a pu revenir en Allemagne pour entamer sa formation dans l'établissement de son patron.

Le **restaurateur de Cologne** espère faire venir légalement quatre cuisiniers indonésiens en Allemagne. "Tout semblait bien se passer. Nous avons téléchargé les documents demandés, tout semblait aller, au bout de quatre mois rien ne s'était passé". Frustré, il décide d'écrire une lettre au président du Land de Rhénanie-du-Nord-Westphalie, et menace de porter plainte. Dans la foulée, "j'ai reçu une lettre me demandant de télécharger à nouveau quatre contrats. Je pensais avoir téléchargé tout cela en août, mais on me demandait quatre nouveaux formulaires pour un nouvel organisme qui reconnaît les qualifications des personnes, l'IHK FOSA", explique-t-il. L'entrepreneur a attendu plus d'un an et n'a toujours pas réussi à faire venir en Allemagne les quatre chefs indonésiens qu'il souhaite engager. À Cologne, le restaurateur a finalement attendu 11 mois pour que deux des quatre chefs indonésiens qu'il cherche à faire venir n'obtiennent la reconnaissance de leurs qualifications. Le 22 octobre 2024, seul **l'un d'entre eux avait rejoint l'Allemagne.**

Une avocate spécialisée dans les questions d'immigration, soutient l'autre **restaurateur de Munich**, pour obtenir les documents nécessaires afin de faire venir en Allemagne un chef cuisinier russe, qui vivait et travaillait en Arménie. Ce dernier a pu présenter nombre de documents attestant de son expérience dans la gastronomie, dont des références professionnelles sur deux décennies de travail, mais certains documents prouvant sa formation d'il y a plus de 20 ans lui manquent. En tant que réfugié russe, il n'a plus accès à ce type de documents. L'école dans laquelle il a suivi sa formation, avec d'anciennes photos à l'appui, a fermé ses portes en 2015. Au bout de trois mois de démarches, Elle a appris qu'il ne pourrait pas bénéficier de la procédure accélérée. "Ils nous ont dit qu'il s'agissait d'un cas complexe et que nous devrions suivre une autre voie". L'avocate attendra plus d'un an pour obtenir une clarification de la part de l'IHK FOSA. Le centre estime ne pas être en mesure de prouver que celui-ci a suivi une formation suffisamment longue pour correspondre à la

formation de chef cuisinier en Allemagne. *"Cette personne travaille depuis au moins dix ans à un niveau très élevé en tant que chef cuisinier. Il a occupé des postes importants dans différentes cuisines. Et là, tout s'écroule parce qu'ils ne peuvent pas prouver qu'il a fait, je ne sais pas, cinq heures de plus pendant sa formation ?"*. Le gérant rappelle qu'il n'a *"pas assez de chefs et nous attendons depuis un an et demi qu'il puisse commencer à travailler avec nous. Cela donne vraiment à réfléchir"*.

L'avocate se lance ainsi dans une nouvelle démarche, en demandant cette-fois un visa de travailleur expérimenté. Pour l'obtenir, les demandeurs doivent prouver qu'ils ont suivi une formation officiellement reconnue dans leur pays d'origine et qu'ils ont au moins deux années d'expérience dans leur domaine, acquise au cours des cinq dernières années. Cependant, là aussi les obstacles sont importants. Les candidats doivent disposer d'une offre d'emploi leur garantissant un revenu annuel d'au moins 40 770 euros bruts, sauf exceptions. Dans le secteur de la restauration, explique l'ARD, un chef cuisinier à Munich gagne en moyenne 2 751 euros par mois. Or, pour bénéficier du visa de travailleur expérimenté, il lui faudrait toucher un salaire mensuel de 3 400 euros bruts. *"Je serais prêt, pour un travailleur bien qualifié, à payer ces 3 400 euros par mois"*. *"J'ai donné ma parole ... qu'il pouvait travailler avec nous, alors nous ferons en sorte de remplir notre part du marché s'il peut remplir la sienne"*. Enfin, le russe a été informé en octobre 2024 que sa formation en Russie a été reconnue et **qu'il pouvait demander le visa de travailleur expérimenté**. Le processus était toujours en cours le 22 octobre 2024.

Les aides sociales pour les demandeurs d'asile vont baisser en 2025

L'année prochaine, les demandeurs d'asile en Allemagne bénéficieront de prestations sociales réduites, les allocations mensuelles devant baisser de 13 à 19 euros en fonction de l'âge, de la situation de vie et de la situation familiale. Les personnes seules ne vivant pas dans un logement collectif toucheront désormais 441 euros par mois, contre 460 euros auparavant. Les couples vivant en colocation ou en hébergement collectif verront leurs versements mensuels passer de 413 à 397 euros. Les prestations pour les enfants, les jeunes et les adultes célibataires de moins de 25 ans vivant avec leurs parents seront également revus à la baisse. Bien que les prestations sociales ont été considérablement augmentées l'année dernière, les ajustements pour 2024 s'alignent sur des calculs basés sur l'évolution des prix et des salaires. Contrairement à l'aide sociale et à l'allocation citoyenne (Bürgergeld, la prestation minimale pour les chômeurs en Allemagne), qui ne peuvent être réduites, des baisses sont autorisées pour les prestations versées aux demandeurs d'asile.

Ces derniers mois, l'Allemagne a introduit un système de carte de débit qui a remplacé la plupart des prestations en espèces, limitant l'utilisation des aides à des achats dans certains magasins, dans une région limitée, mais n'autorisant pas les retraits en liquide ou les transferts d'espèces. En outre, certaines municipalités envisagent d'imposer des travaux d'intérêt général aux demandeurs d'asile dépourvus de permis de travail. Cela pourrait impliquer jusqu'à quatre heures de service quotidien en échange d'une petite allocation, avec des déductions sur les prestations en cas de refus.

Ces mesures bénéficient d'un large soutien, reflétant le scepticisme croissant de l'opinion publique à l'égard de l'immigration, alors que les ressources sont limitées, notamment en matière de logement et de garde d'enfants. Les récents succès électoraux des partis conservateur et d'extrême droite aux élections régionales et européennes ont également renforcé la rhétorique anti-immigration.

Malgré la pénurie persistante de main-d'œuvre qualifiée en Allemagne, le gouvernement a modifié son discours. Le chancelier s'est déclaré favorable à une augmentation des expulsions, tandis que le ministère de l'Intérieur envisage de traiter les demandes d'asile en dehors des frontières de l'Union européenne.

Le mois dernier, le gouvernement allemand a annoncé qu'en plus des coupes dans les aides sociales, il accélérerait les réformes de l'UE en matière d'asile. Bruxelles a adopté cette année son pacte Asile et migration, négocié pendant près de dix ans entre les États membres. Ces réformes visent

à renforcer les contrôles aux frontières et à accélérer les procédures pour les demandeurs d'asile provenant de "*pays sûrs*", afin d'accélérer les expulsions de personnes en situation irrégulière hors du territoire européen. Bien que l'UE n'impose ces réformes que d'ici à 2026, l'Allemagne souhaite accélérer le pas. Le pacte prévoit un "*mécanisme de solidarité*" pour répartir les demandeurs d'asile entre les pays de l'UE, afin d'alléger la pression qui pèse sur des pays comme l'Allemagne. En outre, le Parlement allemand a approuvé une nouvelle série de mesures comme l'utilisation de données biométriques pour vérifier l'identité des demandeurs d'asile et la suspension des prestations sociales pour les demandeurs d'asile considérés comme relevant de la responsabilité d'un autre pays de l'UE en vertu du règlement de Dublin.

Des dispositions visent aussi à prévenir le financement du terrorisme et des règles plus strictes pour les réfugiés qui se rendent dans leur pays d'origine. Toutefois, des exemptions s'appliquent aux ressortissants ukrainiens, qui conservent des protections particulières. Alors que la première partie du paquet a été adoptée par les deux chambres, un second projet concernant le terrorisme a été bloqué au Bundesrat, le Sénat allemand, par les partis conservateurs, qui estiment qu'il ne va pas assez loin.

Baisse des entrées des migrants après le rétablissement des contrôles à ses frontières

"Nous voulons continuer à freiner l'immigration irrégulière, arrêter les passeurs, mais aussi mettre fin aux criminels et identifier les islamistes tôt", avait déclaré en octobre dernier le ministre de l'Intérieur allemande.

La coalition allemande qui dirige l'état souhaite répondre à l'extrême droite qui a remporté de nombreuses élections régionales ces derniers mois, comme en Saxe et en Thuringe en septembre. Dans une interview début septembre 2024, le chancelier s'est félicité d'avoir réduit l'immigration clandestine "*grâce à des lois de grande envergure (...) marquant le plus grand tournant de ces vingt dernières années dans la gestion de l'immigration irrégulière*".

Selon Frontex, environ 152 134 personnes sont entrées sur le territoire allemand entre le début de cette année et la fin septembre, ce qui représente une baisse de 30 % par rapport à l'année dernière.

L'Allemagne constate de premiers résultats depuis le rétablissement des contrôles à ses frontières terrestres avec la France, les Pays-Bas, le Danemark, le Luxembourg et la Belgique. La police allemande a enregistré 13% de franchissement de frontières illégaux en moins entre le 16 septembre et le 6 octobre 2024, qu'au cours des trois semaines précédant l'entrée en vigueur de cette mesure, prévue pour au moins six mois. Les forces de l'ordre ont comptabilisé 3 464 personnes tentant d'entrer illégalement en Allemagne sur cette période. Parmi elles, 2 073 ont été reconduites à la frontière. Donc 1391 personnes sont entrées légalement, soit 40,1% d'entrées légales. En comparaison, 3 984 personnes avaient été enregistrées entre le 26 août et le 15 septembre 2024, dont 2 353 refoulées. Donc 1631 personnes entrées légalement, soit 40,1 % d'entrées légales. Il y a donc le même taux d'entrées légales et d'entrées illégales durant les mêmes périodes.

L'Allemagne restreint les droits de certains demandeurs d'asile et réfugiés

Les deux chambres parlementaires allemandes, le Bundestag et le Bundesrat, viennent d'adopter des mesures au sujet des demandeurs d'asile, débattues depuis le 18 octobre 2024 après avoir été proposées en août par le gouvernement. La mesure phare : la suppression des aides pour les demandeurs d'asile "*dublinés*", c'est-à-dire entrés et enregistrés dans un autre pays de l'Union européenne (UE) avant d'arriver en Allemagne, et dont l'expulsion vers ce pays responsable de leur demande d'asile est prévue.

Entre sa volonté première et le texte débattu, le gouvernement avait atténué son projet,

comme l'avait révélé un document obtenu samedi 12 octobre 2024. La mesure finalement adoptée prévoit, en effet, des conditions précises et des exceptions.

À savoir : la **suppression complète des aides** ne vaudra que si l'expulsion vers cet autre pays européen responsable de la demande d'asile est "*juridiquement et effectivement possible*". Ainsi, le versement des aides sociales ne sera interrompu que lorsque ledit pays aura accepté de reprendre le demandeur d'asile en question. Et que l'Office fédéral allemand pour la migration et les réfugiés estimera que le renvoi dans ce pays est effectivement légal, et possible. "*Nous ne voulons pas provoquer de sans-abrisme ou de paupérisation des demandeurs d'asile dont la responsabilité incombe à un autre État membre*" de l'UE, avait soutenu un député du SPD dans une lettre à ses collègues du groupe parlementaire. En outre, une suppression complète des aides est également exclue dans le cas où la personne a des enfants à charge.

Autre mesure adoptée par les parlementaires : **les réfugiés qui retournent temporairement dans leur pays d'origine perdront, "en règle générale", leur statut de protection** et donc leur titre de séjour en Allemagne. Cette mesure ne s'applique pas aux citoyens ukrainiens qui bénéficient d'un système de protection spécial et qui sont autorisés à retourner dans leur pays aussi souvent qu'ils le souhaitent.

Depuis le 18 octobre, les parlementaires planchent aussi sur plusieurs projets concernant la sécurité intérieure et la lutte contre le terrorisme. Certaines mesures croisent la question migratoire avec ces enjeux sécuritaires. Dorénavant, les réfugiés qui se rendent coupables de "*crimes à caractère homophobes ou antisémites*" perdront également leur droit à la protection en Allemagne.

Ces nouvelles législations interviennent dans un contexte politique tendu, avec la montée de l'extrême droite parlementaire aux dernières élections législatives de septembre. Le gouvernement allemand avait également annoncé, mi-septembre, qu'il prolongerait la durée de ses contrôles frontaliers. Les contrôles aux frontières avec la France, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Belgique et le Danemark vont durer au moins six mois, renouvelables. Les contrôles aux frontières avec l'Autriche, la Suisse, la République tchèque et la Pologne sont également prolongés.

BULGARIE

Fin août, un Syrien qui aurait dû être expulsé en Bulgarie commettait un attentat dans la ville allemande de Solingen, tuant trois personnes et en blessant cinq autres. Alors que les partis de droite demandent plus d'expulsion vers la Bulgarie, des ONG dénoncent la situation des réfugiés et des migrants dans ce pays.

À la frontière, les personnes en quête de protection doivent se déshabiller, elles sont battues, volées et parfois même abattues, explique une personne de l'association Matteo – Kirche und Asyl de Nuremberg. Les conditions de vie dans le plus grand camp de réfugiés du pays, Harmanli, sont également catastrophiques. En vertu de l'accord de Dublin, les pays peuvent refuser les expulsions pour des raisons humanitaires et Matteo soutient que l'Allemagne devrait reconsidérer les expulsions vers la Bulgarie, compte tenu des violations des droits de l'homme documentées dans ce pays.

file:///C:/Users/miche/Downloads/article_43123-6.pdf

CHYPRE

Le Conseil de l'Europe s'inquiète des migrants bloqués dans la zone tampon

Le Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe a exhorté le gouvernement chypriote à autoriser le passage de trois douzaines de demandeurs d'asile bloqués depuis des mois dans la zone tampon contrôlée par l'ONU. Le Commissaire a noté qu'il est de plus en plus difficile pour les migrants dans la zone d'accéder à des produits de première nécessité comme du lait maternisé et des couches. « *Je suis préoccupé par la situation de quelque 35 personnes, dont de jeunes enfants*

et d'autres personnes vulnérables, qui se trouvent dans la zone tampon depuis plusieurs mois », a-t-il écrit dans une lettre adressée au président chypriote il y a quelques mois après que l'agence des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) a également exhorté le gouvernement chypriote à autoriser les migrants à demander l'asile.

file:///C:/Users/miche/Downloads/article_43123-6.pdf

CROATIE

Le besoin de travailleurs étrangers mais des agressions à caractère raciste

Samedi 8 novembre 2024, la police croate a annoncé l'arrestation de quatre hommes, accusés d'agressions à caractère raciste contre des travailleurs étrangers à Split, au sud du pays. Ces personnes font actuellement l'objet d'une enquête pour "*crime de haine*", a précisé la police. Selon cette dernière, un livreur originaire du Népal a été grièvement blessé lors de l'incident, qui s'est produit vendredi 8 novembre en fin de journée, tandis qu'un ressortissant étranger de 41 ans et l'un des agresseurs ont aussi été légèrement éraflés. Les assaillants ont frappé le livreur népalais avec des barres de métal et lui ont cassé un bras. Peu après, trois autres agressions visant des livreurs de repas, d'origine étrangère, ont également eu lieu dans cette ville. L'une des victimes est indienne, tandis que la nationalité des deux autres n'a pas été dévoilée. Trois des agresseurs sont des mineurs et le quatrième est un jeune adulte âgé de 18 ans.

La police croate a annoncé samedi 11 novembre 2024 l'arrestation de quatre hommes, accusés d'agressions à caractère raciste contre des travailleurs étrangers à Split. Ces personnes font actuellement l'objet d'une enquête pour « *crime de haine* »

En réaction, le gouvernement a condamné des attaques "*choquantes et inquiétantes*". Il s'est engagé à "*ne pas permettre que la Croatie devienne un pays où la violence et la haine à l'égard des travailleurs étrangers sont considérées comme normales*". "*Les travailleurs étrangers ont rempli un segment du marché du travail que nous ne pouvions évidemment pas occuper*", a déclaré le Premier ministre, citant les secteurs du bâtiment et du tourisme.

La Croatie, qui compte un peu moins de quatre millions d'habitants, s'efforce de remédier à une pénurie chronique de main-d'œuvre, en raison d'une émigration massive de la jeunesse croate, du fort déclin démographique dans le pays et d'un faible taux de natalité. Entre 2011 et 2021, le pays de l'Adriatique a perdu 10 % de sa population. Tributaire des travailleurs saisonniers venus des pays voisins des Balkans, cet État membre de l'Union européenne (UE) et de l'espace Schengen depuis 2023 s'appuie de plus en plus sur les travailleurs du Népal, de l'Inde et des Philippines, qui occupent des dizaines de milliers d'emplois, dans le bâtiment, la livraison ou encore le secteur clé du tourisme sur la côte adriatique.

Il y a un peu plus de trois ans, fin 2020, l'État a supprimé son régime de quotas pour les travailleurs étrangers. En 2023, la Croatie a ainsi délivré des **permis de travail à près de 120 000 ressortissants** de pays tiers, une augmentation de 40 % par rapport à l'année précédente. Avec, en tête, les Bosniens, Serbes et Népalais. Cette année, ce chiffre sera dépassé puisque près de 150 000 permis de travail ont été délivrés à des ressortissants de pays étrangers entre janvier et novembre. Une opportunité économique pour le gouvernement croate mais qui entraîne la **crispation d'une partie de la population**, vieillissante et plutôt conservatrice, pour qui l'immigration reste un phénomène nouveau.

En début d'année, la police de Zagreb avait rapporté une large augmentation du nombre d'agressions contre les travailleurs étrangers, notamment les livreurs de repas. La plupart du temps, les attaques n'étaient pas motivées par des considérations racistes mais plutôt destinées à voler les travailleurs. Mais les migrants restent des cibles privilégiées de violences ou d'insultes. Les exilés sont régulièrement pris à parti sur les réseaux sociaux, tandis que les barrières linguistiques et des réticences envers l'accueil des étrangers freinent l'intégration de cette nouvelle main-d'œuvre.

Franchissements illégaux de la frontière entre la Bosnie-Herzégovine et la Croatie

La police du comté de Karlovac a déjoué plusieurs tentatives de franchissements illégaux de la frontière entre la Bosnie-Herzégovine et la Croatie. Dans la région de Netretić, un ressortissant albanais de 57 ans qui conduisait plusieurs migrants dans son véhicule a été interpellé. Deux ressortissants de Bosnie-Herzégovine et un Croate ont également été arrêtés dans le secteur de Cetingrad et Vojnić, tandis qu'un ressortissant bosnien était arrêté à Vojnić après avoir tenté de s'enfuir du poste frontière, endommageant les barrières.

file:///C:/Users/miche/Downloads/article_43123-6.pdf

ESPAGNE

Après la mort d'un Malien dans un centre d'accueil, "l'urgence" de réformer le système de santé des migrants

Un jeune malien de 21 ans et décédé le 21 octobre 2024, probablement d'une embolie pulmonaire, après s'être plaint durant plusieurs jours de douleurs insupportables, en vain. Les circonstances de son décès, qui n'a cessé de se plaindre de douleurs avant de mourir, font écho à la mort d'un autre jeune homme : marocain de 22 ans a perdu la vie en mars 2024 dans le foyer de San Fernando de Henares, à Madrid. Arrivé en Espagne via les Canaries, il s'était plaint à son arrivée dans ce centre de maux de ventres très intenses. Sur un document signé d'un employé de la Croix-Rouge, responsable de la gestion de la structure, il était bien mentionné que le jeune homme avait besoin d'une attention "urgente" et avait "du mal à se déplacer". Après avoir reçu une "injection" d'un soignant et "une prescription pour un protecteur gastrique (oméprazole)", de retour dans sa chambre, le jeune homme se sent toujours aussi mal, et s'évanouit une première fois. Ses amis préviennent des employés de la Croix-Rouge, sans succès. Quelques heures plus tard, il "s'effondre au sol" et meurt d'un arrêt cardiorespiratoire.

Dix jours après la mort du malien dans un centre d'accueil de Madrid, l'émotion est toujours vive. Près d'une trentaine d'associations espagnoles appellent dans un communiqué à "améliorer d'urgence" les soins de santé proposés aux exilés dans les centres d'accueil de tout le pays. Un appel est lancé au gouvernement. Sa mort a levé le voile sur la gestion des soins de santé aux exilés dans les structures espagnoles. "*Ces jeunes arrivent dans des états de souffrance extrême [...] Et nous, on fournit un service médical très basique et souvent, on doit insister [auprès de la direction] pour les transférer à l'hôpital*", déplore un membre de l'équipe médicale du centre de Madrid. Un constat partagé par nombre d'associations du pays, qui ont appelé cette semaine le gouvernement à agir. Pour les 26 ONG réunies dans la plateforme "Yo sí atiando", il est "urgent d'améliorer" le système de santé des centres d'urgence, d'accueil et de référence (CAED). "Yo sí atiando" admet que des progrès ont été réalisés ces dernières années. Mais de multiples "obstacles" persistent. "Inégalités" des systèmes de santé entre les régions, "racisme inhérent", "barrière de la langue" : pour les migrants, se soigner dans les centres d'accueil espagnols est loin d'être aisé. "*C'est toujours très difficile d'obtenir un rendez-vous [médical] et il n'y a jamais suffisamment de médicaments*", confirmait un camarade du malien lors d'une manifestation, au lendemain de sa mort.

La priorité donc, pour le collectif d'ONG : détecter de manière précise, dès leur arrivée sur le sol espagnol, les maux dont souffrent les exilés. "*Il est nécessaire d'avoir des équipes sanitaires dûment formées, connaissant les pathologies spécifiques*" liées aux traversées en mer, indiquent les associations. Elles rappellent d'ailleurs "les conditions très dangereuses" du passage par les Canaries : "*Dix jours de voyage immobile, avec peu de nourriture et d'eau*", où les passagers sont "exposés aux intempéries et à des situations traumatisantes". Les ONG appellent également le gouvernement à "*redimensionner de manière structurelle et organisationnelle*" les centres de santé pour migrants de tout le pays – enclaves de Ceuta et Melilla comprises. Enfin, la plateforme exhorte les autorités à augmenter le nombre d'interprètes et de médiateurs interculturels pour éviter notamment "*un sous-*

diagnostic qui pourrait être fatal" aux migrants.

Les nombreuses arrivées de migrants en Espagne cette année - plus de 45 000 en 2024, contre 36 800 à la même période en 2023 - mettent en lumière les lacunes de l'accueil dans le pays.

Canaries

Manifestation contre l'immigration illégale

Des manifestants sont descendus dans les rues des villes de Las Palmas de Gran Canaria et Santa Cruz de Tenerife, le 27 octobre 2024, pour alerter sur l'augmentation des arrivées de migrants dans cet archipel. Ils portaient des pancartes « *Les Canaries ont une limite* » ou « *D'abord solidaires puis trompés* ».

Les protestataires demandent des mesures urgentes pour alléger la pression sur les services publics et renforcer les soins de santé, ainsi qu'une lutte accrue contre les réseaux de trafic humain. Une situation qui inquiète aussi les migrants. « *On n'est pas en sécurité*, déclare une migrante sénégalaise. *Tous les jours, j'ai peur. Quand je rencontre, je change de route. On nous a insulté, traité de tous les noms [...]. Parfois, on regrette d'être venu, parce qu'il y a des gens qui nous voit d'un point de vue négatif.* »

L'Espagne est l'une des trois principales portes d'entrée de l'immigration en Europe, avec l'Italie et la Grèce. Jusqu'au 15 octobre 2024, 32 878 migrants irréguliers sont arrivés aux îles Canaries par la mer, contre 23 537 au cours de la même période en 202, selon les chiffres du ministère de l'Intérieur. Des milliers de migrants sont morts ces dernières années en tentant de rejoindre l'Europe par la périlleuse route de l'Atlantique depuis l'Afrique, principalement via les Canaries, à bord d'embarcations surchargées et souvent branlantes. Les fréquents naufrages n'ont toutefois pas empêché cette route de gagner en popularité, car elle est moins surveillée que la route méditerranéenne.

<https://www.rfi.fr/fr/afrique/20241028-espagne-manifestation-contre-l-immigration-ill%C3%A9gale-dans-les-%C3%AEiles-canaries>

Entre le vendredi 1er et le dimanche 3 novembre 2024, plus de **50 migrants sont morts**, noyés après des naufrages, ou à bord de leur embarcation en route pour l'archipel espagnol. Par ailleurs, **1 893 personnes** au total ont été **secourues** par les sauveteurs espagnols au large d'El Hierro et de Lanzarote, dont 96 femmes et 31 mineurs.

Quarante-huit personnes d'une même pirogue sont décédées. Celle-ci a été secourue samedi par un navire marchand à 370 km au sud d'El Hierro, et seules dix rescapés étaient encore dans l'embarcation au moment du sauvetage. Tous les survivants sont des hommes adultes originaires du Sénégal, du Mali et de la Mauritanie. Ils avaient pris la mer à Nouadhibou, en Mauritanie, le 14 octobre 2024. Cela faisait trois jours que la pirogue dérivait en mer à cause d'une panne moteur. Les 48 passagers décédés durant la traversée ont été jetés par-dessus bord par les rescapés. Les dix survivants ont débarqué dimanche matin au port de La Restinga où ils ont été soignés pour "*déshydratation, troubles de la conscience, fièvre et difficultés respiratoires*". Quatre d'entre eux ont été admis à l'hôpital.

Dimanche 3 novembre 2024, cinq autres migrants sont morts lors du naufrage de leur embarcation pneumatique, à 93 km à l'est de Lanzarote. **Dix-sept personnes ont pu être secourues** grâce à un radeau largué par un avion de sauvetage. Au cours de la même opération, **80 autres personnes** qui étaient également en difficulté dans un deuxième canot pneumatique proche du précédent ont **été secourues**

Lors d'une autre opération de secours encore, près de Lanzarote, les sauveteurs ont récupéré le **cadavre d'une femme** à la mer, à proximité d'une embarcation pneumatique dégonflée. Ses **54 passagers**, dont certains étaient à l'eau, ont été **secourus**.

Enfin, un passager d'une autre embarcation arrivée samedi à El Hierro avec **180** autres occupants, est finalement **mort** peu après son arrivée à l'hôpital de l'île.

Les passages par la route des Canaries sont en nette augmentation cette année. Entre le 1er janvier et le 15 octobre 2024, 32 800 personnes au total ont débarqué dans l'archipel, soit 39,7 % de plus qu'à la même période l'année dernière.

Quatre migrants secourus après 9 jours passés sur le gouvernail d'un navire marchand

Samedi 26 octobre 2024 dans la nuit, 4 ressortissants nigériens ont été secourus par les sauveteurs espagnols. Les quatre hommes, en bonne santé apparente, ont été amenés à Las Palmas, sur l'île de Grande Canarie. Ils voyageaient sur le gouvernail d'un porte-conteneurs de 270 mètres de longueur, parti six jours auparavant du port d'Abidjan, en Côte d'Ivoire. Une traversée très dangereuse, en équilibre en plein océan, à la merci des vagues et des intempéries, qui n'aura pas le but escompté : une fois les procédures administratives terminées aux Canaries (s'ils sont déboutés du droit d'asile), les quatre passagers pourraient être renvoyés au Nigeria.

Entre le 1er janvier et le 15 octobre 2024, **32 800 personnes au total ont débarqué aux Canaries**, soit 39,7% de plus qu'à la même période l'année dernière.

Ceuta

"De plus en plus de jeunes filles mineures marocaines rejoignent Ceuta à la nage"

Depuis fin août, on observe une féminisation de la migration vers Ceuta. De plus en plus de jeunes Marocaines, des mineures âgées de 16 ou 17 ans, prennent la mer pour atteindre l'enclave espagnole à la nage, à l'instar de leur compatriotes masculins. Les familles sont de plus en plus nombreuses à lancer des appels sur les réseaux sociaux pour retrouver leur fille, disparue en mer ou arrivée en Espagne. Des quartiers entiers se vident de leurs jeunes femmes, dans la région de Fnideq [frontalière avec Ceuta] mais pas seulement. Ce phénomène touche tout le territoire marocain.

Dans le passé, on a déjà vu des femmes tenter de rejoindre l'Europe en passant par la Turquie, puis les Balkans [les ressortissants marocains n'ont pas besoin de visa pour aller en Turquie]. Ou qui payaient des trafiquants pour entreprendre le trajet vers Ceuta par bateau. Mais désormais, elles font la traversée seules ou entre copines, sans l'intermédiaire de passeurs. Elles s'organisent sur les réseaux sociaux.

Cette méthode est beaucoup moins chère : il faut compter entre 2 500 et 12 000 euros pour rejoindre les enclaves de Ceuta et Melilla par voie terrestre, en se cachant dans des camions. Alors qu'à la nage, elles ne doivent déboursier que quelques centaines d'euros pour se payer des bouées, une combinaison et des palmes. Mais même si la distance entre le sol marocain et l'enclave espagnole est courte, la traversée à la nage est très risquée.

Mi-août 2024, environ 300 jeunes, dont de nombreux mineurs, ont pris la mer dans la nuit pour tenter d'atteindre Ceuta. Beaucoup d'entre eux sont parvenus à rejoindre le rivage espagnol. Et ces épisodes, fortement médiatisés, ont convaincu les autres de tenter leur chance. Notamment les femmes. L'une d'elle, une influenceuse marocaine de 19 ans, est accusée d'inciter la jeunesse marocaine à prendre la mer. Arrivée en août à Ceuta, elle a documenté sa traversée sur le réseau social TikTok. Ses vidéos cumulent des centaines de milliers de vues. Elle se filme maquillée, apprêtée, et ne semble pas fatiguée par son voyage... Dès le lendemain de son arrivée à Ceuta, elle apparaît en pleine forme. Ces images dénotent avec celles qu'on avait l'habitude de voir dans les Balkans : des personnes en situation irrégulière, éreintées, parfois blessées, à bout de force. Elle, au contraire, mise tout sur son apparence et son look. Et elle est devenue un phénomène d'attraction pour les jeunes filles. On veut suivre son idole.

Aujourd'hui, c'est sensationnel, glamour, de faire la traversée. On relate ses exploits sur

les réseaux, quitte à masquer la réalité. Celles restées au pays assistent au "succès" de ces jeunes Marocaines sur leur téléphone, et se disent "pourquoi pas moi".

Le principal risque est évidemment de mourir en mer. Celles qui réussissent la traversée peuvent être embrigadées dans des réseaux de traite et d'exploitation : vol, pornographie, pédocriminalité, mendicité, vente de drogues, trafic d'organes... Certaines sont appâtées par des réseaux marocains et hispano-marocains qui travaillent dans les enclaves. Ils leur promettent de l'argent, et de les aider pour accélérer leur procédure de régularisation. C'est comme ça qu'elles tombent dans les griffes des trafiquants. Ils profitent de leur vulnérabilité pour les enrôler. Imaginez ces jeunes filles : chez elles, dans leur zone de confort, elles peuvent déjà être vulnérables à cause de leur âge. Alors dans un autre pays dont elles ne parlent pas la langue, elles deviennent des proies faciles.

El Hierro

Trois corps découverts et près de 500 personnes secourues en 24h

Mardi 5 novembre 2024, **trois corps sans vie** ont été découverts par les secours espagnols. L'un d'eux a été retrouvé à bord d'une pirogue à la dérive à 320 km au sud d'El Hierro. Celle-ci avait été repérée par un bateau britannique dans la nuit du lundi 4 au mardi 5 novembre 2024. À l'intérieur, **131 passagers en détresse**, dont onze femmes et cinq mineurs. Originaires du Sénégal et de Gambie, ils avaient quitté Dakar 15 jours auparavant.

Une fois l'embarcation secourue et amenée au port de La Restinga, l'un de ses occupants a été transféré à l'hôpital d'El Hierro. Les deux autres migrants retrouvés morts sont des "*jeunes maghrébins*", découverts par un pêcheur à 11 km de Lanzarote, dans l'eau, a indiqué un porte-parole des secours espagnols. L'un portait un gilet de sauvetage, et l'autre un pneu autour de la taille en guise de flotteurs. Âgés d'une vingtaine d'années, ces deux hommes pourraient être les victimes d'un naufrage ayant eu lieu il y a quelques jours. Mais pour l'heure, "*on ignore encore quel bateau avaient pris ces deux jeunes hommes*".

Le Salvamento Marítimo, organisme chargé du sauvetage en mer, a par ailleurs porté **assistance à 495 personnes** ce mardi. Six opérations de sauvetage ont été conduites rien qu'à Lanzarote, et ont permis de **secourir 225 exilés**.

Samedi 26 octobre 2024, une pirogue a débarqué sur l'île d'El Hierro avec à son bord **175 personnes dont 39 femmes, 10 mineurs et 9 bébés de moins d'un an, après 9 jours de mer**. Un corps a été retrouvé dans l'embarcation à son arrivée à terre. Trois personnes souffrant de déshydratation sévère et d'hypothermie, ont par ailleurs été transférées vers des structures de santé.

Lundi 28 octobre 2024, les secours espagnols ont procédé au sauvetage d'une pirogue en bois, qui sert d'ordinaire à la pêche. À l'intérieur se trouvaient 81 personnes d'origine subsaharienne, dont sept femmes et trois mineurs.

Baléares

Plus de 700 migrants arrivés au Baléares, en quatre jours

Entre lundi 4 et jeudi 7 novembre 2024, 704 personnes ont été prises en charge par la Guardia civil et la Salvamento marítimo, en charge du sauvetage en mer en Espagne. La très grande majorité sont originaires du Maghreb. Jeudi, 41 migrants ont été secourus, et 418 pour la seule journée de mercredi, au large de Formentera, Majorque, Ibiza et Cabrera. Mardi, ce sont 218 exilés qui ont été pris en charge par les services de sauvetage espagnols et 27 lundi.

L'île de Majorque, saturée, a installé des tentes pour accueillir les nouveaux arrivants. En août, un abri appartenant à l'Évêché de Majorque a ouvert pour héberger des mineurs. Et en juillet, un étage d'une maison de retraite avait aussi été réquisitionné pour accueillir une quarantaine de

nouveaux arrivants.

Le président de la région a appelé à plus de soutien de ses homologues pour l'accueil des nouveaux arrivants. "*Le gouvernement espagnol demande à l'opposition de reconsidérer l'accueil des mineurs non accompagnés, via la réforme de la loi Immigration*", a-t-il rappelé cette semaine. La modification de l'article 35 de cette loi, déposée au Parlement, acterait l'accueil obligatoire des mineurs non accompagnés dans les différentes structures du pays (sur le continent), lorsqu'un territoire (comme les Canaries ou les enclaves Ceuta et Melilla) dépasse 150% de sa capacité d'accueil. Mais la droite et l'extrême droite s'opposent à cette disposition.

"*Il est nécessaire de garantir une répartition solidaire entre les communautés autonomes [ou régions] lorsque certains centres sont surpeuplés*", avait également défendu en septembre le secrétaire d'État à la Jeunesse et à l'Enfance des Baléares. "*Nous défendons les transferts solidaires parce que nous ne voulons pas que la recherche d'espace pour accueillir les mineurs soit chronique*", a-t-il expliqué. Si la mesure était validée, elle avaliserait le transfert de près de 6 000 mineurs hébergés aux Canaries, dans d'autres régions d'Espagne.

Route algérienne : près de 4 000 migrants sont arrivés aux Baléares

Depuis le 1er janvier 2024, près de 4 000 personnes ont débarqué dans l'archipel espagnol des Baléares, contre 2 278 pour toute l'année 2023. Cet itinéraire, qui fait partie de la "**route algérienne**", est empruntée en grande majorité par des Algériens fuyant le chômage.

C'est une route migratoire vers l'Espagne plus confidentielle que les Canaries, mais de plus en plus empruntée. Depuis plusieurs mois, chaque jour ou presque des "*pateras*" - du nom espagnol des petits bateaux à moteur utilisés sur cette voie - débarquent sur les plages des îles Baléares, à l'est de l'Espagne. Vendredi 25 octobre 2024, 99 personnes réparties dans sept embarcations ont débarqué en une journée dans l'archipel. Le lendemain, 17 migrants ont de nouveau été secourus près de Majorque.

Début septembre aussi, plus de 580 personnes sont arrivées à bord de 30 embarcations en seulement trois jours. Parmi ces arrivées, plus de 100 migrants sont notamment arrivés sur un même bateau. Parmi eux se trouvaient deux femmes et un bébé. Depuis le début de l'année 2024, plus de 3 700 personnes sont arrivées de cette manière aux Baléares, contre 2 278 pour toute l'année 2023. Ces arrivées nombreuses ont poussé les autorités des îles à ouvrir de nouvelles structures d'accueil : en août, un abri appartenant à l'Évêché de Majorque a ouvert pour héberger des mineurs. En juillet, un étage d'une maison de retraite avait aussi été réquisitionné pour accueillir une quarantaine de nouveaux arrivants. En 2023 déjà, il y eut une augmentation de 46,7% des arrivées par rapport à la même période l'année précédente. La situation avait poussé les autorités à installer un centre d'accueil provisoire à Palma, à Majorque, d'une capacité de 300 places.

La semaine dernière, la présidente du gouvernement des Baléares, a appelé le Premier ministre à "*mettre fin à la crise migratoire*". Pour elle, "*il y a eu une augmentation des arrivées de bateaux en provenance des côtes algériennes, et la route migratoire entre l'Algérie et les Îles s'est consolidée*" depuis la dégradation des relations diplomatiques entre Alger et Madrid.

En soutenant le plan d'autonomie marocain sur la région du Sahara occidental en mars 2022, Madrid a contrarié son partenaire algérien et provoqué la rupture des relations entre les deux pays. Dans la foulée, les autorités algériennes avaient suspendu le traité d'amitié signé avec l'Espagne en 2002. En janvier 2024, le premier ministre espagnol a tenté de recoller les morceaux. Lors de la 8ème Conférence des ambassadeurs à Madrid, il avait qualifié l'Algérie de "*pays ami*" et de "*partenaire stratégique*". Et trois mois plus tôt, Alger avait par ailleurs nommé un nouvel ambassadeur dans la capitale espagnole. Mais malgré ces timides rapprochements, le dialogue entre les deux pays, y compris sur le volet migratoire, reste difficile et centré sur les relations Espagne-Maroc.

En attendant un véritable dégel, les "*harragas*" (les "*brûleurs de frontières*" désignant, en français, les migrants marocains et algériens) eux, continuent de prendre la mer. Aux côtés parfois de

quelques passagers marocains, syriens ou subsahariens, ces migrants embarquent dans de petits bateaux en fibre de verre depuis Alger, Oran, Mostaganem ou Tipaza. Le coût de la traversée est compris entre 2 000 et 4 000 euros, voire davantage en fonction de la puissance de l'embarcation.

La grande majorité de ces candidats à l'exil, fuit le manque d'opportunités professionnelles. En Algérie, le chômage touche 36% des moins de 24 ans. "*Cela fait des années que j'ai décroché mon diplôme [en plomberie]. J'ai déposé mon CV un peu partout, en vain*", explique un jeune homme, fatigué de chercher du travail, qui a fini par créer son entreprise de confection de galettes traditionnelles. Une activité qui lui permet de toucher un salaire, mais bien en-deçà de ses prétentions en plomberie.

"*Ici, même les jeunes avec un diplôme ne trouvent pas de travail, et ils s'ennuient*", dit le frère d'un disparu en mer. Ce dernier disait "*La vie en Algérie, c'était fatigant. Alors quand il est entré à l'université de sociologie, il a rapidement fait des demandes de visa étudiant. À chaque fois, elles ont été refusées*".

Une allocation chômage au profit des jeunes âgés de 19 à 40 ans a été instaurée en février 2022 par le président. D'un montant de 15 000 dinars par mois, soit une centaine d'euros, elle bénéficie aujourd'hui à plus de deux millions de jeunes chômeurs d'après le ministère du Travail. Si cette aide est bienvenue, elle ne parvient pas à combler les désirs d'ailleurs de milliers de jeunes algériens, prêts à risquer leur vie pour s'installer en Europe. Sur les cinq premiers mois de l'année 2024, 175 personnes, parties d'Algérie et voulant gagner l'Espagne via les Baléares ou le sud de la péninsule, sont mortes en mer. Des "*chiffres sans précédent*", pour l'association, qui dénonce "*un manque de moyens proactifs de recherche et de sauvetage*". Conséquence, des corps de migrants sont parfois retrouvés dans les filets des pêcheurs, ou directement sur les plages espagnoles.

GRECE

Quatre migrants meurent au large de Rhodes

Le **corps de trois hommes et d'une femme** ont été retrouvés mercredi 6 novembre 2024 en mer Égée près de Rhodes, île grecque située à quelques kilomètres des côtes turques, ont annoncé les garde-côtes. **Vingt-cinq personnes** de la même embarcation sont parvenues à **rejoindre le rivage** par leurs propres moyens. Selon les survivants retrouvés sur terre par les autorités grecques, les passeurs qui conduisaient l'embarcation ont forcé les exilés à sauter par-dessus bord avant de quitter les lieux.

Proche de la Turquie, Rhodes fait partie des îles grecques qui ont vu arriver un nombre croissant de demandeurs d'asile ces derniers mois - plus de 700 pendant la seule dernière semaine d'octobre 2024. Plusieurs centaines de migrants ont installé des tentes et des cabanes en carton devant les bureaux du commissariat de la ville de Rhodes, déclenchant la colère des habitants et des autorités locales.

La Grèce a connu une hausse de 25% du nombre d'arrivées de personnes fuyant guerre et pauvreté en 2024, et une augmentation de 30% des flux vers le Dodécanèse - l'archipel dont Rhodes est l'île principale - et le sud-est de la mer Égée, selon le ministère des Migrations. "*Le sud-est de la mer Égée et l'île de Rhodes connaissent actuellement une pression migratoire*", avait reconnu mardi le ministre, assurant que cette hausse n'était pas vraiment liée aux conflits au Proche-Orient. Pour le maire de Rhodes, l'île ne rencontre pas un "*problème migratoire*" mais manque de personnel, de garde-côtes, de policiers pour enregistrer les migrants afin qu'ils puissent être transférés rapidement vers des camps du continent ou des îles voisines.

En mer Égée, les naufrages sont nombreux et meurtriers. Fin octobre, deux migrants sont morts près de l'île de Samos, quelques jours après la disparition de 4 personnes - dont deux nourrissons - au large de l'île de Kos (Les Migrants n°93, page 41).

HOLLANDE

Annonce de mesures anti-migrants : Expulsions facilitées, réduction des durées des titres de séjour...

Le Premier ministre néerlandais a présenté les projets de son gouvernement lors d'une conférence de presse, à l'issue de plusieurs jours de négociations intensives menées par la coalition quadripartite au pouvoir, dirigée par le Parti de la liberté (PVV), parti d'extrême droite d'un député anti-immigration.

Voici les mesures annoncées :

- Classer certaines parties de la Syrie comme "zones sûres" et ainsi permettre le renvoi de demandeurs d'asile syriens déboutés de l'asile vers ces régions.
- La suppression des titres de séjour à durée indéterminée pour les réfugiés.
- La réduction du titre de séjour (visa temporaire) de cinq ans à trois ans "*en accord avec les pays voisins*"
- Introduction de contrôles aux frontières

Mais toutes ces mesures ne seront peut-être pas adoptées. Elles doivent être approuvées à la fois par la chambre basse et la chambre haute du parlement de La Haye. Et certaines, comme le classement de régions de Syrie en "zones sûres", pourraient être rejetées, la Cour de justice européenne ayant déclaré que la situation sécuritaire d'un pays doit être prise en compte dans sa globalité.

"*Nos discussions ont enfin abouti à un résultat très solide*", a déclaré Le Premier ministre néerlandais. "*Aujourd'hui, nous disposons d'un ensemble complet de mesures visant à mettre en œuvre plus rapidement notre politique d'asile, à la rendre plus stricte et à la simplifier*".

Le gouvernement a cependant reculé face à la volonté de déclarer une "*crise de l'asile*" aux Pays-Bas, ce qui aurait déclenché une loi d'urgence qui aurait permis de faire passer des mesures sans que le parlement n'ait à les approuver au préalable. Une "*crise de l'asile*" aurait concrètement permis aux Pays-Bas d'abroger la "*loi sur la distribution*" qui oblige les municipalités à créer des places d'accueil pour demandeurs d'asile ou encore de durcir les règles sur le regroupement familial.

À l'instar des autres pays européens, les demandeurs d'asile sont en augmentation aux Pays-Bas. Selon Eurostat ², un peu plus de 38 000 personnes ont déposé un dossier de protection internationale, contre 35 000 l'année précédente, et 24 000 en 2021.

L'annonce de ces mesures vendredi 25 octobre 2024, s'aligne sur le positionnement de plus en plus droitier de l'Union européenne concernant l'immigration. Le PVV, extrême droite, vétéran de la législation anti-islam, qui a remporté une importante victoire électorale l'année dernière, a promis "*la politique d'immigration la plus stricte qui soit*". Au printemps, la ministre de l'asile et de l'immigration, n'avait pas mâché ses mots pour parler de l'immigration souhaitant "*rendre les Pays-Bas aussi peu attrayants que possible pour les demandeurs d'asile*".

Les détails des nouvelles mesures ont été divulgués en début de semaine, et les partis d'opposition ainsi que les groupes de défense des droits ont critiqué les suggestions.

En 2015, les Pays-Bas avaient enregistré plus de 40 000 demandeurs d'asile - majoritairement originaires de Syrie -, un chiffre moins important que l'Allemagne mais relativement élevé pour un pays qui n'avait jamais fait face à un afflux de réfugiés à ses portes. Toutefois, le pays peine à héberger ces nouveaux arrivants. Faute de place, durant l'été 2022, le seul centre d'enregistrement de Ter Appel avait été complètement débordé. Plus de 700 personnes avaient dû dormir à l'extérieur de la structure, à même le sol.

Voir aussi n°87 Les migrants, page29

https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/view/migr_asyappctza/default/table?lang=fr&category=migr.migr_asy.migr_a

ITALIE

Une juge italienne reçoit des menaces de mort

Une juge italienne, présidente de l'association Magistratura Democratica et l'une des juges de la section des étrangers du tribunal de Rome, reçoit chaque jour une trentaine de messages similaires à celui-ci : « *Magistrate militante et corrompue, j'espère que quelqu'un vous tirera dessus très bientôt. Ce sera un jour de joie et de fête.* » C'est elle qui a refusé la détention de 12 demandeurs d'asile récemment emmenés en Albanie. Le 24 octobre 2024, la juge a déposé un « *rapport circonstancié* » au Parquet à propos de ces menaces. Critiquée depuis longtemps par la droite, qui l'accuse d'être liée à des groupes de gauche ou d'être « *pro-migrants* », elle est devenue une cible depuis le début de l'affaire albanaise, affirme l'association Magistratura Democratica.

file:///C:/Users/miche/Downloads/article_43123-6.pdf

Sept migrants reconduits d'Albanie en Italie

Un tribunal de Rome a infligé ce lundi 11 novembre 2024 un nouveau revers à la politique migratoire de la première ministre en demandant à la justice européenne de statuer sur la rétention de migrants transférés jeudi 7 novembre 2024 en Albanie, lesquels, en attendant, reviendront en Italie.

Les magistrats ont décidé de saisir la Cour de Justice de l'Union européenne (CJUE) pour s'assurer que la législation italienne soit conforme aux textes européens. Pour des questions de délai légal, les sept migrants concernés – de nationalités égyptienne et bangladaise – « *retourneront en Italie dans les prochaines heures* », a indiqué une source gouvernementale italienne. Le vice-Premier ministre a aussitôt réagi à cette décision en dénonçant « *un nouveau jugement politique (...) contre les Italiens et leur sécurité* ». « *La justice démonte encore une fois la propagande du gouvernement italien* », s'est félicitée de son côté l'ONG de sauvetage en mer de migrants Sea-Watch. « *Combien de temps encore le gouvernement italien continuera cette farce inhumaine ?* »

file:///C:/Users/miche/Downloads/article_43123-7.pdf

L'Italie s'apprête à transférer un deuxième groupe de migrants en Albanie. Peut-être !

Un navire militaire a accosté lundi 4 novembre 2024 dans la matinée au port italien de Lampedusa. Quelques heures plus tard, un groupe de migrants interceptés en mer Méditerranée par les autorités italiennes ont été transbordés sur le bateau, mais on n'a pas plus d'informations sur le nombre de personnes à bord. Seule une partie d'entre eux sont susceptibles d'être envoyés en Albanie. En effet, c'est dans ce navire que sont sélectionnés les exilés éligibles à un transfert vers l'Albanie. (Seuls les hommes sont concernés par ce partenariat, les personnes vulnérables (femmes, enfants, mineurs, personnes blessées ou malades...) ne peuvent pas être envoyées en Albanie.) Un premier tri s'effectue donc sur le navire militaire qui stationnera à Lampedusa en attendant que d'autres canots soient interceptés par les garde-côtes. Au total, Rome espère envoyer en Albanie au moins 60 personnes.

Ce week-end, le ministre de l'Intérieur, avait prévenu que les opérations vers l'Albanie "[pouvaient] reprendre", après l'échec du premier transfert le mois dernier. Un tribunal de Rome avait estimé que la détention de ces personnes, originaires d'Égypte et du Bangladesh, était illégale au regard du droit de l'Union européenne (UE) car ces deux pays ne peuvent pas être considérés comme "sûrs". Pour contrer cette décision judiciaire et sauver son accord avec Tirana, la Première ministre italienne a publié un décret le 21 octobre 2024 établissant une nouvelle liste de pays considérés comme sûrs afin de se conformer à la législation européenne. Mais les juristes estiment que cette modification risque quand même de poser problème. En réalité, l'avenir de cet accord dépend principalement de la définition de "pays sûrs". Vendredi 25 octobre 2024, les juges de Bologne, ont

demandé à la Cour Européenne de justice de clarifier la situation face aux "*divergences évidentes*" et aux "*conflits d'interprétation*" dans le système juridique italien.

Lundi 4 novembre 2024, un nouveau coup a été porté contre ce partenariat controversé avec l'Albanie. Un tribunal sicilien a statué que l'Égypte ne pouvait pas être considérée comme un pays "sûr", citant une décision rendue le mois dernier par la Cour européenne de justice (CJUE) qui estime que **le niveau de sécurité dans ces pays doit être "général et constant"** pour qu'ils soient considérés comme sûrs. Le président du tribunal de Catane, a mis en exergue de "*graves violations des droits de l'Homme*" en Égypte, notamment l'utilisation systématique de la torture par la police, des violences contre des défenseurs des droits et des journalistes et la discrimination contre les femmes, les minorités religieuses et les personnes LGBT+. Ces motifs l'ont conduit à refuser de signer un ordre de détention pour un demandeur d'asile égyptien. Ainsi, selon la justice sicilienne, les demandes d'asile en provenance d'Égypte ne peuvent pas être traitées en procédure accélérée, comme c'est le cas dans les centres albanais. Et ce alors que dans le nouveau décret de l'exécutif italien, cet État figure dans la liste de "*pays sûrs*".

L'Italie transfère un deuxième groupe de huit migrants en Albanie

Le navire militaire italien le Libra a quitté mercredi 6 novembre le port italien de Lampedusa. Avec huit migrants à son bord, le patrouilleur a accosté vendredi 8 novembre 2024 à Shengjin, en Albanie. Depuis lundi 4 novembre 2024, à bord du navire, les autorités ont procédé à l'identification d'un groupe de migrants interceptés en Méditerranée. Ce sont donc seulement huit personnes qui ont été sélectionnées pour le deuxième transfert de ce type en Albanie. Rome espérait pourtant envoyer au moins 60 migrants lors de cette rotation ! Ces huit exilés, de nationalité égyptienne et bangladaise, resteront-ils plus de 48 heures sur le sol albanais ? La détention de ces personnes, d'Égypte et du Bangladesh, est illégale au regard du droit de l'Union européenne (UE) car ces deux pays ne peuvent pas être considérés comme "sûrs". Lundi, un tribunal sicilien a statué que l'Égypte ne pouvait pas être considérée comme un pays "sûr", s'appuyant lui aussi sur le droit européen.

Reste à savoir quelles décisions prendront les tribunaux italiens dans les prochaines heures sur cette nouvelle affaire. Ce deuxième transfert intervient dans un contexte de fortes arrivées en Italie. Depuis lundi, environ 2 000 migrants ont débarqué dans le pays. Les huit exilés envoyés en Albanie ne représentent donc que 0,5% des derniers débarquements. "*À ceux pour qui les centres en Albanie sont le tournant de la lutte contre les trafiquants, n'avez-vous pas l'impression de vous faire rouler par Meloni et ses acolytes*", interroge La Repubblica.

Les juges italiens demandent à la Cour européenne de clarifier la définition de "pays sûr"

Des juges italiens contestent la politique migratoire du gouvernement de la Première ministre italienne. Et tout se joue autour de la sémantique : car les magistrats centrent tous leurs débats autour de la définition de "*pays sûrs*" - pays dont chaque État au sein de l'Union européenne (UE) a sa propre liste.

L'enjeu est loin d'être anecdotique. Car si un demandeur d'asile est originaire d'un "*pays sûr*", sa demande sera considérée comme peu pertinente, et probablement rejetée. Au contraire s'il vient d'un pays "*non sûr*", son dossier d'asile a de meilleures chances d'être examiné et accepté.

C'est cette définition même de "*pays sûrs*" - au sens de "*sécurité de la population générale*" - que les juges italiens dénoncent. Il n'est pas possible, selon eux, de déclarer des pays entiers sûrs lorsqu'il existe des preuves de la persécution de minorités. Et ce, que le pays soit en état de guerre ou en paix. Et les juges de donner en exemple l'Allemagne nazie ou leur propre pays. "*On pourrait dire (...) que l'Allemagne nazie était un pays extrêmement sûr pour la grande majorité de la population allemande : à l'exception des juifs, des homosexuels, des opposants politiques, des*

personnes d'origine rom et d'autres groupes minoritaires, plus de 60 millions d'Allemands jouissaient d'un niveau de sécurité enviable (...) Et la même chose pourrait être dite de l'Italie sous le régime fasciste".

Pour les juges, le dossier d'un demandeur d'asile devrait être examiné indépendamment de la qualification du pays d'origine : sûr ou pas sûr. "Le système de protection internationale est, par nature, un système juridique de garantie pour les minorités exposées aux risques d'agents persécuteurs, qu'ils soient étatiques ou autres", ont écrit les juges.

Vendredi 25 octobre 2024, les juges du tribunal de Bologne ont donc demandé à la Cour européenne de justice (CUEJ) de clarifier la situation face aux "divergences évidentes" et aux "conflits d'interprétation" dans le système juridique italien. Ces magistrats s'opposent à leur Première ministre qui tente d'envoyer un maximum de demandeurs d'asile en Albanie, hors de l'UE donc, selon les termes d'un accord passé avec Tirana. C'est sur la base de la liste italienne de "pays sûr" que les transferts en Albanie sont possibles : seuls les migrants qui viennent de pays considérés comme "sûr" peuvent être envoyés en Albanie, les autres - venant de pays "non sûr" - pourront déposer leur dossier d'asile sur le sol italien. Le pari est donc important.

Les autorités de Trieste inspectent les conditions de vie des exilés

Le 7 novembre 2024 : Le maire de Trieste et les responsables de la région Frioul-Vénétie Julienne ont récemment mené des inspections séparées : le maire s'est concentré sur les migrants qui dorment dans la rue, tandis que les responsables régionaux ont examiné les questions liées aux mineurs étrangers non accompagnés et à leur intégration. Le maire prévoit de répondre à ces préoccupations avec les institutions compétentes.

Trieste est souvent la première destination des migrants qui empruntent la route des Balkans. Beaucoup s'arrêtent dans la ville pendant quelques jours avant de reprendre leur voyage vers des destinations européennes, notamment pour rejoindre des membres de leur famille ou des connaissances dans l'espoir de trouver un emploi. D'autres restent à Trieste, soit après avoir demandé le statut de réfugié, soit parce qu'ils n'ont pas d'autres destinations.

Après la fermeture des Silos en juin dernier, la situation s'était améliorée avec le transfert de migrants vers d'autres régions italiennes, mais les choses reviennent progressivement à ce qu'elles étaient avant.

file:///C:/Users/miche/Downloads/article_43123-6.pdf

Premier centre pour pères célibataires et à leurs enfants réfugiés en Italie

Près de Catane en Sicile, sur les pentes de l'Etna, se trouve le premier centre pour réfugiés en Italie entièrement dédié aux pères célibataires et à leurs enfants.

Ces dernières années, l'Italie voit arriver un nombre croissant de pères qui ont tenté de traverser la mer Méditerranée depuis la Libye et la Tunisie. Le centre est dirigé par la ville de Pedara et géré par les associations Il Nodo et Teams Sol.Co. "En septembre 2023, nous avons commencé notre projet en accueillant un père du Congo avec sa fille de trois ans, puis jour après jour, mois après mois, nous avons reçu d'autres demandes pour accueillir d'autres familles de toute l'Italie. Le centre peut accueillir 40 personnes, il y a 15 pères et 23 mineurs pour le moment", précise une personne de l'association Teams Sol.Co. Dans le centre SAI (l'abréviation d'un projet d'accueil et d'intégration du ministère italien de l'Intérieur) : "Tous sont des pères sans femme et des enfants sans mère pour diverses raisons", explique le directeur.

Lors de la leçons d'italien, assis à une table ronde, dans la lumière automnale, ces hommes célibataires travaillent sur leur prononciation de l'italien, dressent des listes de synonymes et d'antonymes. Beaucoup sont originaires de Tunisie, d'autres viennent de Sierra Leone, du Mali, de

la RDC ou encore d'Irak. Ils portent leurs enfants dans les bras ou assis sur leurs genoux. Il faut parfois interrompre le cours, alors qu'Ibrahim prépare de la nourriture pour bébé, pour le petit Omar

Quelques années plus tôt, de l'autre côté de la Méditerranée, Ibrahim Sow, 36 ans, fuyait son pays, la Sierra Leone. Il quitte Freetown avec sa femme, laissant derrière eux leurs deux filles, âgées de 8 et 11 ans. *"Nous avons traversé le désert, la Guinée et le Mali pour rejoindre l'Algérie"*. En Algérie, la femme donne naissance au petit Adama, qui décède quelques jours plus tard. *"La police algérienne ne nous a pas permis d'aller à l'hôpital parce que nous n'avions pas de papiers. Mon bébé me manque"*, confie-t-il. Ils resteront plus d'un an en Algérie. En 2022 naît Omar. Ibrahim et sa femme poursuivent leur route vers la Tunisie. De là, dans un bateau en acier, ils traversent la mer Méditerranée pour arriver à Lampedusa en mars 2023. De Lampedusa, ils sont transférés au camp de réfugiés de Bari, dans la région des Pouilles au sud de l'Italie. *"Nous y sommes restés huit mois. Ma femme a commencé à tomber malade, nous sommes allés à l'hôpital et elle a fait des analyses de sang"*. Elle meurt du sida peu de temps après. *"Je ne savais pas que ma femme avait cette maladie. Personne dans notre pays ne nous l'a dit. Je n'arrive pas à m'y faire. Ma femme me manque. Je l'aime et ai besoin d'elle"*, raconte Ibrahim, en sanglots. Aujourd'hui, son fils Omar, âgé de presque deux ans, est sa seule raison de vivre. Il est également séropositif, mais il est soigné par des médecins de l'hôpital Cannizzaro de Catane. Ibrahim lui donne des médicaments tous les jours, son fils est en bonne santé. Avant de quitter la Sierra Leone, Ibrahim travaillait comme apiculteur. Il rêve de reprendre cette activité en Italie.

Les histoires des pères migrants du centre de Pedara sont toutes uniques. Ayman, un père tunisien, est là avec Amin, son fils de 17 ans. *"Nous avons une entreprise de logistique dans le secteur agricole. Nous étions riches. Après la mort de mon associé, le cauchemar a commencé. Ses fils voulaient tous nos biens. Ils voulaient tuer mon fils. C'est dans ces circonstances que nous avons décidé de traverser la mer Méditerranée, dans l'espoir d'être un jour réunis avec ma femme et ma fille qui sont encore en Tunisie"*, explique Ayman alors que son fils lui montre des chansons de rap en arabe. *"Sa mère lui manque terriblement et ma femme et ma fille me manquent."*

"Ils ressentent un vide intérieur et doivent compenser l'absence de figure maternelle. C'est très difficile pour eux", explique une personne de l'association Team Sol.Co. La ville de Pedara est très fière de ce projet d'intégration unique en Italie : *"Des expériences comme celles-ci nous rendent fiers d'être Italiens"*, lance le maire de la commune.

VATICAN

Le 28 octobre 2024, le pape François a abordé les questions de migration. *«Les migrants» «sont les maîtres de l'espoir»* car, *«ils partent en espérant trouver ailleurs leur pain quotidien»* et *«ils n'abandonnent pas, même quand tout semble "aller contre eux"»*. Malgré le contexte difficile lié *«à des fermetures et à des rejets, leur ténacité, souvent soutenue par l'amour pour les familles restées au pays»*, est une leçon de vie.

Pour le Pape, en adoptant une dynamique de rencontre, de dialogue, d'accueil du Christ présent dans l'étranger, ces religieux peuvent grandir *«avec eux, en solidarité les uns avec les autres, abandonnés "en Dieu et en Dieu seul"»*. Il faut voir en *«la recherche de l'avenir qui anime le migrant»* une expression d'un *«besoin de salut qui unit tous les hommes, indépendamment de leur race ou de leur condition»*.

À l'origine de cette crise migratoire aux scénarios tragiques il y a les *«tragiques et injustes inégalités des chances, de la démocratie, de l'avenir»*, ou encore les *«scénarios de guerre dévastateurs qui frappent la planète»*. Mais aussi *«la fermeture et l'hostilité des pays riches, qui voient dans ceux qui frappent à la porte une menace pour leur propre bien-être»*. Il est important *«que le migrant (soit) accueilli, accompagné, soutenu et intégré»*, a renchéri le pape, qui recommande aussi de ne pas oublier que *«l'histoire du Salut elle-même est une histoire de migrants, de peuples en mouvement»*.

EUROPE

BOSNIE- HERZEGOVINE

Une jeune femme, 33 ans, originaire de Tchétchénie, a été arrêtée le 29 septembre, alors qu'elle et ses trois enfants arrivaient à Sarajevo sur un vol en provenance d'Istanbul. Elle a été séparée de ses enfants, qui ont été placés dans un centre d'accueil pour mineurs près de Sarajevo, et elle a été emprisonnée à Tuzla.

La Russie l'accuse d'avoir rejoint les forces de l'organisation terroriste de l'État islamique. Elle affirme, quant à elle, qu'elle n'est jamais allée en Syrie et qu'elle a vécu en Turquie ces dix dernières années, afin d'échapper à des violences domestiques en Tchétchénie. Détenu en Bosnie-Herzégovine depuis plus d'un mois, elle attend une décision quant à son extradition vers la Russie

file:///C:/Users/miche/Downloads/article_43123-6.pdf

La police bosnienne a arrêté huit personnes soupçonnées de faire partie d'un réseau de passeurs qui aurait transporté au moins 1400 migrants clandestins vers l'Italie, via la Croatie, a confirmé le porte-parole du ministère de l'Intérieur de la Republika Sprska. Le groupe faisait d'abord passer des migrants en Croatie, d'où ils étaient ensuite transportés en voiture et en camion jusqu'en Italie. Le groupe a utilisé le système de communication crypté Sky ECC, qui a été déchiffré en 2019 par une équipe d'enquêteurs belges, néerlandais et français. Les autorités ont ainsi eu un accès sans précédent à des informations sur les pratiques de certains des groupes criminels les plus dangereux, notamment ceux qui opèrent dans les Balkans. La police a effectué onze perquisitions, confisquant plusieurs armes, plus de 100 000 marks convertibles (environ 50 000 euros) en espèces, ainsi que des véhicules et des bateaux utilisés pour la contrebande. Des documents professionnels, des agendas, des ordinateurs, des clés USB, des téléphones portables et d'autres objets pouvant servir de preuve ont également été confisqués.

file:///C:/Users/miche/Downloads/article_43123-6.pdf

ROYAUME-UNI

Création d'un fonds de 90 millions d'euros pour lutter contre les passeurs dans la Manche

Lundi 4 novembre 2024, le Premier ministre britannique a annoncé que 75 millions de livres (environ 90 millions d'euros) de fonds supplémentaires seront consacrés à la lutte contre les réseaux de passage dans la Manche. Le dirigeant s'est exprimé sur le sujet lors de l'ouverture de l'assemblée générale de l'organisation internationale de coopération policière Interpol à Glasgow, en Ecosse. Cette somme porte à 150 millions de livres au total (178 millions d'euros) les fonds récemment annoncés pour renforcer la sécurité des frontières et combattre les réseaux impliqués dans l'organisation des traversées de la Manche, qui constituent selon lui "*une menace pour la sécurité mondiale comparable au terrorisme*". L'argent servira notamment à financer des équipements de surveillance de haute technologie et 100 enquêteurs spécialisés contre les réseaux de passeurs.

Il a également appelé à accroître la coopération internationale contre les réseaux de passeurs de migrants. Ces derniers nécessitent "*une réponse internationale, à une échelle bien supérieure à celle que nous connaissons aujourd'hui*", a-t-il affirmé. "*La sécurité ne s'arrête pas à nos frontières et l'immigration illégale est, sans aucun doute, un facteur important d'insécurité au niveau mondial*", a ajouté le Premier ministre, en appelant le monde à "*se réveiller face à la gravité de ce défi*".

Il a mis en avant sa collaboration avec d'autres dirigeants européens. Avec le président

français Emmanuel Macron, "*nous nous sommes mis d'accord pour accroître le renseignement et faire davantage pour démanteler les itinéraires des passeurs en amont*". Avec l'Allemagne, le Royaume-Uni travaille sur les chaînes d'approvisionnement, "*sur la manière dont les bateaux sont transportés à travers l'Europe pour être acheminés vers le nord de la France*", selon la ministre de l'Intérieur.

Avec l'Italie enfin, Londres "*lutte contre les flux financiers*". Mi-septembre, il avait loué la politique migratoire du gouvernement italien. Il s'était montré « intéressé » par les méthodes utilisées en Italie pour contrer les arrivées de migrants en Méditerranée. "*Vous avez fait des progrès remarquables*", avait-il affirmé.

Depuis des années, Londres et Paris collaborent pour lutter contre l'immigration irrégulière et réduire les flux de départs depuis les côtes du nord de la France vers l'Angleterre. En mars 2023, les Britanniques ont même signé un accord avec la France pour militariser davantage la frontière maritime. Les deux pays ont également prévu le déploiement de 500 agents de police supplémentaires sur les plages françaises, et davantage de drones pour aider les forces terrestres. Les années précédentes, d'autres mesures avaient été entérinées : depuis 2018, par exemple, un centre de coordination et d'information conjoint (CCIC) ouvert 24h/24 "*réunit à Coquelles, près du port de Calais, les services opérationnels français et britanniques*", détaillait un rapport de la Cour des comptes publié en janvier 2024. Des mesures que le document jugeait « décevantes » dans leur globalité. "*La relation entre la France et le Royaume-Uni est déséquilibrée en termes d'échanges d'informations et de renseignements*", pointaient les auteurs. La Cour constatait aussi que "*les Britanniques ne communiquent pas de renseignements exploitables sur les départs des 'small boats' et donnent des informations de premier niveau, très générales et non recoupées*". Une tendance que le premier ministre britannique cherche donc à inverser.

En attendant la mise en application des mesures voulues par le Premier ministre, les traversées en small boats continuent. Le 2 novembre 2024, **39 personnes ont été secourues** au large des côtes du Pas-de-Calais. Le groupe était en difficulté sur une embarcation en pleine mer et a demandé assistance. Dans la nuit du 31 octobre au 1er novembre 2024, **160 migrants ont été récupérés** par les autorités françaises.

Environ 5 000 personnes ont été sauvées en mer côté français depuis le début de l'année et plus de 30 000 ont débarqué au Royaume-Uni par la Manche.

file:///C:/Users/miche/Downloads/article_43123-6.pdf

le Royaume-Uni signe des accords avec trois pays des Balkans

Le Premier ministre britannique a signé jeudi 7 novembre de nouveaux accords pour lutter contre le trafic d'êtres humains avec trois États des Balkans, la Serbie, la Macédoine du Nord et le Kosovo, alors qu'il assistait à une réunion de la Communauté politique européenne (CPE) à Budapest. La coopération entre le Royaume-Uni et ces trois États vise à "*accroître le partage de renseignements et à intercepter les gangs criminels de passeurs*", précise Downing Street dans un communiqué. L'an dernier, "*près de 100 000 migrants ont transité*" par les Balkans occidentaux, ce qui en fait une "*route importante utilisée par ceux qui se retrouvent illégalement dans l'UE ou au Royaume-Uni*", selon Londres. "*Il existe un empire criminel qui opère sur notre continent, à l'origine d'un terrible bilan humain et qui porte atteinte à notre sécurité nationale*", a-t-il déclaré. "*Le Royaume-Uni sera au cœur des efforts visant à mettre fin au fléau de la criminalité organisée liée à l'immigration, mais nous ne pouvons pas le faire de manière isolée*". Le Premier ministre met l'accent sur la lutte contre les réseaux de passeurs et veut accroître la collaboration avec les pays européens pour faire baisser les arrivées.

Le gouvernement vide Bibby Stockholm, la très controversée barge pour migrants

Comme annoncé en juillet dernier, le Bibby Stockholm est en passe d'être vidé. Environ 300 demandeurs d'asile ont été évacués de la barge amarrée au port de Portland, mercredi 30 octobre 2024. Une centaine d'autres sont encore à bord mais ils devraient eux aussi quitter le bateau dans les prochains jours. Les exilés - tous des hommes - ont été transférés dans des centres d'accueil à travers

le Royaume-Uni, a indiqué le ministère de l'Intérieur. Ces *"hommes sont emmenés individuellement en taxi vers leur nouveau logement dans le pays, où ils restent trois ou quatre semaines, jusqu'à ce qu'une décision sur leur statut soit prise"*, a affirmé « Portland Global Friendship Group », qui soutient les résidents de ce navire. Si les personnes obtiennent l'asile, elles auront ensuite 30 jours pour quitter leur lieu d'hébergement et trouver un logement par leurs propres moyens. Les autres auront toujours la possibilité de faire appel.

Depuis son ouverture en juillet 2023 par l'ancien gouvernement pour réduire le coût de l'hébergement des migrants dans le pays, le Bibby Stockholm a essuyé de nombreuses critiques. Dans un communiqué publié à cette même période, plus de 50 ONG l'avaient qualifié de lieu "cruel", "inhumain" et à même de raviver des traumatismes chez les exilés ayant survécu aux dangereuses traversées de la Méditerranée et de la Manche. Les militants avaient comparé ce bateau à une *"prison flottante"* : les exilés hébergés sur cette barge n'avaient pas le droit d'en sortir.

Un ancien occupant avait décrit son quotidien : *"Nous avons l'impression d'être surveillés en permanence, d'être fouillés, mais aussi de ne pas être traités comme des adultes, avec un couvre-feu et l'impossibilité de sortir quand nous le souhaitions. J'avais parfois l'impression d'être un animal de zoo."* Le Bibby Stockholm a aussi été sous le feu des critiques en raison d'une contamination à la légionellose en août 2023 - qui a forcé les autorités à vider la barge pendant deux mois - ou encore du suicide d'un jeune albanais de 27 ans, retrouvé mort en décembre 2023 dans les sanitaires du bateau.

Selon les dernières statistiques du parlement britannique, 86 000 premières demandes d'asile étaient encore en attente au printemps 2024. C'est certes mieux qu'à la même période en 2023 (134 000 dossiers en attente), mais cela reste quatre fois plus élevé que le rythme d'avant-Covid en 2018 (23 000 dossiers en attente).

"Ce gouvernement a hérité d'un système d'asile soumis à une pression sans précédent, avec des milliers de demandeurs d'asile bloqués sans que leurs demandes soient traitées", a déclaré la semaine dernière une porte-parole du ministère de l'Intérieur. *"Nous avons pris des mesures immédiates pour relancer le traitement des demandes d'asile, ce qui permettra au contribuable d'économiser environ sept milliards de livres sterling [environ 8 milliards d'euros] au cours des 10 prochaines années, et nous procédons à une augmentation majeure des retours pour expulser les personnes n'ayant pas le droit de se trouver au Royaume-Uni. À long terme, cela réduira notre dépendance aux hôtels et les coûts d'hébergement. Nous restons absolument déterminés à mettre fin au recours aux hôtels pour les demandeurs d'asile"*, a-t-elle ajouté.

Un projet controversé prévoit de surveiller les frais médicaux pour les patients étrangers

Le Royaume-Uni envisage de créer une nouvelle base de données dans les dossiers du NHS (National Health Service - le service de santé publique britannique) pour les patients étrangers. Une nouvelle catégorie "Overseas Visitor Charging" ("frais pour les visiteurs étrangers") permettrait au département de la Santé (DHSC) de surveiller les frais d'hospitalisation des personnes venant de l'étranger lorsqu'elles ont recours aux services de santé. Cette mesure, adoptée par l'ancien gouvernement, doit entrer en vigueur sous la nouvelle majorité, arrivée au pouvoir à l'été 2024. Les médecins, défenseurs du droit à la vie privée et militants des droits des migrants, espèrent qu'elle ne sera pas appliquée par le gouvernement actuel.

Ce projet *"isolera davantage les sans-papiers et les empêchera d'accéder à des soins de santé essentiels"*, dénonce le directeur général du Réseau pour les droits des migrants (Migrants' Rights Network). *"Le nouveau gouvernement a la possibilité d'annuler les accords néfastes de partage de données de l'administration précédente, qui ont entraîné une surveillance accrue des migrants et une érosion de leur vie privée"*. L'organisation medConfidential, qui milite pour la confidentialité des données de santé, exprime des préoccupations similaires. *"Toute utilisation des données de santé devrait être consensuelle, sûre et transparente"*, note le coordinateur de

medConfidential.

Avec cette nouvelle mesure, les migrants qui ne parviendraient pas à payer leurs frais médicaux pourraient être dénoncés aux autorités. Leur dette serait transmise au Home Office, qui pourrait alors l'utiliser comme motif pour refuser certaines demandes d'immigration. Un porte-parole du DHSC justifie sa décision : *"Il est normal que les visiteurs étrangers et les personnes qui ne sont pas légalement installées ici contribuent aux coûts de leur traitement, car notre service de santé est un système basé sur la résidence"*.

Mais les associations craignent que les exilés renoncent à se faire soigner, et que le partage des données érode encore la confiance dans le système de santé britannique. *"Nous avons déjà du mal à convaincre nos patients qu'ils peuvent se rendre à l'hôpital en toute sécurité. Avec le changement proposé, nous ne pourrions plus assurer aux patients que la confidentialité médicale sera maintenue et protégée, et que leurs informations privées et cliniques resteront entre eux et leur médecin"*, déclare Médecins du Monde. La responsable des politiques et du plaidoyer de l'ONG médicale explique également que ces politiques peuvent entraîner des retards de diagnostic et de traitement. *"Les médecins et les agents de santé de nos cliniques voient des personnes qui ont besoin de soins mais qui n'osent pas se rendre dans les services de santé. Ils craignent que leur traitement soit facturé et qu'ils soient dénoncés au ministère de l'Intérieur"*. La politique gouvernementale exige que les hôpitaux facturent le coût des traitements aux patients qui ne sont pas en mesure de prouver un statut d'immigration officiel. Si la facture dépasse 500 livres (environ 600 euros) et n'est pas réglée dans les deux mois, le patient doit s'acquitter d'une amende supplémentaire de 50 % et être signalé au ministère de l'Intérieur. Une somme *"totalement inaccessible pour nombre de nos patients et de personnes vivant au Royaume-Uni"*.

Comme l'explique le DHSC, lorsqu'un patient a besoin de soins médicaux payants et non urgents, les médecins sont censés exiger à l'avance un paiement intégral de l'intervention. A l'inverse, la prise en charge des cas urgents ne doit pas être retardée dans l'attente du paiement. Les frais médicaux peuvent être annulés si la personne n'a pas la capacité financière de payer, mais la dette n'est pas effacée et reste inscrite dans les dossiers du gouvernement. Elle peut ainsi refaire surface si la solvabilité du patient évolue. *"Lorsqu'un patient ayant reçu des soins impayés est identifiée, le NHS doit facturer le patient et faire tout son possible pour recouvrer ces frais"*, ajoute le porte-parole du DHSC.

Selon les données de Médecins du monde, les patients sans statut d'immigration officiel ayant besoin de soins ont subi un retard moyen de 37 semaines avant d'être pris en charge. Dans près de 60 % des cas, l'intervention a ensuite été considérée comme un soin "urgent". *"La politique consistant à infliger des amendes et à dénoncer les migrants qui accèdent à des soins médicaux devrait être abolie. Cela supprimerait la nécessité de programmes douteux de partage de données et garantirait la confidentialité médicale pour tous les patients. En fin de compte, l'accès aux soins médicaux devrait être basé sur les besoins, et non sur la capacité à payer ou sur le statut migratoire"*, estime Médecins du Monde.

Plus de 30 000 migrants ont traversé la Manche depuis janvier

Plus de 30 000 migrants sont arrivés de manière irrégulière au Royaume-Uni depuis le 1er janvier 2024 à bord de canots de fortune, a révélé jeudi 31 octobre 2024, le ministère britannique de l'Intérieur. En 2023 L'an dernier, un peu moins de 30 000 arrivées avaient été enregistrées, en baisse après le record de plus de 45 000 personnes comptabilisées en 2022. Depuis début octobre seulement, près de 5 200 migrants ont réussi la traversée de La Manche, soit l'un des bilans mensuels les plus importants jamais observé depuis le début de ces traversées en 2018, dont 564 pour la seule journée de mercredi. L'année 2024 est aussi marquée par un record de décès durant ces traversées, avec au moins **60 morts** comptabilisés. Comme ses prédécesseurs, le nouveau gouvernement britannique a promis de réduire ces périlleuses traversées **en durcissant sa lutte contre les passeurs** mais **peine à endiguer le phénomène**.

SERBIE

Un homme de 72 ans a été inculpé pour avoir facilité le transit illégal à travers la Serbie de 19 migrants illégaux le 6 octobre, a annoncé le Parquet de Belgrade. L'accusé, conformément à un accord préalable avec un inconnu et moyennant une compensation monétaire, aurait placé 19 migrants illégaux dans un véhicule, pour les conduire d'Obrenovac à Surčin. Il s'agit de ressortissants syriens et égyptiens, dont huit mineurs. qui avaient pénétré illégalement en Serbie via la Bulgarie et la Turquie. Le prévenu est accusé du délit pénal de franchissement illégal de la frontière de l'État et de trafic de personnes, passible d'une peine de prison pouvant aller de deux à douze ans

file:///C:/Users/miche/Downloads/article_43123-7.pdf

AFRIQUE

EGYPTE

Plus de 1,2 million de réfugiés Soudanais, accueillis en Égypte

Vendredi 8 novembre 2024, dans le dernier rapport publié par le Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR), accréditant les récentes données publiées par le gouvernement égyptien, indique que plus de 1,2 million de réfugiés Soudanais accueillis en Égypte. Le HCR Égypte et les autorités du pays alertent sur la gravité de la situation, mais des centaines de réfugiés fuyant la guerre au Soudan continuent d'arriver chaque jour en Égypte. En 19 mois, la guerre au Soudan a fait des dizaines de milliers de morts et déplacé plus de 11 millions de personnes. Plus de 3 millions d'entre eux ont cherché refuge dans les pays voisins. La majorité fuient vers le Tchad, mais ceux qui font le choix d'aller en Égypte se retrouvent principalement au Caire, à Alexandrie et à Assouan, dans le sud-est du pays. Plus des deux tiers des réfugiés en Égypte sont soudanais. C'est ce qu'affirme l'adjointe des relations extérieures du Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR) en Égypte.

Au début du conflit, l'Égypte accueille ses voisins les bras ouverts, aucune contrainte administrative n'est imposée aux femmes, aux enfants et aux hommes de plus de 50 ans. Mais face à l'afflux de réfugiés, des milliers chaque jour au début de la guerre, les autorités durcissent l'accès à leur territoire. L'Égypte commence par imposer un visa de 1 500 dollars par personne. À cela, s'ajoute l'obtention d'une « *autorisation de sécurité préalable* » en plus d'un visa consulaire, mais ces mesures n'empêchent pas les soudanais de franchir clandestinement la longue frontière qui sépare les deux pays. La pression est « *immense* » et « *le fardeau qui pèse sur l'Égypte est insoutenable* », alerte le HCR qui appelle à la mise en place immédiate d'une aide internationale. En 2024, le plan d'aide humanitaire au Soudan, n'a obtenu qu'un peu plus de la moitié des financements nécessaires.

<https://www.rfi.fr/fr/afrique/20241111-plus-de-1-2-million-de-r%C3%A9fugi%C3%A9s-soudanais-qui-fuient-la-guerre-dans-leur-pays-accueillis-en-%C3%A9gypte>

COMORES

Le principal suspect du naufrage a été arrêté

Agé de 37 ans, l'homme arrêté vendredi 8 novembre 2024 - un résident mahorais de nationalité comorienne - serait passé aux aveux et aurait reconnu avoir acheté tout le nécessaire pour le voyage. Selon la gendarmerie d'Anjouan, il était le propriétaire du "kwassa" -bateaux utilisés pour la migration vers Mayotte - qui a coulé dans la nuit du 1er au 2 novembre 2024.

Il risque d'ores et déjà : trois et dix ans de prison respectivement pour transport illégal de passagers et appartenance à un groupe criminel organisé, la peine qu'il encourt à terme pourrait être beaucoup plus lourde s'il est reconnu responsable de la mort des migrants décédés dans le naufrage. Selon le témoignage de l'un des rescapés de la catastrophe, les passeurs en seraient effectivement directement responsables puisqu'ils auraient sciemment coulé le "kwassa" avant de prendre la fuite

en hors-bord.

Si ces accusations se vérifient, l'individu interpellé vendredi 8 novembre 2024 devrait être alors poursuivi aussi pour de multiples homicides : entre 17 et 25 précisément, selon que l'on se fie au nombre de victimes du naufrage recensé par la police comorienne à ce stade ou par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) qui s'appuie sur les témoignages de plusieurs rescapés qu'elle a soignés. En attendant, l'enquête des autorités comoriennes se poursuit. L'objectif est notamment de retrouver les deux passeurs qui étaient présents sur le hors-bord. Les deux hommes, qui ont été identifiés, sont activement recherchés fait savoir la gendarmerie comorienne.

25 migrants décédés dans un naufrage au large des Comores

Dans la nuit de vendredi 1er à samedi 2 novembre, une embarcation avec une trentaine de migrants a fait naufrage dans l'océan Indien, entre l'archipel des Comores et l'île française de Mayotte, a indiqué, lundi 4 novembre 2024, l'Organisation internationale des migrations (OIM). À bord du canot en route vers le territoire française se trouvaient sept femmes, quatre mineurs dont deux enfants de six et deux ans, et deux nourrissons. Seules cinq personnes ont été secourues par des pêcheurs samedi matin, et ramenées aux Comores. Au moins 25 autres sont mortes *"après que leur bateau a été délibérément coulé par des trafiquants"*, a précisé l'agence onusienne.

Parmi les survivants, figure un jeune Comorien de 19 ans voulant retourner à Mayotte où il a vécu six ans avant d'en être expulsé en mai 2024. Il dit avoir eu la vie sauve parce qu'il sait nager. *"Nous avons quitté Maraharé, à Anjouan, aux alentours de 19h. Vers 22h, les trafiquants ont fait entrer l'eau dans la coque sciemment en ouvrant le bouchon"*, a-t-il déclaré par téléphone depuis l'île comorienne d'Anjouan. *"Le moteur de l'embarcation était éteint, les trafiquants ont dit que le moteur était en panne et ils ont refusé d'appeler à l'aide. Le bateau était en train de couler quand il a été retourné par une grosse vague"*. *"Les trafiquants sont partis sur une autre vedette, nous laissant pour morts"*. *"Par chance, je sais nager, j'ai donc pu me maintenir à flot. Et j'ai pu aider deux autres personnes à s'accrocher à la coque. C'est le lendemain que des pêcheurs nous ont repérés"*. *"J'aimerais qu'ils soient retrouvés et jugés parce qu'à cause d'eux, beaucoup de personnes sont mortes."* Il ne souhaite en revanche pas porter plainte : *"J'ai peur de ce qui pourrait m'arriver si je me présentais à la gendarmerie ou à la police"*. *"La traversée m'a coûté cher, j'ai payé 300 euros. Je ne sais pas si je vais tenter de nouveau la traversée pour Mayotte"*, où vivent également ses frères. *"Je vais bien, même si mes jambes sont brûlées à cause de l'essence"*. Une photo montrant une grande plaie rouge sur sa jambe a été envoyée par une personne hébergeant l'adolescent à Anjouan.

Selon la porte-parole du gouvernement comorien, *"les autorités sont en train de collecter des informations pour comprendre ce qu'il s'est passé"* et *"une enquête formelle sera diligentée"*. Le procureur de Mutsamudu, aux Comores, a indiqué qu'*"une enquête est déjà ouverte"*.

Chaque année, des milliers de migrants prennent la mer depuis l'archipel des Comores pour rejoindre l'île française de Mayotte. Mais le bras de mer de 70km séparant les deux territoires est une route migratoire particulièrement meurtrière.

MAROC

Un Projet pour accélérer les expulsions de Marocains hors de France

En déplacement dans le royaume chérifien cette semaine, Emmanuel Macron avait proposé à son ministre de l'Intérieur, de l'accompagner. Tout un symbole. Partisan d'une ligne dure sur l'immigration, ce dernier était attendu sur cet épineux sujet des expulsions vers le Maroc. Le président français et son ministre souhaitent concrètement que davantage de laissez-passer consulaires soient délivrés, un document incontournable (en l'absence de passeport) qui permet à la France d'expulser les migrants entrés illégalement sur son sol vers leur pays d'origine. Le ministre de l'intérieur s'est entretenu à ce sujet avec son homologue, mardi 29 octobre 2024. *"Nous avons eu avec mon homologue et ami désormais, des échanges très denses"*, une feuille de route est à l'étude. Mais derrière le discours policé, aucun chiffre n'a été annoncé sur le quota de délivrance de laissez-

passer consulaires. Au terme de cette visite, Paris et Rabat ont préféré afficher leur amitié retrouvée, parlant d'une *"coopération naturelle et fluide"* entre les deux pays. Le sujet de l'immigration illégale a été évoqué avec des termes encore flous : Paris et Rabat ont déclaré vouloir *"améliorer"* le *"cadre"* et les *"procédures"* de rapatriement forcé des ressortissants marocains afin de *"raccourcir les délais"* et de *"mieux faire en termes de nombre de personnes réadmissées"*, a résumé le ministre de l'Intérieur français en conférence de presse. Tout faire pour augmenter les expulsions, en somme. Pour suivre ce dossier, il y aura *"des points d'étapes réguliers"*, a encore assuré le ministre en évoquant aussi la question de la surveillance des frontières terrestres et maritimes entre le Maroc et l'Union européenne pour lutter contre les traversées clandestines. *"Je pourrai venir au Maroc autant de fois que nécessaires"*, a-t-il assuré à son homologue marocain.

"Le Maroc est prêt à rapatrier tout migrant irrégulier dont il est attesté qu'il est Marocain et est parti du territoire marocain", avait déclaré le ministre marocain au début du mois d'octobre. Avant sa visite, le ministre français avait estimé que le Maroc était un *"pays sûr"*, c'est-à-dire un pays où les Marocains de retour chez eux ne risqueraient rien, ni violence ni sévices de la part des autorités.

Ces dernières années, la France avait montré son exaspération face au Maroc - et à l'ensemble des pays du Maghreb - concernant leur politique migratoire. Pour forcer les trois États à reprendre leurs ressortissants, Paris avait donc décidé en 2021 de baisser de 50% le nombre de visas délivrés aux Marocains et aux Algériens, et de 33% aux Tunisiens. Une politique autrement appelée : chantage aux visas. Cette décision avait provoqué de vives tensions entre le Paris et Rabat. *"C'est une décision drastique, c'est une décision inédite, mais c'est une décision rendue nécessaire par le fait que ces pays n'acceptent pas de reprendre des ressortissants que nous ne souhaitons pas et ne pouvons pas garder en France"*, avait, à l'époque, affirmé le porte-parole du gouvernement. Un peu plus d'un an plus tard, en novembre 2023, l'ambassadeur de France au Maroc avait annoncé la levée de ces restrictions par Paris, un geste qui avait mis fin à la *"crise des visas"*.

MAURITANIE

En Mauritanie, le flux de migrants "a atteint un seul critique"

L'afflux de migrants en Mauritanie inquiète les autorités. Le ministre de la Défense a affirmé lundi 28 octobre 2024 que *"le flux de réfugiés sur le territoire mauritanien a atteint un seuil critique"*. Cet exode vers la Mauritanie s'explique par la situation sécuritaire au Sahel qui *"continue de se détériorer"*, a déclaré le ministre de la Défense qui recevait à Nouakchott son homologue espagnole. La Mauritanie s'est en effet illustrée ces dernières années par sa stabilité par rapport au Mali, au Burkina Faso et au Niger, où prospèrent des djihadistes et autres groupes armés.

Face aux exactions de l'armée et à la menace terroriste, des dizaines de milliers de Maliens - mais aussi Nigériens et Burkinabés - ont trouvé refuge en Mauritanie ces derniers mois. Entre janvier 2023 et avril 2024, plus de 95 000 nouveaux réfugiés maliens sont arrivés dans le pays, en plus des 105 000 réfugiés précédemment enregistrés, selon le HCR. Au total, 275 000 réfugiés et demandeurs d'asile se trouvent actuellement en Mauritanie. *"La détérioration des conditions sécuritaires dans la région entraîne une intensification du flux de migrants irréguliers traversant la Mauritanie vers l'Espagne"*, a averti le ministre mauritanien de la Défense.

La Mauritanie, située à plus d'un millier de kilomètres des Canaries, est devenue ces derniers mois un point de départ privilégié pour les migrants du Sahel désireux de rejoindre l'Europe. Sur les plus de 22 000 personnes arrivées dans l'archipel espagnol au cours du premier semestre 2024, 13 000 sont parties des côtes mauritaniennes, contre environ 200 personnes l'année précédente. Avec plus de 9 000 arrivées depuis janvier 2024, les Maliens constituent désormais la nationalité la plus nombreuse parmi les immigrés arrivés de manière irrégulière en Espagne. Mais ils ne sont pas les seuls. Les Sénégalais, qui fuient une crise économique et un taux de chômage très élevé dans leur pays, tentent aussi de traverser l'Atlantique depuis les côtes mauritaniennes.

Cet afflux en Mauritanie *"constitue une forte pression économique, sociale et sécuritaire"*

sur les régions d'accueil" du pays. Face à cette situation, Nouakchott "souhaite renforcer ses programmes de coopération avec l'Espagne et l'Europe en général, en matière de migration sûre, ordonnée et régulière". La Mauritanie reçoit depuis des années des fonds de l'Espagne pour contrôler l'immigration vers les îles. Chaque année, Madrid verse 10 millions d'euros à Nouakchott pour la formation et l'équipement des garde-côtes. En échange, le pays s'engage à accueillir sur le sol mauritanien les exilés entrés de manière irrégulière aux Canaries après avoir quitté le pays, et à bloquer les départs des canots. Début février, la présidente de la Commission européenne et le Premier ministre espagnol, se sont rendus en Mauritanie dans le but de développer leur coopération sur la question migratoire.

À l'issue de cette visite, L'UE a débloqué 200 millions d'euros pour aider la Mauritanie à contrôler les flux de migrants. Fin août, le premier ministre espagnol a signé, à Nouakchott des "mémorandums d'entente" bilatéraux de "migration circulaire". Il s'agit de mettre en place un cadre pour permettre des entrées régulières sur le sol espagnol en fonction des besoins de main-d'œuvre. Cette migration contrôlée est censée faire une place particulière aux jeunes et aux femmes. En retour, la présidence mauritanienne s'est engagée à durcir sa législation contre l'immigration irrégulière.

SENEGAL

L'embarcation disparue depuis le 21 octobre a débarqué le 1er novembre 2024 à Nouakchott

Cela faisait dix jours qu'elle avait disparu. La pirogue et ses 150 passagers partie le 21 octobre de Niodor, dans le sud du Sénégal, est arrivée hier 1er novembre 2024 à Nouakchott. Les autorités mauritaniennes ont confirmé l'arrivée de l'embarcation sur leurs côtes. D'après la plateforme d'aide aux migrants en mer Alarm Phone, qui avait donné l'alerte, sur les 122 personnes débarquées hier en Mauritanie, 37 ont été hospitalisées dans un état critique. Deux corps ont été retrouvés dans la pirogue à son arrivée en Mauritanie, les 26 autres ont été jetés par-dessus bord par les passagers lors de la traversée. Cette annonce met fin à une longue détresse de dix jours pour les migrants. Car tout juste cinq jours après son départ des côtes sénégalaises, la pirogue est tombée en panne. Les migrants préviennent alors Alarme Phone et l'ONG espagnole Caminando Fronteras. Dans la foulée, alerte est donnée au MRCC (centre de sauvetage et de coordination) espagnol, qui localise le bateau. Mais il transmet la responsabilité du sauvetage aux forces marocaines car l'embarcation se trouverait dans leurs eaux, à environ 150 kilomètres à l'est de Guerguerat (sud du Maroc) et de Nouadhibou (Mauritanie). Puis Rabat se défausse à son tour du sauvetage, et le renvoie aux autorités mauritaniennes, qui estime que le canot se trouve dans la SAR zone sénégalaise. Hier, plus aucune organisation n'était en contact avec ces 150 migrants. Jusqu'à son arrivée à Nouakchott.

"Cette catastrophe s'est produite alors que les autorités avaient été alertées depuis plusieurs jours. Elles ont refusé d'assumer leur responsabilité, déplore Alarme Phone. Nous ne pouvons qu'exprimer la colère et la tristesse que nous ressentons face aux conséquences de cette non-assistance". Certains navires marchands auraient distribué de l'eau et de la nourriture aux passagers de la pirogue, en plein océan, sans toutefois les secourir.

Une pirogue partie du Sénégal avec 150 migrants disparaît des radars dans l'Atlantique

Où est passé ce bateau de migrants à la dérive depuis 10 jours dans l'Atlantique ? Deux organisations d'aide aux exilés tentent par tous les moyens de localiser une pirogue sur laquelle se trouvent environ 150 personnes, dont huit femmes. Le bateau surchargé est parti lundi 21 octobre 2024 de Niodor, dans le sud du Sénégal, en direction des Canaries. Cinq jours plus tard, les passagers ont alerté la plateforme d'aide aux migrants en mer Alarm Phone et l'ONG espagnole Caminando Fronteras. "Le moteur est en panne, les conditions maritimes se dégradent", rapportait ainsi Alarm Phone samedi 26 octobre. "On a reçu la même alerte vers 4h du matin samedi. Les personnes à bord nous ont dit qu'il y avait beaucoup de vent et qu'elles étaient en détresse", indique Caminando Fronteras. Ce jour-là, des rafales soufflant à 40km/h et des vagues de plus de deux mètres rendent la

traversée de l'Atlantique particulièrement difficile. La pirogue n'a d'autre choix que de se laisser dériver.

Samedi, les autorités compétentes sont averties. Selon Caminando Fronteras, le MRCC (centre de sauvetage et de coordination) espagnol parvient à localiser l'embarcation. Puis, il transmet la responsabilité du sauvetage aux forces marocaines car le bateau se trouverait dans leurs eaux. *"Quatre navires marchands devaient accompagner la pirogue jusqu'à la côte. Trois d'entre eux font route vers le sud après avoir tourné un temps. Nous ignorons ce qu'il se passe"*, rapporte Alarm Phone dimanche alors que le collectif ne parvient plus à joindre les migrants en détresse.

Rabat assure aux deux organisations qu'elle n'arrive pas à localiser la pirogue, et qu'elle renvoie la coordination du sauvetage à la Mauritanie. Mais une nouvelle fois, les recherches demeurent infructueuses et Nouakchott estime que le canot se trouve dans la SAR zone sénégalaise. *"Les autorités sénégalaises nous ont dit que le bateau n'était pas dans leurs eaux"*. Jeudi 31 octobre 2024, soit cinq jours après leur premier appel à l'aide et 10 jours après leur départ, les naufragés n'ont toujours pas été secourus. Pire encore, plus aucune organisation n'est en contact avec ces 150 migrants. *"Les familles cherchent désespérément des informations sur leurs proches disparus"*. *"À l'heure actuelle, nous n'avons plus de nouvelles de ce bateau et il semble qu'aucune opération de sauvetage n'a été effectuée"*. Alarm Phone et Caminando Fronteras redoutent que ce bateau sombre en mer sans laisser de trace, d'autant que dans l'immensité de l'Atlantique, les frêles embarcations peuvent facilement dériver et se retrouver à des milliers de kilomètres des côtes africaines. Ce sont des *"naufrages invisibles"*.

D'après le coordinateur d'Alarm Phone, *"il arrive que ces embarcations arrivent en Europe sans que nous le sachions"*. *"Lorsque le contact avec les bateaux est rompu, cela ne signifie pas forcément que les gens disparaissent"*.

230 migrants interceptés au large de Dakar

La Marine sénégalaise a intercepté une pirogue chargée de 230 candidats à l'exil, dans la soirée du 26 au 27 octobre 2024. Celle-ci était partie des îles de Saloum, au sud du pays, et a été arrêtée à 130 km de Dakar. Des photos prises par les autorités montrent les passagers, visiblement en bonne santé, à quai dans le port de la capitale sénégalaise. *"Les autorités notent que les récentes traversées partent de plus en plus de la région du Saloum [au sud de Dakar] notamment des localités de Niodior et Bassar, au lieu de Mbour, où les mesures de sécurité ont été renforcées pour dissuader les départs"*.

Pour le soutenir dans sa tâche, Dakar peut compter sur l'Union européenne qui le 16 octobre 2024 a annoncé une aide de 30 millions d'euros pour lutter contre l'immigration clandestine. Objectif ? *"Prévenir les départs irréguliers et à sauver des vies sénégalaises"*, a déclaré la commissaire européenne aux partenariats internationaux, à Dakar. Concrètement, les fonds seront utilisés pour *"aider les autorités sénégalaises à secourir les migrants en danger et à lutter contre le trafic de migrants et la traite des êtres humains. Ils serviront également à sensibiliser la population aux dangers de la migration clandestine. Notre principal message, c'est que nous ne voulons plus voir de tragédies en mer"*.

"Malgré les efforts du gouvernement pour freiner les vagues de l'émigration irrégulière au Sénégal, le phénomène reste plus que préoccupant". Cet automne, les arrivées de migrants aux Canaries, partis pour la plupart du Sénégal et de Mauritanie, se sont multipliées. Certaines embarcations n'arrivent jamais à destination et disparaissent sans laisser de trace. Une habitante de Dakar, est toujours sans nouvelle de ses trois frères qui ont pris la mer en mai dernier depuis Bargny. *"Pour mes parents qui se font vieux, pour moi, c'est vraiment compliqué. Je suis la seule de la famille à avoir eu le bac, à avoir fait des études à l'université. Alors tout le monde compte sur moi pour chercher des informations. J'espère un jour les retrouver"*.

TUNISIE

Les migrants ont changé de plan de vie face au racisme

En Tunisie, la situation des migrants subsahariens ne cesse de se dégrader. Pays de transit sur la route de l'Europe pour certains, mais aussi pays d'arrivée pour de nombreux exilés en quête d'un emploi, le pays est devenu un piège que beaucoup cherchent aujourd'hui à quitter. Des exilés ont décidé de donner à leur vie une autre direction pour échapper à cette situation.

Un étudiant à Tunis : retour dans son pays

Ça fait deux et demi que je suis en Tunisie. Je vis à Tunis. Normalement, je devais rester trois ans pour faire un MBA en marketing, mais je vais partir avant la fin de cette année et rentrer dans mon pays. Ça fait un moment que je veux rentrer mais j'hésitais parce que je devais terminer mes études. Je ne pouvais pas rentrer sans rien alors que j'étais venu pour avoir un diplôme. Mais maintenant, le plus important pour moi c'est de me dire qu'en 2025 je ne serai plus ici. Ma décision de rentrer a été prise avec ma famille. Ce sont beaucoup de choses qui m'ont fait prendre ma décision : les complications administratives surtout, mais aussi l'ambiance qu'il y a ici maintenant... Ce qui a tout déclenché, c'est le discours du président en février 2023. À partir de ce moment-là, on a dû changer de vie, et même de comportement. Mes emplois du temps ont changé car il faut maintenant être à la maison à une certaine heure sinon ça peut être dangereux d'être dehors quand on est noir. Je rentre chez moi à 18 heures, maximum. À l'université, la situation est normale mais c'est dans le reste de la ville que nous avons des problèmes. Je n'ai pas subi d'agression mais des insultes dans le métro ou le bus. Cette ambiance xénophobe, en plus des difficultés administratives pour obtenir un titre de séjour, c'est insupportable. Même si le président n'avait pas été réélu, je serais parti. De retour dans mon pays, j'aimerais me lancer en autoentrepreneuriat dans le marketing.

Un Camerounais : ce n'est plus possible de vivre ici

Je suis ici depuis décembre 2022. Initialement, je voulais rester ici et demander l'asile. Mais il n'y a pas de système d'asile ici, ni de droits de l'Homme donc j'ai changé mes plans et je vais rentrer dans mon pays. C'est le fait d'avoir été kidnappé récemment qui a été déterminant dans ma décision de rentrer au Cameroun. Car ici, la situation est de pire en pire et nous ne pouvons plus trouver de travail, ni louer un logement. Si vous êtes noir, ce n'est plus possible de vivre ici. Actuellement, je dors dans une maison en construction et je n'arrive même plus à acheter à manger. Après avoir été libéré, je suis allé voir l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) pour demander un retour volontaire mais, à ce moment-là, tout était bloqué et ils m'ont dit de revenir après l'élection présidentielle. J'ai prévenu des amis que j'allais rentrer mais pas ma famille parce que, de toute façon, ils sont tous en prison au Cameroun. Je viens de la région anglophone du Cameroun qui est en crise. Toutes les maisons ont été brûlées et je risque d'être arrêté en rentrant. Mais s'il m'arrive quelque chose, tant pis, je préfère que ce soit dans mon pays plutôt qu'en Tunisie.

Un autre camerounais kidnappé puis emprisonné

Quand je suis arrivé en Tunisie en janvier 2023, mon objectif était de prendre la mer pour aller en Italie. Mais après avoir passé du temps sur place et vu les complications, j'ai changé de direction. Je me suis dit que si je pouvais m'établir ici, je pourrais trouver un petit boulot et envoyer un peu d'argent à ma famille au Cameroun. J'ai approché le HCR (Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés) à ce sujet en janvier 2024 pour déposer une demande d'asile. Mais j'ai eu beaucoup de complications pour être enregistré et une fois enregistré, le gouvernement tunisien a fermé le Conseil tunisien des réfugiés (CTR) ainsi que l'ONG Terre d'asile [qui participaient à l'accompagnement des demandeurs d'asile en Tunisie]. Et le HCR est aussi resté fermé pendant une bonne période. À ce moment-là, je me disais encore qu'avec ma carte de demandeur d'asile, je pourrais m'établir ici et chercher du travail pour avoir un petit salaire. Mais ensuite, j'ai été arrêté en juillet dernier et emprisonné pendant trois mois pour "*séjour illégal*". C'est à ce moment-là que j'ai changé d'avis à nouveau. Maintenant, je me dis qu'il vaut mieux prendre le risque de traverser la mer que

de vivre ici car ici un âne vaut plus qu'un Subsaharien. Si les conditions étaient bonnes, je resterais ici, je m'établirais en Tunisie. Mais là, c'est impossible. Nous vivons comme des rats dans les oliveraies près de Sfax. Depuis que je suis sorti de prison, je suis blessé au pied mais je n'ai même pas de quoi payer un nouveau pansement. Je me dis que, peut-être, en restant ici je pourrais faire des petits travaux pour gagner un peu d'argent ou échanger des services pour pouvoir monter dans un bateau.

Suspension des demandes d'asile et répression envers les organisations d'aide aux migrants

Les procédures de demande d'asile gérées par le HCR en Tunisie ont été suspendues au mois de juin 2024 à la demande des autorités tunisiennes. L'assistance destinée aux personnes déjà sous protection de l'agence ainsi que les activités destinées aux réfugiés sont maintenues en revanche. La Constitution tunisienne reconnaît le droit d'asile politique et Tunis a ratifié la Convention de Genève de 1951. Un projet de loi sur le droit d'asile a même été préparé mais le texte n'a jamais été adopté. Sans arsenal législatif, les questions d'asile et de protection sont donc déléguées au HCR. "*La reconnaissance du droit d'asile nécessite une refonte des lois sur les statuts des migrants, notamment en ce qui concerne le droit du travail, afin de faciliter leur intégration*", avait indiqué le Forum tunisien pour les droits économiques et sociaux (FTDES).

Les raisons précises de cette suspension ne sont pas connues. Mais ce nouvel obstacle dans le parcours d'asile s'inscrit dans la continuité de la répression du gouvernement tunisien envers les associations et défense des droits humains et des migrants dans le pays. En mai dernier, la présidente de l'association antiraciste Mnemy et l'ancienne présidente de la branche tunisienne de France Terre d'Asile ont été arrêtées et placées en garde à vue. Dans la presse, le président s'en était alors pris à "*des associations et des organisations*" qui recevraient, selon lui, "*des sommes astronomiques de l'étranger*". "*Ces associations pleurnichent et versent des larmes dans les médias. La plupart de leurs responsables sont des traîtres et des mercenaires*". Depuis, les associations se font discrètes et la plupart ont cessé leurs activités d'aide aux migrants, laissant les exilés encore plus démunis.

Un migrant de 17 ans, originaire d'Afrique centrale, est arrivé en Tunisie en septembre 2023 avec un objectif : obtenir une protection internationale et vivre en sécurité dans le pays. Il a déposé son dossier de demande d'asile en janvier 2024. Pendant quelques mois, il a reçu une aide financière du Conseil tunisien pour les réfugiés (CTR) pour se loger le temps que sa demande soit instruite. Mais l'aide s'est arrêtée en avril avec la suspension de la procédure de demande d'asile du Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). Lui qui a traversé la moitié du continent à 16 ans dans l'espoir de trouver un endroit où vivre en sécurité ! "*Tout mon problème est d'être protégé. Moi, je suis ici uniquement pour faire ma demande d'asile*», il assure qu'il ne tentera pas de prendre la mer, de crainte d'y perdre la vie. "*Toutes les associations ont été fermées, on n'a plus aucune assistance. On m'a mis dehors en avril parce que je n'avais plus les moyens de payer le loyer. Depuis je dors dehors, j'essaye de me mettre là où il n'y pas de jeunes qui vont m'attaquer*". "*Je ne sais pas ce que je vais faire. Tous les jours, je vais au café pour avoir une connexion internet, je ne fais rien d'autre*", je réfléchit aujourd'hui à me rendre dans un autre pays.

15 corps rejetés par la mer au large de la ville de Mahdia

Lundi 28 octobre 2024, le porte-parole des tribunaux de Mahdia et de Monastir, a indiqué que 15 corps en état de "*complète décomposition*" avaient été rejetés samedi et dimanche par la mer. Il n'était pas en mesure de confirmer s'il s'agissait de migrants irréguliers ou encore s'ils venaient tous de la même embarcation. Mais les corps ont été retrouvés au niveau de la ville côtière de Mahdia, l'un des principaux points de départs clandestins vers l'Europe. Des corps sont retrouvés régulièrement au large des côtes tunisiennes.

Chaque année, des dizaines de milliers de personnes originaires de pays d'Afrique

subsaharienne tentent la périlleuse traversée depuis la côte est et notamment depuis la région de Sfax où ils vivent dans des conditions désastreuses. La plupart espèrent pouvoir fuir la Tunisie à bord d'une embarcation pour l'Europe. Mais ils ne sont pas les seuls. Des milliers de Tunisiens cherchent également à quitter clandestinement leur pays, face aux difficultés économiques et aux tensions politiques depuis un coup de force du président à l'été 2021.

Entre début 2024 et juin, le Forum tunisien des droits économiques et sociaux (FTDES) a recensé environ 400 décès ou disparitions de migrants dans des naufrages au large du littoral tunisien.

AMERIQUE

MEXIQUE

Une caravane de migrants en route vers la frontière : « Nous ne sommes pas des criminels »

Ils sont originaires d'Amérique du Sud ou d'Amérique centrale pour l'essentiel et sont plusieurs centaines à faire route vers la frontière nord. « *Nous ne sommes pas des criminels, nous sommes des travailleurs du monde* », scandent les marcheurs, parmi lesquels des femmes avec de jeunes enfants dans les bras. Une caravane de migrants a quitté la ville de Tapachula le 5 novembre 2024, en direction de la frontière nord, en ce jour d'élections aux États-Unis. Tapachula est une des villes étapes des migrations vers le nord.

La question migratoire a été un des grands thèmes de ces mois de campagne, tant au niveau local qu'au niveau fédéral. Si Joe Biden avait assoupli certains dispositifs pour faciliter la régularisation des sans-papiers durant son mandat, Donald Trump et Kamala Harris ont tous deux tenu des propos très fermes sur l'immigration, promettant de durcir la lutte contre l'immigration illégale. Donald Trump, s'en est pris régulièrement aux migrants, les accusant de tous les maux de la société américaine et promettant de les expulser *manu militari*, réalisant la « *déportation la plus grande* » de l'histoire des États-Unis. En 2023, 2,5 millions de personnes ont été arrêtées en franchissant la frontière entre le Mexique et les États-Unis.

Les migrants qui veulent entrer légalement sur le territoire américain passent désormais de plus en plus souvent par l'application CBP One, mise en place en octobre 2020, pour avoir un rendez-vous avec les services de l'immigration. Mais ces rendez-vous sont attribués de façon aléatoire et il faut se connecter tous les jours. Le flux migratoire a baissé grâce à ce système, selon les services du président Biden, passant de 250 000 personnes en décembre 2023 à 54 000 personnes en septembre 2024.

<https://www.rfi.fr/fr/am%C3%A9riques/20241106-mexique-caravane-de-migrants-route-vers-fronti%C3%A8re-tapachula-pas-criminels>

Plus de 11 millions de Mexicains vivent aux États-Unis, partis pour fuir l'insécurité, mais aussi pour poursuivre le rêve américain. L'aisance économique du pays voisin profite au Mexique grâce aux « remesas », les sommes d'argent envoyées par les Mexicains depuis l'étranger à leur famille. Il s'agit de sommes importantes : plus de 60 milliards de dollars en 2023. Après l'Inde, le Mexique est le second pays au monde à en recevoir autant, plus de 90% provient des États-Unis. Dans l'État du Michoacan, le village de Comachuen s'est développé et continue de le faire en grande partie grâce à cet argent.

Les habitants du village de Comachuen ont mis en place un système bien rodé : une pratique annuelle de migration légale, grâce à un permis agricole nommé H2. 300 000 Mexicains en profitent chaque année en partant travailler dans les champs aux **États-Unis** pendant une saison.

« Normalement, ici à Comachuen, il y a très peu d'emploi. Il n'y a pas de travail. La seule source de revenu que nous avons actuellement est là-bas [aux États-Unis] », explique Porfirio Reyes, celui qui coordonne les migrations agricoles dans le village. Comme lui, depuis 25 ans, plus de 300 hommes partent chaque saison dans une ferme de l'État de New York. Il s'agit d'une migration tout à fait légale, avec un visa d'employé, un travail intense de 5 à 9 mois payé 17 dollars de l'heure. « Il y a de plus en plus de gens. Chaque mois et chaque année, ils sont plus nombreux ». « Moi, je voulais voir ma famille aller de l'avant, mais je ne savais pas comment faire. Donc, j'ai décidé d'aller de l'autre côté [de la frontière] pour leur offrir une vie meilleure, raconte celui qui coordonne les migrations agricoles dans le village. Et je crois que chaque jeune homme qui fait le choix d'aller là-bas y va avec cette intention : d'aider sa famille, ses enfants, ses parents. »

La migration à Comachuen a commencé dans les années 1990. Dans les rues, un homme montre les réalisations financées avec les dollars américains. Le village espère bientôt ouvrir une école. « Ils soutiennent une communauté de plus de 10 000 habitants, se réjouit-il. Les preuves de leur investissement se ressentent partout dans les maisons, l'éducation, dans la santé. » Il a fait son doctorat sur ces travailleurs. Il est lui-même parti une fois. « Cela ne signifie pas pour autant que c'est simple. Eux payent le prix et ont des séquelles, regrette-t-il. À chaque saison, ils poussent et se forcent. Donc, les travailleurs qui font ça depuis 10 ans ont des douleurs et des maladies... Mais ils ont des besoins, alors ils continuent de migrer. Comme le disent eux-mêmes : on migre par nécessité, pas pour le plaisir. » Sur le pas de son petit commerce, il présente l'accomplissement de son travail. Il est parti pour la première fois en 2010. « Ce n'était pas comme ça au début. On a commencé par mettre un revêtement au sol. On y va petit à petit, ça s'améliore. J'ai envie de faire ici une mini-épicerie, pour ça, il faudrait que j'aille aux États-Unis encore une saison ou deux. » Sa fille qui l'aide en boutique s'apprête à devenir professeure, elle se réjouit de finir ses études. Fier de sa fille, a aussi deux fils et rêve « qu'ils deviennent quelqu'un. »

<https://www.rfi.fr/fr/podcasts/reportage-international/20241025-au-mexique-%C3%A0-comachuen-la-migration-1%C3%A9gale-et-les-transferts-d-argent-font-vivre-la-communaut%C3%A9>

USA

Qu'en sera-t-il des immigrés ?

En effet, le député des Français en Amérique du Nord, explique comment l'élection du nouveau président peut concerner directement les expatriés. « Donald Trump a déjà indiqué que s'il était élu, il resserrerait très fort la ceinture sur l'immigration », rappelle celui qui est également vice-président de l'Assemblée nationale. Avant d'ajouter : « **Tous les Français qui vivent ici sont immigrés.** »

https://www.francetvinfo.fr/monde/usa/presidentielle/presidentielle-americaine-donald-trump-a-deja-indique-qu-il-resserrait-tres-fort-la-ceinture-sur-l-immigration-souligne-roland-lescure-depute-des-francais-etablis-hors-de-france_6880961.html

Arizona, la traversée du désert des migrants clandestins

Depuis trois semaines, Un homme semble vivre la même journée. Elle commence aux alentours de 4h du matin devant les entrepôts des Tucson Samaritans, l'organisation humanitaire dans laquelle il œuvre depuis sa création il y a plus de vingt ans. Après avoir chargé son coffre de nourriture et de bidons d'eau, le quinquagénaire embarque des journalistes venus couvrir les élections américaines pour les conduire à la frontière que traversent chaque jour des milliers de migrants clandestins. En août, ils avaient été 53 038 appréhendés par la police des frontières, selon les derniers chiffres du *Pew Research Center*. En décembre 2023, 249 741. Du jamais vu.

L'immigration est ainsi devenue, selon les sondages, l'une des préoccupations majeures des électeurs. En Arizona, elle fait même l'objet d'un projet de loi soumis au référendum en même temps que la présidentielle. Inspiré d'une loi en vigueur au Texas, le texte fait de l'immigration clandestine un crime. Si le « oui » l'emporte, il permettra à la police locale d'interpeller les migrants illégaux et aux juges de l'État d'ordonner des expulsions, alors que le contrôle des frontières relève

normalement de la compétence fédérale. Plus de deux tiers des électeurs y seraient favorables. Donald Trump, lui, a fait de la question migratoire le thème central de sa campagne. Accusant les immigrés de tous les maux, il promet des expulsions massives et d'achever la construction du mur : « *Inutile de construire un mur tout le long de la frontière : ce désert est un mur. Le jour, c'est une fournaise ; la nuit, c'est un frigo. Les collines, les buissons qui semblent inoffensifs mais qui sont remplis d'épines, les crotales, les scorpions... Ici, l'environnement est un danger en soi.* ».

Le mur, le voilà justement qui se découpe dans le jour naissant. Au pied de l'immense barrière d'acier, des escouades d'ouvriers s'affairent pour transformer la piste poussiéreuse qui la longe en une route de béton. L'homme les salue d'un geste de la main. « *Tout le monde sait ce que je viens faire ici. Et je pense que la plupart sont reconnaissants* », soutient-il en se garant en bordure d'un petit campement, bientôt rejoint par d'autres bénévoles. Trois tentes, un panneau solaire pour recharger les téléphones portables, une connexion à internet et des toilettes chimiques installées à l'écart : l'endroit est un refuge au milieu du désert.

Une vingtaine de jeunes personnes se trouvent là, les traits tirés, grelottantes autour d'un feu. La plupart sont arrivées dans la nuit. Parmi elles, plusieurs enfants, dont un nourrisson. Et deux Albanaises venues en avion jusqu'au Mexique. « *Vous avez fait un sacré long voyage !* ». Le profil des migrants a changé : Il y a dix ans, ils venaient quasiment tous d'Amérique centrale. Plus maintenant. Si la majorité est toujours originaire du continent, les Tucson Samaritans ont vu passer ces derniers mois des gens arrivés d'Inde, d'Afghanistan, du Pakistan... Mais aussi beaucoup d'Africains. À tel point qu'ils ont dû faire traduire en français la documentation qu'ils leur délivrent.

« *Quand la police des frontières arrivera, dites que vous êtes là pour demander l'asile parce que vous êtes en danger dans votre pays. Ne dites pas que vous êtes là pour travailler. Ne signez rien que vous ne compreniez pas, vous risquez d'être aussitôt expulsés* », leur conseille le père avant de les bénir un par un. Il était temps : un pick-up blanc et vert de la police aux frontières apparaît au loin dans un nuage de poussière. Le petit groupe se place en file indienne au bord de la piste. Les femmes seules avec enfant sont les premières à partir.

« *La plupart d'entre eux seront dès demain dans un bus pour être expulsés* ». Depuis que Joe Biden a décrété en juin dernier des restrictions au droit d'asile, seules les personnes ayant rendez-vous avec les services d'immigration à l'un des postes-frontières ont une chance de pouvoir entrer aux États-Unis. Or ces sésames sont rares. Le poste de Nogales, le seul de la région, n'en délivre que 100 par jour. Mais comment l'avouer à ces gens pleins d'espoir ? « *Si on leur disait, ils tenteraient de traverser le désert à pied. En les rassurant, on les empêche de courir à une mort certaine* », se défend le bénévole.

Dans un rapport publié en septembre 2023, l'Organisation internationale pour les migrations avait établi que la frontière entre le Mexique et les États-Unis était le passage migratoire terrestre le plus dangereux au monde, avec 686 décès et disparitions recensés en 2022. Près de la moitié étaient liés à la traversée des déserts de Sonora et de Chihuahua. Alors, régulièrement, les Tucson Samaritans sillonnent les sentiers empruntés par les migrants pour y déposer des bidons d'eau et des seaux remplis d'un nécessaire de survie. « *On y met notamment des chaussettes. Pour eux, avoir les pieds secs et propres, c'est littéralement vital* ».

Avant de rentrer à Tucson, l'humanitaire s'arrête à Nogales. Dans une petite allée commerçante qui jouxte le poste-frontière, les candidats à l'asile croisent les migrants expulsés, identifiables grâce à leurs chaussures sans lacets. Un peu à l'écart, un jeune homme, sac au dos, semble attendre quelque chose. Il ne dira pas son nom. Il a 22 ans. Il a quitté son pays, le Sénégal, il y a un an pour rejoindre des parents à New York. Il a traversé l'Amérique du Sud avant d'échouer ici, dans l'espoir de trouver quelqu'un qui le fera traverser. Il ne parle ni espagnol ni anglais, mais son plan est tout tracé. « *Dès que je serai aux États-Unis, je me livrerai à la police pour demander l'asile. Je connais plusieurs personnes pour qui ça a fonctionné.* »

TEMOIGNAGE

Un Syrien rescapé du naufrage du 23 octobre 2024

Originaire de la région d'Alep, il a quitté la Syrie en 2013 avec ses parents pour se réfugier en Turquie. En 2023, son père pense à rejoindre le Royaume-Uni où sont installés ses deux autres fils. Cet été, le père et le fils prennent à mer pour atteindre la Grèce - la mère reste quant à elle en Turquie. Ils obtiennent l'asile en Grèce mais décident de poursuivre leur chemin. Depuis Athènes, Osama Ahmed et son père montent dans un avion en direction de Paris. Puis, ils atteignent Calais en car début octobre.

"En à peine un mois, nous avons tenté à trois reprises de traverser la Manche pour rejoindre les côtes britanniques. La première fois, nous avons été arrêtés par la police française avant même d'être arrivés sur la plage. La deuxième fois, nous avons encore été arrêtés par les forces de l'ordre pendant que nous transportions le canot dans l'eau avec les autres passagers. Les policiers ont percé l'embarcation et nous ont repoussés vers la plage.

La troisième tentative a eu lieu le 23 octobre (n°93, page 22 les migrants). Nous avons quitté le camp la veille vers 7h du matin. On a marché 14 heures à travers des petites routes du nord de la France, entre des fermes et des forêts. Je me souviens qu'on est resté un petit moment à s'abriter de la pluie sous des arbres, près d'un château. On a repris la route jusqu'à arriver dans une zone avec de hautes herbes. Il faisait nuit. On s'est cachés là en attendant le signal des passeurs. Dès que les trafiquants nous ont ordonnés d'y aller, on a couru jusqu'à la plage, et on a vu le bateau qui était déjà dans l'eau. Nous sommes tous montés à bord. À seulement quelques mètres de la côte, l'eau a commencé à s'infiltrer dans notre embarcation. On a donc décidé de rebrousser chemin. Les passeurs étaient encore sur la plage. Ils nous ont dit que c'était normal que de l'eau entre dans le canot, et nous ont forcés à reprendre la mer.

Mais quelques minutes plus tard, le bateau s'est affaissé, sûrement à cause de la surpopulation à bord. Nous étions entre 60 et 70 personnes dans ce petit canot, bien loin de sa capacité initiale.

Nous étions loin de la plage donc on ne pouvait pas revenir sur nos pas. Le canot s'est totalement dégonflé, et nous sommes tous tombés dans l'eau. On s'est accroché tant bien que mal aux flancs du canot. C'était la nuit, je ne voyais rien autour de moi mais j'ai compris qu'il y avait une personne morte dans le bateau dégonflé. On a crié et essayé de nager vers la plage mais c'était trop loin, on n'a pas réussi. On a commencé à perdre espoir, je me suis vu mourir. Vers 4h du matin, deux navires sont passés à côté de nous sans nous aider. Une heure et demi plus tard, les équipes de secours sont finalement arrivées.

Une fois secouru, j'ai perdu connaissance. J'ai été transporté à l'hôpital car je souffrais de brûlures au deuxième degré sur le bas de mon corps, en raison du mélange de l'eau de mer et de l'essence. Le soir, quand je me suis réveillé, j'ai cherché mon père partout. J'ai interrogé tout le monde : les hôpitaux, commissariats, associations mais personne ne l'avait vu.

Deux jours plus tard, j'ai emprunté le téléphone d'un passant dans la rue et j'ai appelé ma mère restée en Turquie. Elle pensait que j'étais mort aussi en mer. On est sous le choc de la disparition de mon père. Nous ne nous attendions pas à ce que de tels incidents se produisent dans la Manche. Personne nous avait averti que ce genre de problème pouvaient avoir lieu. Selon les autorités, 45 personnes ont été secourues ce jour-là et trois corps ont été retrouvés. Mais pas celui de mon père. Ni ceux d'autres personnes. Au total, 14 migrants de mon canot ont disparu dans la Manche lors de ce naufrage. Ils ne sont pas comptabilisés par les autorités françaises."

La préfecture maritime de la Manche et de la mer du Nord assure ne pas être informée de la disparition de ces 14 personnes. Elle explique par ailleurs que les autorités ne comptabilisent les disparus que si leur corps est aperçu en mer avant de disparaître dans l'eau. Contrairement à l'Organisation internationale des migrations (OIM), la préfecture ne s'appuie pas sur les témoignages des rescapés pour établir un bilan des disparus.

Mamadou, Sénégalais, "traumatisé par la violence" de son expulsion d'Algérie

Mamadou, 25 ans, voulait atteindre l'Europe pour une vie meilleure. Né au Sénégal de parents guinéens, il n'a pas même tenté d'obtenir un visa pour la France ou l'Espagne, découragé par les nombreux échecs de ses proches à obtenir le précieux sésame. Il a donc quitté son pays en novembre 2023, aux côtés de douze compagnons de voyage, direction le nord du continent pour prendre la mer Méditerranée. Mais quelques jours après le départ, le chauffeur "trahit" le petit groupe et l'abandonne dans le désert, quelque part au nord de la Mauritanie. Commence alors un long calvaire pour Mamadou et ses camarades.

"On a marché toute la nuit dans le désert, c'est moi qui guidais tout le monde avec l'étoile polaire. À cet endroit dans le désert, il y a du relief. Ça monte et ça descend tout le temps, c'est épuisant. Et puis on a vite été à court d'eau et de nourriture : on n'avait que quelques bouteilles d'eau et des bonbons. On a fini par arriver à la frontière algérienne. Au début, les gardes étaient accueillants. Ils nous ont donné des pommes. Et puis ils ont commencé à nous fouiller, et ont pris nos téléphones. Ils ont dit : 'c'est confisqué !' Certains de mes amis ont été frappés. Moi aussi. Les gardes nous disaient qu'on était des bandits, qu'on cachait des choses. Ils hurlaient. Et puis l'un d'eux m'a obligé à me déshabiller. J'ai même dû enlever mes sous-vêtements, devant tout le monde. C'était la première fois que je me retrouvais nu devant d'autres personnes.

Après ça, les agents nous ont amenés à Tindouf. Je m'en souviens, c'était un vendredi. On est resté bloqué là, dans différents locaux des autorités. On devait laver leurs voitures, et leurs toilettes. À midi et à 20h, on nous distribuait du pain.

Au bout de quatre jours, après un entretien avec la police et une courte visite à l'hôpital, j'ai été emmené dans ce qu'ils appelaient 'l'auberge de jeunesse'. Mais en fait, c'est une prison.

C'était interdit de sortir. Il y a des jours où on mangeait, d'autres non. Je pense qu'on était plus de 100 personnes. J'avais peur, mais au fond, je n'étais pas vraiment surpris. Des amis qui étaient au Maghreb m'avaient prévenu que l'Algérie, c'est compliqué. Mais je pensais quand même pouvoir y arriver.

En 2021, la délégation marocaine de l'ONU à Genève avait déploré que "les autorités algériennes, dans une pratique systémique", expulsent "des milliers de migrants et de demandeurs d'asile lors de raids en série". D'après elle, les forces de sécurité algériennes ont notamment "séparé les enfants de leur famille lors d'arrestations massives" et "dépouillé les adultes de leurs biens". La commission des droits de l'homme de l'ONU, avait appelé l'Algérie à "s'abstenir de toute arrestation collective de migrants et de demandeurs d'asile" et "de détention arbitraire". Sans effet jusqu'ici.

Après 22 jours dans cet endroit, on nous a tous entassés dans des bus, menottés. Au bout de deux jours et demi de route, on s'est arrêté à Tamanrasset [à près de 1500 km], où d'autres cars ont rejoint les nôtres. Je pense qu'en tout, il y avait plus de 1 000 migrants. Les Nigériens ont été séparés des autres Africains. Et on a roulé, assis les uns sur les autres, de nuit. Les policiers braquaient leurs armes sur nous, on avait interdiction de bouger.

Et puis, au bout de cinq ou six heures, les bus se sont arrêtés. On nous a déposés dans le désert, il n'y avait rien autour. La police algérienne nous a crié : 'Voilà Assamaka !' en pointant le doigt vers l'horizon. 'L'OIM, c'est tout droit'. On s'est mis en marche, je ne sais plus pour combien de temps. Tout ce dont je me souviens, c'est que j'étais épuisé, complètement à bout de forces. J'ai

quand même réussi à faire la dizaine de km qui nous séparaient d'Assamaka.

Depuis des années, les autorités algériennes abandonnent des migrants à cet endroit en plein désert, appelé "Point-Zéro". Les dangers de ces expulsions sont immenses. Lorsqu'ils sont lâchés, les exilés sont livrés à eux-mêmes, sans eau ni nourriture. Chaque année, de nombreux exilés disparaissent sans laisser de traces. Ils peuvent se perdre, mourir de déshydratation ou être victime de groupes mafieux.

Arrivé là-bas, c'était très dur. Le local de l'OIM était saturé, il n'y avait plus de place. Je suis tombé malade : je me sentais très faible, j'avais mal partout et je ressentais beaucoup de tristesse : j'étais déçu de moi-même car je n'avais pas atteint mon objectif. Et j'étais traumatisé par la violence de mon expulsion.

Mais aujourd'hui, avec le recul, je me dis que finalement ce n'est peut-être pas plus mal. J'ai évité la Méditerranée. Et quand je vois les naufrages sur Internet ... Je préfère rester à Ziguinchor [au Sénégal], où je suis rentré après mon expulsion. J'ai d'autres projets maintenant. En ce moment, je travaille dans une boutique d'alimentation, mais moi à la base je suis agriculteur, comme mon père en Guinée. Je voudrais avoir des terres et cultiver. Ce qui est important pour moi aussi maintenant, c'est de raconter mon histoire. Je veux informer les gens sur ce qu'il se passe sur cette route".